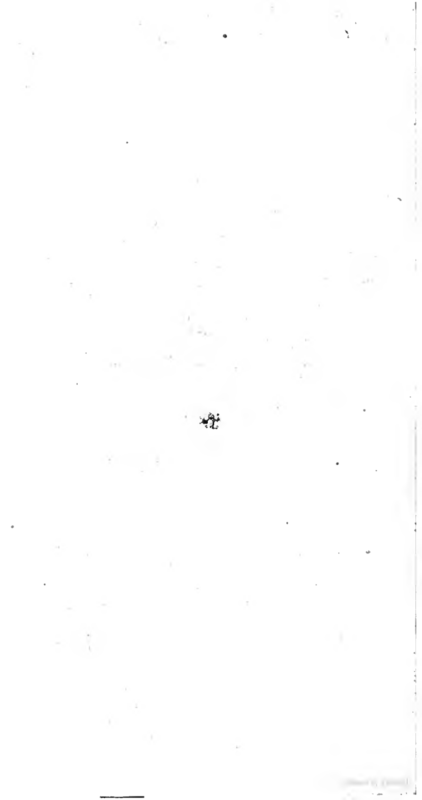


ŒUVRES
D'AUSONE,
TOME SECOND.



ŒUVRES D'AUSONE,

TRADUITES EN FRANÇOIS.

Par M. l'Abbé JAUBERT, de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts, établie à Bordeaux.

TOME SECOND.



A PARIS,
Chez DELALAIN, Libraire, rue des Fossés Saint Germain-des-Prés, à côté de la Comédie Françoise.

M. DCC. LXIX.
Avec Approbation & Privilége du Roi.

TABLE

Des Ouvrages contenus dans ce second Volume.

TABLE

ERRATA

De ce second Volume.

PAGE 23, *ligne* 9, la fleur, *lisez* à la fleur.
Pag 42, *lig.* 12, Arhenei, *lis.* Athenei.
Pag. 48, *lig.* 24, frés, *lis.* freres.
Pag. 49, *lig.* 1, votre, *lis* notre.
Pag. 79, *lig.* 20, Theſſalia, *lis.* Theſſalie.
Pag. 88, *lig.* 18, Hercule, *lis.* Hécube.
Pag. 91, *lig* 3, bar, *lis.* bati.
Pag. 96, *lig.* 9, javat, *lis.* juvat.
Pag. 101, *lig.* 5, m'avoir, *lis.* me voir.
Pag. 102, *lig* 6, ponté, *lis.* fonté.
Pag. 104, *lig.* 6, huc, *lis.* hic.
Pag. 108, *lig.* 20, cymire, *lis.* cynire.
Pag. 118, *lig.* 4, Vepaſianus, *lis.* Veſpaſianus.
Même page, *lig.* 19, galbu, *lis.* galba.
Pag. 120, *lig.* 12, galbo, *lis.* galba.
Pag. 124, *lig.* 7, Auguſtunus, *lis.* Auguſtus.
Pag 154, *lig.* 3, ſervilium, *lis.* ſervitium.
Pag. 157, *lig.* 1, connut, *lis.* connu.
Même page, *lig.* 22, nomma, *lis* nommat.
Pag. 160, *lig.* 14, falſa, *lis.* ſalſa.
Pag. 163, *lig.* 2, & mêlent, *lis.* & les mêlent : effaces leurs liqueurs.

Même page, *lig.* 3, conservés, *lis.* conservées.
Pag 168, *lig.* 6, ingentis, *lis.* ingeniis.
Pag. 172, *lig.* 8, solidus, *lis.* solitus.
Pag. 189, *lig.* 3 alloit, *lis.* falloit.
Pag. 213, *lig.* 8, premier, *lis.* premiere.
Même page, *lig.* 9, ces, *lis.* les.
Pag. 235, *lig.* 11, vision, *lis.* provision.
Pag. 236, *lig.* 19, fient, *lis.* sient.
Pag. 238, *lig* 8, auctoritas, *lis.* austeritas.
Pag. 244, *lig.* 1, seniam, *lis.* senium.
Pag. 248, *lig.* 6, as, *lis.* fas.
Même page, *lig.* 13, facimus, *lis.* facinus.
Pag. 261, *lig.* 21, éclogue, *lis.* églogue.
Pag. 262, *lig.* 10, arunineas, *lis.* arundineas.

ŒUVRES
D'AUSONE.

Tom. II. A



D. AUSONII OPERA.

Commemoratio Professorum Burdigalensium.

PRÆFATIO.

Vos etiam, quos nulla mihi cognatio junxit,
Sed fama, & caræ relligio patriæ,
Et studium in libris, & sedula cura docendi,
Commemorabo, viros morte obita celebres,
Fors erit, ut nostros Manes sic adserat olim,
Exemplo cupiet qui pius esse meo.



ŒUVRES D'AUSONE.

Vers funèbres à la mémoire des Professeurs de Bordeaux.

PRÉFACE.

JE ne vous oublierai point, hommes illustres, dont la mort nous a privé, quoique vous ne soyez pas mes alliés, je vous estime à cause de votre réputation, votre amour pour la patrie, votre application à l'étude, & votre exactitude à enseigner. Peut-être qu'à mon exemple quelqu'un me témoignera un jour son affection, & parlera de moi.

Tiberius Victor Minervius, Orator. 1.

Primus Burdigalæ columen dicere, Minervi,
Alter Rhetoricæ Quintiliane togæ.
Illustres quondam quo præceptore fuerunt
Constantinopolis, Roma, dehinc patria,
Non equidem certans cum majestate duarum;
Solo sed potior nomine, quod patria.
Adserat usque licet Fabium Calagurris alumnum:
Non sit Burdigalæ dum cathedra inferior.
Mille foro dedit hæc juvenes: bis mille senatus
Adjecit numero, purpureisque togis.
Me quoque, sed quoniam multa est prætexta, silebo,
Teque canam de te, non ab honore meo.
Sive Panegyricos placeat contendere libros,
In Panathenaicis tu numerandus eris.

REMARQUES.

(1) Ce Minervius professa la Rhétorique à Rome l'an 329 de l'Ere Chrétienne, au rapport d'Eusébe dans sa Chronique.

Tibere Victor Minervius, Orateur. 1.

Minervius (1) vous ſerez le premier dont je ferai mention dans mes vers. Vous que l'art de bien dire fit le principal ornement de la ville de Bordeaux; qui ne le cédiez en rien à Quintilien (2); & qui, par votre éloquence, fites fleurir Rome, Conſtantinople, & enſuite votre Patrie, laquelle eu égard au rang, ne le diſpute pas aux deux autres Villes; mais qui vous étoit plus chere qu'aucune d'elles, par cela ſeul qu'elle étoit le lieu de votre naiſſance. Que Calahorra ſe faſſe honneur, autant qu'il lui plaira, de Quintilien, auquel elle a donné le jour, pourvû que Bordeaux ne lui cede en rien à cauſe de l'éloquence de Minervius, qui a formé le génie d'un nombre infini de Déclamateurs: de Sénateurs, de Magiſtrats, & qui m'a auſſi élevé. Je tairai le nombre des charges par leſquelles j'ai paſſé. C'eſt ſur votre mérite particulier, & non ſur ce que vous avez eu un

(2) Marcus Fabius Quintilien étoit natif de Calahorra, petite ville d'Eſpagne, célébre par la valeur de Sertorius qui y ſoutint un ſiége contre Pompée le Grand.

Seu libeat fictas ludorum evolvere lites,
  Ancipitem palmam Quintilianus habet.
Dicendi torrens tibi copia : quæ tamen aurum,
  Non etiam luteam volveret illuviem.
Et Demosthenicum quod ter primum ille vocavit,
  In te sic viguit, cedat ut ipse tibi.
An ne & divini bona naturalia doni
  Adjiciam, memori quam fueris animo ?
Audita ut, vel lecta semel, ceu fixa teneres ;
  Auribus, & libris esset ut una fides ?
Vidimus & quondam tabulæ certamine longo,
  Omnes qui fuerant, enumerasse bolos ;
Alternis vicibus quos præcipitante rotatu,

REMARQUES.

(1) Ausone leur donne le nom de Panathenaiques, pour faire allusion aux fêtes de Minerve qu'on nommoit ainsi à Athènes, & au Panégirique d'Isocrate à l'honneur de ces fêtes, qui est un chef-d'œuvre d'éloquence, & un effort de l'esprit humain.

(2) Ce fut le plus célébre des Orateurs de la Grece. Les trois choses qu'il demandoit n'étoit que l'action. Quintilien liv. 11. de l'Institution de l'Orateur. Il

Diſciple tel que moi, que je veux fonder votre éloge. Si je veux comparer vos panégiriques avec ceux des meilleurs Autheurs, il faudra vous mettre au nombre de ceux qui ont fait à Athènes des éloquents diſcours (1) à l'honneur des fêtes de Minerve. Si on veut examiner vos déclamations, on ne ſçait auquel de Quintilien, ou de vous, donner la préférence. Vous aviez une volubilité d'éloquence, brillante par mille beaux traits, & jamais chargée de rien de rampant, ni de puéril. Vous avez tellement excellé dans les trois choſes que Démoſthène (2) demandoit dans un parfait Orateur, que vous l'emportiez ſur lui. Y joindrai-je les talens naturels que le Ciel vous avoit accordé? Parlerai-je de cette prodigieuſe mémoire, au moyen de laquelle vous graviez ſi profondément dans votre eſprit, ce que vous aviez une fois entendu, ou lû, que c'étoit pour vous la même choſe d'entendre prononcer un diſcours, ou de le lire manuſcrit. J'ai vû autrefois que vous rappelliez fidelement

---

défendit dans ſes harangues la liberté publique contre Philipe Roi de Macédoine, & s'empoiſonna dans un Temple de Neptune, où il s'étoit réfugié pour ne pas tomber entre les mains d'Antipater.

Fundunt excisi per cava buxa gradus:
Narrantem fido per singula puncta recursu.
Quæ data, per longas quæ revocata moras.
Nullo felle tibi mens livida, tum sale multo
Lingua dicax, blandis & sine lite jocis.
Mensa nitens: quam non censoria regula culpet:
Nec nolit Frugi Piso vocare suam.
Nonnunquam pollens natalibus& dape festa:
Non tamen angustas ut tenuaret opes.
Quanquam hæredis egens,bis sex quinquennia functus,
Fletus es à nobis, ut pater & juvenis,
Et nunc, sive aliquid post fata extrema superfit,
Vivis adhuc, ævi quod periit meminens.
Sive nihil superest, nec habent longa otia sensus,
Tu tibi vixisti; nos tua fama juvat.

REMARQUES.

(1) Il semble qu'Ausone veuille parler ici d'une partie de Trictrac, sur laquelle on peut voir une fort belle enigme dans la Philosophie des images enigmatiques du Pere Meneftrier p. 205.

tous les coups d'une partie (1) qui avoit été long-temps disputée, & que vous rediſiez de mémoire, le nombre de part & d'autre que marquoit chaque coup de dez qui ſortoit du cornet, après y avoir été long-temps agités. Jamais jaloux de votre prochain, vos diſcours étoient pleins de bons mots, & vos traits agréables n'offenſoient perſonne. Votre table étoit compoſée de façon qu'elle ne craignoit pas la ſévérité des Cenſeurs; & que la frugalité de Piſon, l'eut acceptée pour la ſienne: cependant elle étoit quelquefois mieux ſervie le jour de votre naiſſance, ou de quelque autre fête, ſans que cette augmentation de mêts, dérangeât rien de la modicité de votre fortune. Vous avez vécu ſoixante ans, & quoique vous ſoyez mort ſans avoir laiſſé d'héritier, nous vous avons pleuré comme pere, & comme ſi vous euſſiez été à la fleur de votre âge. Si à préſent il reſte quelque choſe de vous après votre mort, vous vivez encore par le ſouvenir que vous avez de votre vie paſſée; ſuppoſé qu'il ne reſte rien de vous, & que la mort vous aye privé de toute connoiſſance, vous avez vécu pour vous-même, & votre brillante réputation nous fait infiniment de l'honneur.

Latinus Alcimus Alethius, Rhétor. 22

Nec me nepotes impii ſilentii
  Reum ciebunt, Alcime.
Munuſque dignum, non & oblitum ferent
  Tuæ miniſtrum memoriæ.
Opponit unum quem viris prioribus
  Ætas recentis temporis,
Palmæ forenſis, & Camenarum decus,
  Exemplar unum in litteris:
Quas aut Athenis docta coluit Græcia,
  Aut Roma per Latium colit.
Mores ne fabor, & tenorem regulæ,
  Aduſque viræ terminum?
Quod laude clarus, quod paratus litteris,
  Omnem refugiſti ambitum?
Te nemo gravior, vel fuit comis magis,
  Aut liberalis indigis,
Danda ſalute, ſi forum res poſceret;
  Studio docendi, ſi ſcholam.
Vivent per omnem poſterorum memoriam,
  Quos tu ſacræ famæ dabas.
Et Julianum tu magis famæ dabis,
  Quam ſceptra, quæ tenuit brevi.
Salluſtio plus conferent libri tui,
  Quam conſulatus addidit.

Latinus Alcimus Alethius, Rhéteur. 2.

Nos neveux ne m'accuſeront pas d'un criminel ſilence, ils pourront dire, Alcime, que je n'étois pas digne de leur tranſmettre votre mémoire ; mais au moins ils ne diront pas que j'ai oublié dans mes vers, celui que notre âge oppoſe à tous les Sçavants des temps paſſés ; qui fit l'ornement du Parnaſſe & du Barreau, & qui fut un modéle à propoſer dans l'étude des Belles-Lettres, que la docte Grece a enſeigné à Athènes, & que Rome cultive dans tout le Pays Latin. Leur parlerai-je de vos mœurs, & de cette uniformité de vie que vous avez toujours obſervé ? Leur dirai-je que quoique vous fuſſiez d'une réputation brillante, & célebre par les louanges que votre mérite vous avoit acquis, vous vous étiez dépouillé de toute ſorte d'ambition. Perſonne ne fut ni plus ſérieux, ni plus enjoué que vous, ni plus généreux en faveur des néceſſiteux. Si vous ſortiez, c'étoit pour aller ſaluer vos amis ; ſi vous entriez en claſſe, c'étoit pour y enſeigner avec beaucoup de ſoin. La mémoire de ceux dont vous avez préconiſé le mérite, paſſera à nos derniers neveux. Ce que vous avez fait à l'honneur

Morum tuorum decoris, & facundiæ
  Formam dedisti filiis.
Ignosce, nostri læsus obsequio styli.
  Amoris hoc crimen tui est.
Quod digna nequiens promere: officium colo,
  Injuriose sedulus.
Quiesce placidus & caduci corporis
  Damnum repende gloria.

Luciolus, Rhetor. 5.

Rhetora Luciolum cum discipulum, atque magistrum,
  Collegamque dehinc, nænia mœsta refer,

REMARQUES.

(1) Julien associé à l'Empire par Constance son cousin germain, ne régna seul que l'espace de dix-neuf mois; Fastes de Golsius pag. 261.

de l'Empereur Julien (1) lui établira une réputation plus solide, que ne lui en procura l'Empire Romain dont il ne jouit pas long-temps. Vos livres (2) feront plus d'honneur à Saluste, que la dignité de son Consulat. Vos enfans ont hérité de la candeur de vos mœurs, de votre bon air, & de votre éloquence. Si la foiblesse de mon style ne vous rend pas un hommage assez parfait, pardonnez-moi, & accusez-en l'estime que j'ai pour vous. Quoique ce soit en vain que je travaille à faire un éloge digne de vous, & que je vous rende un devoir dont je ne puis pas dignement m'acquitter, reposez en paix, & réparez ma faute par la gloire qui a toujours été attachée à votre vieillesse.

Luciolus, *Rhéteur*. 5.

Redites-nous, mes tristes vers, quel étoit le Rhéteur *Luciolus*, qui fut mon Condisciple, que j'ai vû Professeur, & qui en-

(1) Alcime, dont saint Jérôme parle aussi-bien que de Minervius, fit l'histoire de Julien, & y inséra les actions de Secundus Salustius, qui avoit été Consul avec Julien dans le temps que ce Prince étoit Empereur & Consul pour la quatriéme fois; Golsius loco. sup. cit.

Facundum, doctumque virum, ſeu lege metrorum,
Condita ſeu proſis ſolveret orſa modis.
Eripuit patri Lacheſis quem funere acerbo,
Linquentem natos ſexui utroque duos.
Nequaquam meritis cujus reſponderit hæres,
Obſcuros quamvis nunc tua fama juvet.
Mitis amice, bonus frater, fidiſſime conjux,
Nate pius: genitor, pœnitet, ut fueris.
Comis convivis, numquam inclamare clientes,
Ad famulos numquam triſtia verba loqui.
Ut placidos mores, tranquillos ſic cole Manes,
Et cape ab Auſonio munus, amice. Vale.

Attius Patera Pater, Rhetor. 4.

Ætate quamquam viceris doctos prius,
Patera fandi nobilis:
Tamen quod ævo floruiſſe proximo,
Juveniſque te vidi ſenem.
Honore mœſtæ non carebis næniæ,
Doctor potentum Rhetorum.
Tu Bajocaſſis ſtirpe Druidarum ſatus,

ſuite a été mon Collegue ; combien il fut éloquent & habile dans les ouvrages de Poëſie, & dans ceux de Proſe. Par un coup cruel, la Parque l'enleva à ſa Patrie, laiſſant après lui deux enfans de l'un & l'autre ſexe, qui ſe font honneur de ſa réputation ſans avoir ſuccédé à ſon mérite, ni s'être fait aucun nom. Ami complaiſant, bon frere, loyal époux, enfant reſpectueux, je ſuis fâché que vous ayez été pere. Agréable à vos convives, vous n'avez jamais grondé ceux qui étoient ſous votre protection, ni dit de paroles fâcheuſes à vos domeſtiques. Mon ami Luciolus, recevez ce préſent d'Auſone, & que vos mânes ſoient auſſi tranquilles, que vos mœurs étoient douces.

Attius Pacerea, le pere, Rhéteur. 4.

Maîtres des célébres Rhéteurs, *Patera* (1), dont l'éloquence étoit fameuſe, quoique

REMARQUES.

(1) Patera, dont S. Jérôme parle dans la Lettre à Hédibie, fleurit l'an 339 de l'Ere Chrétienne. Son nom ſignifie patere, vaſe dont on ſe ſervoit dans les Sacrifices pour recevoir le ſang des victimes.

Sì fama non fallit fidem,
Beleni sacratum ducis templo genus :
En inde vobis nomina :
Tibi Pateræ : sic ministros nuncupant
Apollinaris mystici.
Fratri, patrique nomen à Phæbo datum :
Natoque de Delphis tuo.
Doctrina nulli tanta in illo tempore,
Cursusque tot fandi & rotæ.
Memor, disertus, lucida facundia
Carere cultu præditus,
Salibus modestus, felle nullo perlitus,
Vini, cibique abstemius,
Lætus, pudicus, pulcher. In senio quoque, ut
Aquilæ senectus, aut equi.

REMARQUES.

(1) C'étoient les Prêtres des Gaulois.
(2) Belenus étoit l'Apollon des Gaulois.
(3) Surnom du Dieu Belenus.
(4) Delphidius, dont nous ferons mention dans les vers qui suivent, étoit fils de Patera, dont nous venons de parler. Il prit son nom, comme dit Au-

vous soyez plus ancien que ceux dont je viens de parler, comme vous avez fleuri dans le dernier siécle, & que dans ma jeunesse je vous ai connu fort vieux, vous trouverez une place dans cette élégie. Si l'Histoire nous dit vrai, vous êtes issu d'une race des Druides (1) de Bayeux, & tirez votre sacrée origine des Prêtres de Bélénus (2), c'est de-là que vous portez tous le nom de Patera, (parce que c'est ainsi qu'on nomme les Prêtres d'Apollon.) Votre pere & votre frere eurent leur nom de Phœbus (3), & votre fils (4) prit le sien de la ville de Delphes. Personne de votre temps ne fut aussi sçavant que vous, ni ne parla avec plus de volubilité, & plus d'ordre. Doué d'une grande mémoire, disert, clair dans vos discours, vous ne vous attachiez pas aux faux brillants de l'éloquence; modeste dans vos railleries, sans aigreur contre personne, vous étiez sobre dans votre manger, & dans votre boisson; gai, chaste, vous futes même beau dans votre vieillesse qui fut aussi verte que celle d'un aigle, & qui ne vous défiguroit pas davantage que celle du cheval.

---

sone, de la ville de Delphes, qui étoit consacrée à Apollon, & dans laquelle ce Dieu avoit un magnifique Temple.

Atticus Tiro Delphidius, Rhetor. 5.

Facunde, docte, lingua & ingenio celer,
Jocis amæne, Delphidi,
Subtextus esto flebili threno patris,
Laudi ut subibas æmulus.
Tu pene ab ipsis orsus incunabulis
Dei poëta nobilis,
Sertum coronæ præferens Olympiæ,
Puer celebrasti Jovem.
Mox inde cursim more torrentis freti,
Epos ligasti metricum :
Ut nullus æqua lege liber carminum
Orationem necteret.
Celebrata varie cujus eloquentia
Domi forisque claruit :
Seu tu cohortis Præsulem prætoriæ
Provinciarum aut judices

R E M A R Q U E S.

(1) L'Empereur Domitien fut l'instituteur des jeux Capitolins, qu'il établit à l'instar des jeux Olympiens. On y récompensoit le vainqueur d'une Couronne de chêne ornée de ruban. Ce fut dans ces

Attius Tiro Delphidius, Rhéteur. 5.

Eloquent, docte Delphidius, dont l'esprit, & la repartie prompte, faisoient trouver de l'agrément dans les moindres choses, soyez dans cette élegie immédiatement après votre pere, à la gloire duquel vous ne cédiez rien comme étant son émule. A peine étiez-vous sorti de l'enfance, que, fameux Poëte d'un Dieu, vous avez remporté la couronne (1) olympique, & avez chanté Jupiter; semblable ensuite à un rapide torrent, vous rangiez si bien toutes les parties d'un poëme épique, qu'aucun de ceux, dont la variété de l'éloquence a été célébrée différemment dans leur Patrie, & chez l'Etranger, n'a aussi justement distribué son discours. Occupé de la défence de vos Clients, dont la vie, ou la réputation étoit en danger, vous cultiviez l'amitié du Préteur, & des Juges des Provinces. Heureux, si en vous occupant

---

jeux que Stace récita sa Thébaïde pour satisfaire à l'empressement du public; il eut le malheur de ne pas plaire, & de voir d'autres Poëtes couronnés à son préjudice. Delphidius en fit autant, & mérita d'être couronné. Joseph. Scalig. Auson. Lect. c. 10.

Coleres, tuendis additus clientibus,
  Famæ, & ſalutis ſauciis.
Felix : quietis ſi maneres litteris.
  Opus camenarum colens.
Nec odia magnis concitata litibus
  Armaret ultor impetus :
Nec inquieto temporis tyrannici
  Palatio te attolleres.
Dum ſpem remotam ſemper acceſſis tibi,
  Faſtidioſus obviæ,
Tuumque mavis eſſe, quam fati bonum :
  Deſideraſti plurima.
Vagus per omnes dignitatum formulas,
  Meritusque plura, quam gerens.
Unde inſecuto criminum motu gravi,
  Donatus ærumnis patris
Mox inde Rhetor, nec docendi pertinax,
  Curam feſelliſti patrum,

REMARQUES.

(1) Delphius défendit avec tant d'éloquence la cauſe des habitants de Narbonne, contre Minervius qui en étoit le Gouverneur, qu'il fit le bien du public, & s'attira la haine des Grands. Ce fut dans cette occaſion que l'Empereur Julien lui dit, & qui ſera innocent, s'il ne faut qu'accuſer, parce que

au travail des Muses, vous eussiez joui du repos qu'elles procurent, si le desir de se venger n'eut pas armé contre vous la haine de ceux que vous aviez offensé en défendant des grandes causes (1) & si vous ne vous étiez pas élevé à la Cour dans un temps de trouble (2), pendant lequel on aspiroit à la tyrannie. Tandis que vous vous flatiez d'un espoir éloigné, vous vous dégoûtiez de ce que la fortune vous présentoit, & vous aimiez, au préjudice du sort, de faire dépendre de vous, les caprices de cette Déesse : volant de dignité en dignité, méritant plus de charges, que vous n'en avez eu, vos desirs n'étoient pas satisfaits. Ce qui ayant fait naître contre vous une griéve accusation, vous fûtes pardonné pour les mouvements que se donna votre pere. Ayant été ensuite Rhéteur, & n'étant pas assidu à votre devoir, vous avez trompé l'attente des parents de vos écoliers. Vous devez regarder comme une faveur du

---

l'Orateur n'ayant pas assez de témoins pour prouver les crimes qu'il imputoit, lui avoit dit auparavant, qui sera jamais coupable, s'il ne faut que nier?

(2) Pendant que les enfants de Constantin se disputoient l'Empire entre eux, il s'éleva beaucoup de Tyrans, comme Magnentius, Vetranio, Decentius, Nepotianus, Sylvanus, & un nombre d'autres,

Minus malorum munere expertus Dei,
  Medio quod ævi raptus es.
Errore quod non deviantis filiæ,
  Pœnaque læſus conjugis.

Alethio Minervio Filio, Rhetori. 6.

O flos juvenum;
Spes læta patris:
Nec certa tuæ
Data res patriæ;
Rhetor Alethi.
Tu primævis
Doctor in annis,
Et præceptor,
Tempore quo te
Diſcere adultum
Non turpe foret,
Prætextate
Jam genitori
Conlatus eras.
Ille ſuperbæ
Mœnia Romæ
Fama & meritis
Inclitus auxit.
Tu Burdigalæ

Ciel, de ce qu'ayant quitté le monde au millieu de votre course, vous avez éprouvé moins de maux, & de ce que vous n'avez pas eu le malheur de voir l'erreur à laquelle s'étoit livrée votre fille (1) peu sage, & le châtiment que subit votre épouse.

A Alethius Minervius, le fils, Rhéteur. 6.

Rhéteur Alethius, vous étiez la fleur de votre jeunesse, & le flateur espoir de votre pere, vous aviez été donné à votre Patrie comme une chose dont elle ne devoit pas jouir long-temps; Docteur de vos premieres années, vous étiez Professeur à un âge, où il n'est point honteux à un jeune homme d'être instruit. Vous n'aviez pas en-

---

REMARQUES.

(1) Sulpice Sévere nous apprend dans le second livre de son Histoire sacrée, qu'Euchrocie, femme de Delphidius, retira dans son bien de campagne Priscillien & ses Sectateurs; qu'elle suivit l'erreur des Priscillianistes, que sa fille Procule se livra à Priscillien, & que par ordre de Maxime, l'une & l'autre furent décapitées à Trèves avec un grand nombre de ces hérétiques.

Lætus patriæ
Clara cohortis
Vexilla regens
Poſt Nazarium,
Poſtque Pateram,
Major utroque:
Non ſine morſu
Gravis invidiæ
Cuncta habuiſti
Commoda fati.
Non manſuris
Ornate bonis:
Omnia præcox
Fortuna tibi
Dedit & rapuit.
Solſtitialis
Velut herba ſolet,
Oſtentatus,
Raptuſque ſimul,
Pubere in ævo:
Deſeruiſti.
Vota tuorum.
Et Rhetoricam
Floris adulti
Fruge carentem,
Et connubium

core

core dix-ſept (1) ans qu'on pouvoit vous comparer à votre pere, dont la réputation & le mérite diſtingué accrurent le luſtre de la ſuperbe ville de Rome. Content de reſter dans votre Patrie, vous étiez le plus habile des Profeſſeurs, à Nazarius, & Patera près; bientôt plus fameux que l'un & l'autre, vous jouîtes de tous les agréments de la vie, malgré tout ce que l'envie la plus mordante peut dire contre vous. La fortune trop complaiſante en votre faveur, vous combla de biens paſſagers qu'elle vons donna, & vous enleva tout à la fois. Semblable à l'herbe qui vient dans l'été, vous futes auſſi-tôt enlevé, que montré au monde. Etant encore adulte, vous abandonnâtes par votre mort, vos parents qui vous regardoient comme l'objet de leurs vœux; la Rhétorique,

REMARQUES.

(1) Il y a dans le Latin, vêtu encore de la Prétexte; c'étoit une robe longue, bordée de pourpre que la jeuneſſe de qualité portoit juſqu'à l'âge de dix-ſept ans, enſuite de quoi les jeunes gens la quitoient, & prenoient la robe Virile, pour dénoter qu'ils ſortoient de l'enfance. Les Magiſtrats, & les Sénateurs Romains, ſe revêtoient de la Prétexte lorſqu'ils aſſiſtoient aux jeux publics.

Nobile ſoceri.
Sine pace patris :
Et divitias
Utriuſque domus
Sine hærede tuo.
Quam fatiloquo
Dicte profatu
Verſus Horati :
Nihil eſt ab omni
Parte beatum.

Leontius Grammaticus, cognomento Laſcivus. 7.

Qui colis lætos, hilaroſque mores,
Qui dies feſtos, joca, vota, ludum.
Annuum functi memora Leonti
Nomine threnum.
Iſte laſcivus patiens vocari,
Nomen indignum probitate vitæ
Abnuit nunquam : quia gratum ad aures
Eſſet amicas.
Litteris tantum titulum aſſecutus,
Quantus exili ſatis eſt cathedræ :
Poſſet infertus numero ut videri
Grammaticorum.
Tu meæ ſemper ſocius juventæ,

qui se vit sevrée des fruits qu'elle attendoit de votre jeunesse; une illustre alliance, sans avoir été pere, & les richesses de vos deux maisons sans leur avoir donné aucun héritier. Que cette pensée d'Horace, est d'une vérité fatale. Il n'est rien de parfaitement heureux.

Léonce, Grammairien, surnommé le lascif. 7.

Vous, dont les mœurs sont aimables & enjouées, qui solemnisez les jours consacrés à la Religion, qui vous acquittez de vos vœux, qui assistez aux jeux & aux spectacles, n'oubliez-pas dans vos élégies annuelles la mémoire du défunt Léonce. Il souffroit patiemment le sur-nom de lascif. Quoique ce nom ne convint pas à l'honnêteté de sa vie, il ne refusa jamais de le porter, parce que cela faisoit plaisir à ses amis. Il ne s'étoit pas acquis dans l'étude des Belles-Lettres, plus de réputation qu'il en faloit pour professer dans une chaire de peu de considération, & pour être mis au rang des Grammairiens. Quoi-

Pluribus quamvis cumulatus annis,
Nunc quoque in noſtris recales medullis;
Blande Leonti:
Et juvat triſti celebrare cura
Flebilem cantum, memoris querelæ:
Munus ingratum tibi, debitumque
Carmine noſtro.

Grammaticis Græcis Burdigalenſibus. 8.

Romulum poſt hos, prius, an Corinthi,
An ne Sperchei, pariterque nati
Atticas Muſas memorem Meneſthei
Grammaticorum,
Sedulum cunctis ſtudium docendi,
Fructus exilis tenuiſque ſermo:
Sed quia noſtro docuere in ævo,
Commemorandi.
Tertius horum mihi non magiſter:
Ceteri primis docuere in annis:
Ne forem vocum rudis aut loquendi,
Sed ſine cultu.
Obſtitit noſtræ quia, credo, mentis
Tardior ſenſus: neque diſciplinis
Appulit Græcis puerilis ævi
Noxius error.

que vous fussiez de beaucoup plus âgé que moi, vous étiez toujours, aimable Léonce, le compagnon de ma jeunesse, aussi le feu de mon amitié pour vous, ne s'est point éteint, il convient à mes vers de vous rendre un hommage, qui m'est désagréable à la vérité; mais que ma muse vous doit.

Aux Grammairiens Grecs de la ville de Bordeaux. 8.

Après ceux dont je viens de parler, donnerai-je le premier rang à Romulus, ou ferai-je mention des Muses Grecques des Grammairiens, Corinthius, Spercheus, & son fils Ménestheus. Ils ont également eu beaucoup de soin d'enseigner, on fait peu de fruit, & ne se sont pas acquis une grande réputation. Je dois cependant en transmettre le souvenir, parce qu'ils ont enseigné de mon temps. Le troisième n'a pas été mon Professeur, les autres m'ont instruit dès mes premieres années, afin que je n'ignorasse pas la Langue Grecque & que j'en pusse parler : je ne possédois cependant point la délicatesse de cette Langue, parce que, autant que je le crois, la tardive conception de mon esprit, m'empêcha de profiter de leurs leçons, &

Vos levis cæſpes tegat : & ſepulchri
Teſta defendant cineres opertos :
Ac meæ vocis titulus, ſupremum
Reddat honorem.

Jucundo Grammatico Burdigalenſi, fratri Leontii. 9.

Et, te quem cathedram temere uſurpaſſe loquuntur,
Nomen Grammatici nec meruiſſe putant :
Voce ciebo tamen, ſimplex, bone, amice, ſodalis,
Jucunde ; hoc ipſo care magis ſtudio,
Quod quamvis impar nomen tam nobile amaſti,
Es meritos inter commemorande viros.



que les nuisibles amusements de l'âge puéril ne me permirent pas de m'appliquer assez à cette étude. Qu'un léger gason couvre le toît de votre sépulture, mette vos cendres à l'abri de toute insulte, & que ces vers que je viens de faire, vous rendent le dernier honneur.

A Jucundus, Grammairien de Bordeaux, frere de Léonce. 9.

Quoiqu'on vous aye accusé de vous être témérairement ingéré dans l'art de professer, & qu'on ne croye pas que vous ayez mérité le nom de Grammairien, cependant je ne vous oublierai pas, *Jucundus*, parce que vous étiez franc, bon ami, mon confrere, & que vous m'êtes d'autant plus cher, que quoique vous ne fussiez pas propre à régenter la Grammaire, vous avez cependant aimé le noble (1) nom de Professeur. C'est pourquoi je dois vous mettre au nombre des hommes de mérite.

REMARQUES.

(1) Ausone appelle ce nom noble, c'est qu'alors le Pédantisme étoit inconnu aux Amateurs des Belles-Lettres, & qu'on honoroit les Professeurs des premieres Charges de l'Etat.

Grammaticis Latinis Burdigalenſibus Philologis, Macrino, Phœbitio, Concordio, Sucuroni, Ammonio, Anaſtaſio Grammatico Pictaviorum. 10.

Nunc ut quemque mihi
Flebilis officii
Relligioſus honor
Suggeret, expediam.
Qui, quamvis humili
Stirpe, loco, ac merito,
Introtulere tamen
Grammaticæ ſtudium
Ingeniis hominum
Burdigalæ rudibus.
Permaneat ſeries.
Sit Macrinus in his,
Sobrius in pueris,
Et puerorum *
Utilis ingeniis.
Huic mea principio
Credita pueritiès:
Nec reticebo ſenem
Nomine Phœbitium:
Qui Beleni æditaus,
Nil opis inde tulit.

Aux Amateurs des Belles-Lettres les Grammairiens latins de Bordeaux, Macrin, Phœbicius, Concordius, Sucuron, Ammonius, & Anastase, Grammairien de Poitiers. 10.

A mesure que ma piété le suggérera à ma mémoire, je parlerai des Professeurs dont la plupart furent sans naissance, de bas lieu, & de peu de mérite. Cependant ils ont disposé les esprits des Bordelois à l'étude des Belles-Lettres. Ainsi n'en interrompons pas la suite. Que Macrin auquel on confia d'abord mon éducation, en soit du nombre. Il avoit peu d'écoliers, & il étoit très-propre à former le génie des enfants. Je ne tairai point aussi ce vieillard nommé Phœbicius, que la charge de Sacristain (1) du Dieu Bélénus ne rendit

REMARQUES.

(1) C'étoit un des principaux Ministres du Temple, il se tenoit près de la porte, afin de purifier les personnes qui y entroient, & jettoit sur eux de l'eau lustrale. De-là vint la coutume d'avoir des bénitiers à l'entrée de nos Eglises, & d'y prendre de l'eau bénite.

Sed tamen, ut placitum,
Stirpe ſatus Druidum,
Gentis Aremoricæ
Burdigalæ cathedram
Nati opera obtinuit.
Et tu concordi
Qui profugus patria,
Mutaſti ſterilem
Urbe alia cathedram.
Et libertina
Sucuro progenies,
Qui rudibus pueris
Prima elementa dabas,
Pange & Anaſtaſio
Flebile, Muſa, melum:
Et memora tenuem
Nænia grammaticum.
Burdigalæ hunc genitum,
Tranſtulit ambitio,
Pictonicæque dedit.
Pauper ubi, & tenuem

REMARQUES.

(1) J'ai ajouté à cette leçon de Scaliger, différente de toutes celles qu'on voit dans les éditions qu'ont donné les autres Commentateurs. Le Sobrius Inpure-

pas plus riche, & qui, étant issu, comme on l'assure, d'une race des Druides de Bayeux, obtint une chaire à Bordeaux par le moyen de son fils. Je parlerai aussi de vous, *Concordius*, qui étant bani de votre Patrie, aviez changé votre chaire pour une de cette Ville, dont il ne vous revenoit pas de grands avantages. Je ne vous oublierai point aussi *Sucuron*, qui, sorti d'une famille d'affranchis, enseigniez aux enfans les premiers élémens des Lettres. Ma muse faites aussi des vers funébres à l'honneur d'*Anastase*, qui naquit à Bordeaux, que l'ambition transporta ailleurs, & fit retirer à Poitiers, où il fut pauvre, & vécut aussi légérement qu'il étoit vêtu; peu sçavant, d'une humeur farouche, ayant aussi peu de mérite que de réputation, il perdit dans sa vieillesse, le peu de gloire qu'il tiroit de sa Patrie & de sa chaire. J'en ai cependant célébré la mémoire, parce qu'il est de mon devoir de faire mention d'un (1) Grammairien de ma Patrie, afin

ris qu'on trouve dans Vinet, quoiqu'en dise le sçavant Interpréte de Chartres, je ne suis pas de l'avis de M. de Fleuri, qui prétend qu'on doit répudier ce vers, & que c'est la raison qui le dicte; je l'admets au contraire par le même motif qu'il le rejette. On n'a qu'à bien prendre le sens d'Ausone, si on veut décider qui de nous deux est le mieux fondé.

Victum habitumque colens,
Gloriolam exilem
Et patriæ, & cathedræ
Perdidit in ſenio:
Doctrina exiguus,
Moribus implacidis,
Proinde, ut erat meritum;
Famam habuit tenuem.
Sed tamen hunc noſter
Commemoravit honos,
Relligioſum etenim
Commemorare meæ
Grammaticum patriæ,
Ne pariter tumulus
Nomen & oſſa tegat.

Herculano, Sororis Filio, Grammatico Burdigalenſi. 11.

Herculane, qui profectus gremio de noſtro & ſchola
Spem magis, quam rem fruendam præbuiſti avunculo,
Particeps ſcholæ, & cathedræ pene ſucceſſor meæ,
Lubricæ niſi te juventæ præcipitem flexus daret,

que ſon nom, & ſes cendres ne ſoient pas également enſevelies dans le tombeau.

A Herculan, fils de ſa ſœur, Grammairien de Bordeaux. 11.

Herculan, qui êtes ſorti de ma famille, & avez été mon éleve, vous fûtes pour votre oncle, l'eſpoir d'un bien dont il ne devoit pas jouir. Coadjuteur de ma claſſe, vous étiez preſque le Succeſſeur de ma chaire, ſi les défauts d'une bouillante jeuneſſe ne vous euſſent jetté dans le précipice, en vous détournant de cette droiture de voie

Pythagorei non tenentem tramitis rectam viam.
Esto placidus, & quietis Manibus sedem fove.
Jam mihi cognata dudum inter memoratus nomina.

Thalasso, Grammatico latino, Burdigalensi. 12.

Officium, nomenque tuum, primæve Thalasse,
Parvulus audivi : vix etiam memini :
Qua forma, aut merito fueris, qua stirpe parentum :
Ætas nil de te posterior celebrat.
Grammaticum juvenem tantum te fama ferebat,
Tum quoque tam tenuis, quam modo nulla manet.
Sed quicumque tamen nostro quia doctor in ævo
Vixisti, hoc nostrum munus habeto, Vale.



qu'enseigne Pythagore (1). Reposez en paix, & que les cendres de celui dont j'ai déja fait mention dans mes Parentales, demeurent tranquilles dans leur tombeau.

A Thalassus, Grammairien latin de Bordeaux. 12.

Thalassus, qui enseignâtes à la fleur de votre âge, j'étois si jeune lorsque j'entendis parler de vous, & de vos occupations, qu'à peine je me souviens de votre portrait, de votre réputation, & que je ne sçais pas quelle étoit votre famille. Le siecle qui vous a suivi ne nous a dit rien de vous, excepté que votre renommée, qui de vos jours étoit si foible, qu'elle n'existe plus aujourd'hui, nous a seulement appris, que vous fûtes un jeune Grammairien. Quelque vous ayez été, recevez de moi un adieu, puisque vous avez enseigné de mon temps.

REMARQUES.

(1) Nom d'un fameux & très-vertueux Philosophe, qui pour engager à la vertu, & détourner du vice les esprits brutes de son temps, leur avoit dépeint la vie humaine sous la figure d'une voie fourchue ou d'un Y, dont un côté conduisoit à la vertu, & l'autre au crime.

Citario Siculo Syracusano, Grammatico Burdigalensi, Græco. 13.

Et Citari dilecte mihi memorabere, dignus,
Grammaticos inter qui celebrere bonos.
Esset Aristarchi tibi gloria, Zenodotique
Grajorum, antiquus si sequeretur honos.
Carminibus, quæ prima tuis sunt condita in annis,
Concedit Cei Musa Simonidei.
Urbe satis Sicula, nostram peregrinus adisti!
Excultam studiis quam prope reddideras.
Conjugium nactus cito nobilis, & locupletis,
Invidia fati non genitor moreris.
At nos defunctum memori celebramus honore:
Fovimus ut vivum munere amicitiæ.

REMARQUES.

(1) Aristarque, natif de Samothrace, régenta la Grammaire à Alexandrie, sa critique passoit pour si juste, qu'on ne regardoit comme vers d'Homere que ceux qu'il avoit approuvé, son nom fut ensuite donné aux Censeurs judicieux & exacts. Il vécut sous le régne de Ptolomée sixiéme, fils de Philometor,

A Citarius, Sicilien, natif de Syracuse, Grammairien grec de Bordeaux. 13.

Je me souviendrai de vous, *Citarius*, qui me fûtes toujours cher, & qui méritez d'être mis au nombre des bons Grammairiens. Si l'honneur que leur décernoit les Anciens étoient aujourd'hui à la mode, votre gloire égaleroit celle des Grecs, Aristarque (1), & Zénodote (2). Les Poësies de Simonides (3) cédent aux vers que vous fites dans votre premiere jeunesse. Né d'une Ville de Sicile, vous vintes dans la nôtre, que déja vous aviez presque rendu sçavante, & vous y trouvâtes bientôt un établissement dans une maison noble, & riche, mais la jalousie du destin vous priva de la lumiere, avant d'avoir laissé aucun enfant. Comme je vous ai aimé pendant votre vie, je célébre volontiers votre mémoire.

---

dans le temps à peu près que vécut le Poëte Terence.

(2) Naquit à Ephèse, fut disciple de Philetas, & fleurit sous le régne de Ptolomée premier. Ce fut lui qui retoucha le premier les écrits d'Homere; il fut Bibliothécaire d'Alexandrie, & Précepteur des enfants de Ptolomée.

(3) Il étoit natif de l'isle de Zia, une des Cyclades, & fut un des neuf fameux Poëtes Lyriques.

Cenforio Attico Agricio, Rhetori. 14.

Eloquii merito primis æquande, fuifti
Agrici hic pofitus pofteriore loco.
Ævo qui quoniam genitus functufque recenti,
Dilatus nobis, non & omiffus eras.
Quocunque in numero, trifti memorabere threno:
Unus honos tumuli ferus, & ante datus.
Tam generis tibi celfus apex, quam gloria fandi.
Gloria Athenei cognita fede loci;
Nazario, & claro quondam delata Pateræ,
Egregie multos excoluit juvenes.
Conjuge nunc, natifque fuperftitibus, generoque,
Majorum Manes, & monumenta foves.

REMARQUES.

(1) Il fubfifte encore de lui un Livre intitulé de Orthographia, & proprietate Sermonis

(2) Dans les Chroniques d'Eufébe & de S. Jérôme, on voit de cet Auteur un Panégirique du Grand

A Censorius Atticus Agræcius, Rhéteur. 14.

Nous avons différé, & non pas omis de parler de vous, Agræcius (1), parce qu'étant né, & mort dans le siécle précédent; on vous a mis au dernier rang, quoique votre éloquence méritât à juste titre que vous fussiez des premiers. Quelque place que vous occupiez, mes vers rappelleront votre mémoire. Il est indifférent pour vos manes qu'on leur fasse honneur, ou plutôt ou plutard. Vous étiez d'une maison aussi illustre par sa noblesse, que vous étiez célébre par votre éloquence, dont la fameuse réputation, ne vous convenoit pas moins, à cause d'Athènes le lieu de votre naissance, que celle qu'on donna autrefois à Nazarius (2), & à l'illustre Patera qui avoit parfaitement bien élevé beaucoup de jeunes gens. A présent que vous êtes dans le tombeau avec les cendres de vos ancêtres, vous laissez après vous, votre épouse, vos enfants & votre gendre.

Constantin. Sa fille fut si sçavante à l'âge de douze ans, que son éloquence égala celle de son pere.

Nepotiano Grammatico, eidem Rhetori. 15.

Facete, comis, animo juvenali ſenex,
Cui felle nullo, melle multo mens madens,
Ævum per omne nil amarum miſcuit :
Medela noſtri Nepotiane pectoris,
Tam ſeriorum quam jocorum particeps ;
Taciturne, Amiclas qui ſilendo viceris,
Te fabulantem non Ulixes linqueret,
Liquit canentes qui melodas virgines.
Probe & pudice, parce, frugi, abſtemie,
Facunde, nulli Rhetorum cedens ſtylo,
Et diſputator ad Cleanthen Stoicon ;
Scaurum Probumque corde callens intimo :
Et Epirote Cinea memor magis.
Sodalis & convictor, hoſpes jugiter :

REMARQUES.

(1) C'étoit une ville d'Italie ſituée entre Cajette & Tarracone, qui périt par le ſilence de ceux qui ayant apperçu les ennemis qui venoient l'attaquer, ne voulurent pas en avertir leurs Concitoyens.

(2) Ulyſſe cotoyant l'iſle des Syrênes évita leurs charmes, en ſe faiſant attacher au mât du vaiſſeau, & obligea ſon équipage de ſe boucher les oreilles.

A Nepotien, Grammairien & ensuite Rhéteur. 15.

Aimable, obligeant Nepotien, dont la jeunesse avoit toute l'expérience des vieillards, dont l'esprit sans aigreur, avoit beaucoup de complaisance, j'amais vous n'avez dit à personne rien de fâcheux. Vous faisiez la joie de mon cœur, vous étiez si secret que je vous faisois part de toutes mes peines, & de tous mes plaisirs, & que par votre silence, vous l'auriez emporté sur les Amycles (1). Ulisse (2) qui méprisa le chant des Syrennes, se seroit arrêté avec plaisir pour vous entendre narrer. Honnête homme, chaste, ménager, frugal, sobre, éloquent, votre style ne le cédoit à pas un Rhéteur; discourant aussi bien que le Stoïcien Cléanthe (3) vous possédiez à fonds les écrits de Sçaurus (4), & de Pto-

avec de la cire, de peur que l'harmonie de leur chant ne les retint.

(3) Ce disciple de Zénon, fut maître de Crysippe, & un fameux Dialecticien.

(4) Il y eut deux Scaurus, le pere & le fils. Le pere fut Précepteur d'Hadrien, fils de l'Empereur Antonin. Ils écrivirent tous les deux sur la Grammaire & l'Orthographe.

Parum quod hoſpes, mentis agitator meæ.
Conſilia nullus mente tam pura dedit,
Vel altiore conditu texit data.
Honore geſti præſidatus inclytus,
Decies novenas functus annorum vices,
Duos relinquens liberos, mortem oppetis,
Dolore multo, tam tuorum, quam meo.

Æmilius Magnus Arborius, Rhetor Toloſæ. 16.

Inter cognatos jam fletus, avuncule, Manes:
Inter Rhetoricos nunc memorandus eris.
Illud opus pietas, iſtud reverenda virorum
Nomina pro patriæ relligione habeant.
Bis meritum, duplici celebremus honore parentem

REMARQUES.

(1) Autre Grammairien fameux, de la Secte des Stoïciens, comme les précédens.

(2) Cineas, Ambaſſadeur de Pyrhus Roi d'Epire,

bus (1). Vous eutes plus de mémoire que l'Epirote Cineas (2) vous fûtes mon camarade, mon commensal, & mon hôte perpétuel ; c'est peu que d'avoir été mon hôte, vous étiez encore mon conseil. Personne ne donna ses avis avec moins de désintéressement, & les voilà d'un silence plus profond. Célèbre par la charge de Président, dont vous avez été honoré, vous avez vécu quatre-vingt dix ans, vous avez laissé deux enfants, & après votre mort, vos parents & moi, vous ont beaucoup regretté.

Æmilius Magnus Arborius, Rhéteur à Toulouse. 16.

Après vous avoir déja pleuré au nombre de mes parents défunts, je vais à présent, mon cher oncle, célébrer votre mémoire parmi celle des plus fameux Rhétheurs. Ma tendresse a été la cause du premier devoir que je vous ai rendu ; & mon amour pour la Patrie, va vous mettre au rang des hommes illustres. Honorons d'un double hon-

---

fut envoyé de la part de son Prince vers le Sénat de Rome. Le lendemain du jour qu'il entra au Sénat, il salua chacun par leur nom, tout l'Ordre des Sénateurs & des Chevaliers.

Arborium, Arborio patre, & avo Argicio.
Stemma tibi patris Æduici. Tarbellica Mauræ
Matris origo fuit. Ambo genus procerum.
Nobilis & dotata uxor: domus & ſchola, cultæ
Principum amicitiæ contigerunt juveni.
Dum Conſtantini fratres opulenta Toloſa
Exilii ſpecie ſepoſitos cohibet.
Byzanti inde arcem, Threſſæque Propontidis urbem
Conſtantinopolim fama tui pepulit.
Illic dives opum, doctoque ibi Cæſare honorus
Occumbis, patribus Magne ſuperſtitibus.

REMARQUES.

(1) Anaballien, Conſtance & Conſtans, furent freres du Grand Conſtantin, qui de Rome transfera le ſiége de l'Empire à Biſance, qu'il nomma la nouvelle Rome, & enſuite Conſtantinople, comme ayant été renouvellée & augmentée par lui. On ne lit dans pas un Auteur qu'il eut relégué ſes fres à Toulouſe, ni que pas un d'eux lui en eut donné le ſujet. Ce trait d'hiſtoire ne ſe trouve que dans Auſone.

neur,

neur, votre parent Arborius, qui l'a doublement mérité. Il étoit fils d'un autre Arborius, petit-fils d'Argicius; son pere étoit d'Autun, & sa mere Maura de Tarbes; ils étoient tous les deux issus de gens distingués par leur qualité. Sa femme connue par sa noblesse, étoit douée de beaucoup de mérite. Sa maison étoit illustre, son école fameuse, & quoique jeune il cultiva l'amitié des grands, pendant le temps que la puissante ville de Toulouse retenoit les freres (1) de Constantin, qui y étoient comme dans une espece d'exil. De-là votre réputation vola jusqu'à la Citadelle de Bysance, & jusqu'à Constantinople, Ville de la Propontide (2) Thracienne. Y étant devenu très-riche, & y ayant eu l'honneur d'avoir été Précepteur de César (3), vous mourûtes avant vos parents. L'amitié qu'Auguste conservoit pour vous, l'enga-

(2) Aujourd'hui mer de Marmora.

(3) Il y eut plusieurs Césars sous le régne de Constantin, sçavoir ses quatre fils, Crispus, Constantinus, Constantius & Constans; Licinius, fils de Constantia sa sœur, & Delmatius fils de son frere Anaballien. On ne sçait point quel de ces six Césars fut élevé par Arborius. Il y a lieu de présumer que ce fut Constantin, qui en reconnoissance de son éducation fit transporter ses cendres à Bordeaux.

In Patriam sed te sedem, ac monumenta
tuorum,
Principis Augusti restituit pietas.
Hinc renovat causam lacrymis, & flebile
munus,
Annuus ingrata relligione dies.

Exuperius, Rhetor Tolosæ. 17.

Exuperi memorande mihi, facunde sine arte,
Incessu gravis, & verbis ingentibus, ore
Pulcher, & ad summam, motuque habitu-
que venusto,
Copia cui fandi longe pulcherrima; quam si
Auditu tenus acciperes, deflata placeret;
Discussam, scires solidi nihil edere sensus,
Palladiæ primum toga te venerata Tolosæ,
Mox pepulit levitate pari. Narbo inde re-
cepit,

REMARQUES.

(1) Il faut prendre garde de ne point confondre cet Exupere avec un saint Evêque de Toulouse du même nom.

(2) Flavius Valerius Delmatius, & non Dalmatius, neveu du grand Constantin, après quelque

gea à faire porter vos cendres dans votre Patrie, & à les faire mettre dans le tombeau de vos ancêtres. Ainſi ce jour d'anniverſaire, eſt pour moi le nouveau ſujet de larmes que je répands, & du triſte préſent que je vous fais.

Exupere, Rhéteur à Toulouſe. 17.

Je dois faire mention de vous, Exupere (1), dont l'éloquence étoit naturelle, la démarche majeſtueuſe, les diſcours magnifiques, le viſage beau, & dont, en un mot, tous les dehors faiſoient plaiſir. Lorſqu'on vous entendoit parler, votre éloquence plaiſoit par la richeſſe de ſes termes, & perdoit de ſa beauté dès qu'on la déplaçoit. La même légéreté qui vous fit d'abord révérer de tous les Sçavants de Toulouſe, vous en fit ſortir par le même motif. Vous fûtes enſuite à Narbonne, où vous élevâtes les enfants de Delmatius (2) nom funeſte (3) pour les Rois) & où,

mois de règne avec Conſtantin, Conſtance & Conſtans, ſes couſins germains, périt par les embuches que lui tendit ce dernier.

(3) Par alluſion à la mort tragique de Delmatius & de ſes enfants.

Illic Dalmatio genitos, fatalia regum.
Nomina, tum pueros grandi mercede docendi
Formasti, Rhetor, metam prope puberis ævi.
Cæsareum qui mox indepti nomen, honorem
Præsidis, Hispanumque tibi tribuere tribunal.
Decedens, placidos mores, tranquillaque vitæ
Tempora prædives finisti sede Cadurca.
Sed patriæ te jura vocant, & origo parentum.
Burdigalæ ut rursum nomen de Rhetore reddas.

Marcello Marcelli filio, Grammatico Narbonensi. 18.

Nec te Marcello genitum Marcelle silebo:
Aspera quem genitrix urbe, domo, pepulit.

REMARQUES.

(1) Ses cendres furent transférées à Bordeaux.

pour la grande récompense qu'on vous donnoit, vous les formâtes jusqu'a ce qu'ils eussent presque fini leur âge de puberté. Etant ensuite devenus Césars, ils vous honorerent de la Présidence des Espagnes. Vous êtes mort à Cahors, très-riche, doué de fort bonnes mœurs, & après avoir passé une vie tranquille. Mais les droits de votre Patrie, & ceux de votre famille vous reclament (1), afin que vous portiez encore le nom de Rhéteur de Bordeaux.

A Marcellus, fils de Marcellus Grammairien de Narbonne. 18.

Je ne vous oublierai point Marcellus (2), fils de Marcellus, qu'une mere cruelle chassa de votre maison, & de votre Patrie.

(2) Ce Marcellus étoit fils d'un Médecin du même nom, qui dédia aux enfants de Théodose l'ancien un Livre des Empiriques. Dans la préface de cet ouvrage, il parle du pere de notre Poëte, qu'il appelle son concitoyen & son parent. Ainsi ce Marcellus le pere étoit, ou de Basas, ou de Bordeaux.

Sed fortuna potens cito reddidit omnia &
auxit.
Amissam primum Narbo dedit patriam.
Nobilis hic hospes Clarentius indole motus,
Egregiam natam conjugio attribuit.
Mox schola, & auditor multus, prætextaque pubes,
Grammatici nomen, divitiasque dedit.
Sed nunquam jugem cursum fortuna secundat,
Præsertim pravi nacta virum ingenii.
Verum oneranda mihi non sunt: memoranda recepi
Fata sat est dictum cuncta perisse simul.
Non tamen & nomen quo te non fraudo, receptum
Inter Grammaticos prætenuis meriti.

Sedatus, Rhetor Tolosanus. 19.

Relligio est tacitum si te, Sedate, relinquam,
Quamvis docendi manus indepte es foris.

REMARQUES.

(1) On voyoit autrefois près de Puipaulin sur le frontispice d'une maison, un bas-relief de Sedatus

Mais la puissance de la fortune vous rendit bientôt plus qu'on ne vous avoit ôté, Narbonne vous mît d'abord au rang de ses Citoyens. Le noble Clarence, chez lequel vous logiez, porté pour vous par une inclination naturelle, vous donna en mariage sa fille qui étoit parfaitement belle. Vous acquîtes le nom de Grammairien; & vous vous enrichîtes ensuite par le moyen de votre classe, où assistoit grand nombre d'auditeurs, & de jeunesse qui étoit encore revêtue de la pretexte. Mais la fortune ne favorise pas toujours, sur-tout lorsqu'elle trouve un homme d'un mauvais caractere. Au reste, je ne dois point blâmer, je dois seulement faire mention de votre sort. C'est assez de dire que tout périt à la fois, excepté seulement le nom que vous avez reçu parmi les Grammairiens de peu de considération, & duquel je ne vous priverai pas.

Sedatus, Rhéteur à Toulouse. 19.

Quoique vous ayez enseigné hors de votre Patrie, comme elle nous est commune, Sédatus (1), ce seroit un crime de

---

ayant la barbe & les cheveux crêpés, & tenant un livre à la main. Il y avoit cette inscription au-des-

Communis patria est tecum mihi : sorte potentis
  Fati, Tolosam nactus es sedem scholæ.
Illic conjugium, natique, opulensque senectus,
  Et fama, magno qualis est par Rhetori.
Quamvis externa tamen à regione reducit
  Te patria, & civem morte obita repetit.
Quumque vagantem operam divise impenderis urbi.
  Arbitrium de te sumit origo suum.
Est tua nunc sobole moremque secuta parentis,
  Narbonem, ac Romam nobilitat studiis.
: : : : :   Sed
Fama velit nolit, Burdigalam referet.

Staphylius, Rhetor civis Auscius. 20.

Hactenus observata mihi lex commemorandi

REMARQUES.

sus. D. M. Sedatus, c'est-à-dire, Diis Manibus Sedatus. Tollius est le seul des Interprétes qui prétende que cette inscription fut faite à Bordeaux, non à cause de la translation du corps de Sedatus, mais

vous passer sous silence ; le sort vous fit régenter à Toulouse, vous vous y mariâtes, y eûtes des enfans, y passâtes votre vieillesse dans l'opulence, & vous y acquîtes une réputation, telle qu'elle convenoit à un Rhéteur aussi habile que vous. Quoique vous fussiez dans un pays étranger, que vous eussiez enseigné dans une Ville éloignée de votre Patrie, la Ville dans laquelle vous êtes né l'ayant ainsi jugé à propos, votre Patrie vous reclama après votre mort, comme son Citoyen. La doctrine de vos enfans qui vivent encore, & qui ont marché sur vos traces, décore les villes de Rome, & de Narbonne. Mais quelque chose que la renommée dise de vous, elle dira partout que vous étiez Bourdelois.

Staphylius, Rhéteur, originaire d'Auch. 20.

J'ai observé jusqu'à présent de célébrer la mémoire de mes Concitoyens qui ont

---

seulement pour faire honneur à sa mémoire dont elle se glorifioit beaucoup. Je puis ajouter, sans dire une gasconade, que si cette derniere raison avoit eu lieu, cette ville auroit eu sujet de faire bien des inscriptions.

Cives, ſive domi, ſeu docuere foris.
Externum ſed fas conjungere civibus unum
Te, Staphyli, genitum ſtirpe Novem populis,
Tu mihi quod genitor, quod avunculus, unus utrumque
Alter ut Auſonius, alter ut Arborius.
Grammatice ad Scaurum, atque Probum, promptiſſime Rhetor,
Hiſtoriam callens Livii, & Herodoti.
Omnis doctrinæ ratio tibi cognita quantam
Condit ſexcentis Varro voluminibus.
Aurea mens vox ſuada tibi, tum ſermo quietus.
Nec cunctator eras, nec properante ſono.
Pulchra ſenecta, nitens habitus, procul ira, doluſque
Et placidæ vitæ congrua meta fuit.

REMARQUES.

(1) On prétend que la ville d'Auch étoit la Capitale de cette Province.

(2) Voyez les remarques ſur les Vers funébres faits à l'honneur de Nepotien.

(3) Cet Hiſtorien natif de Padoue écrivit les Décades de l'Empire Romain.

enseigné, ou dans ma ma Patrie, ou chez les étrangers ; mais ce n'est point un crime de vous insérer parmi eux, Staphylius, qui étiez né d'une famille de la Novempopulanie (1). Vous seul, fûtes pour moi la même chose que mon pere, & mon oncle, vous me servîtes d'un autre Ausone, & d'un autre Arborius. Aussi sçavant Grammairien que Sçaurus (2) & Probus, Rhéteur extrêmement disert, vous sçaviez tout ce qu'ont écrit Tite-Live (3) & Hérodote (4). Vous possédiez tous les genres d'éruditions que Varron (5) a renfermé dans six cent (6) volumes. Vous étiez d'un naturel charmant, vous aviez le don de persuader, & vos discours modérés, n'admettoient ni retardement, ni volubilité. Propre dans vos habits, ayant en horreur la haine, & la fraude, vous jouîtes d'une verte vieillesse, & comme il convenoit à votre vie, vous passâtes en paix la fin de vos jours.

---

(4) Hérodote naquit en Carie, & fut le meilleur des Historiens Grecs. Voyez Lucien dans son Dialogue d'Hérodote ou Etion.

(5) Ce fut le plus sçavant des Romains.

(6) Ce nombre est pour désigner la multitude des écrits de cet Auteur, dont nous n'avons aujourd'hui que quelques ouvrages sur l'Agriculture, & les Etymologies de la langue Latine.

Crispus & Urbicus, Grammatici Latini & Græci. 21.

Tu quoque in ævum, Crispe, futurum
Mœsti venies commemoratus
Munere threni.
Qui primævos, fandique rudes
Elementorum prima docebas
Signa novorum.
Creditus olim fervere mero,
Ut Virgilii Flaccique locis
Æmula ferres.
Et tibi, Latiis posthabite orsis
Urbice. Grajis celebris, carmen
Sic ἐλελιτέο
Idest, Lamentabor.
Nam tu Crispo conjuncte tuo
Prosa solebas, & versu loqui
Impete eodem;
Priscos ut & Heroas olim
Carmine Homeri commemoratos
Fando referres:

REMARQUES.

(1) C'étoit Ménélas, fils de Phlistenis.

Crispus & Urbicus, Grammairiens Latins & Grecs. 21.

Mes tristes vers transmettront aussi votre mémoire aux siécles à venir, Crispus, qui appreniez à épeler les enfants qui commençoient à parler, on croit qu'autrefois vous avez assez aimé le vin, pour que votre Poësie lui donnât des louanges qui pussent égaler les descriptions qu'en ont fait Virgile & Horace. Je gémirai aussi sur votre mort, Urbicus, qui préférâtes l'étude de la Langue grecque a celle de la latine, qui étiez uni avec votre ami Crispus, qui travailliez en vers & en prose, avec la même facilité, & qui vous rappelliez dans vos discours, ces anciens Héros qu'Homere a autrefois chanté, en parlant de l'aimable briéveté de Phlistenide (1), de la véhémente éloquence d'Ulisse (2), ou du beau parleur le Roi Nestor (3), qui avec la douceur d'une voix charmante, disoit les choses du monde les plus agréables.

(2) Nous en avons déja parlé dans les remarques sur l'Epigramme de Pénélope.

(3) Voyez les remarques de la dix-huitiéme Epigramme.

Ducem in paucis, ut Phlifteniden;
Et torrentis, ceu Dulichii
Ninguida dicta,
Et mellitæ nectare vocis
Dulcia fatu verba canentem
nestora regem.
Ambo loqui faciles, ambo omnia carmina docti,
Callentes mython plafmata, & hiftoriam.
Liberi & ambo genus: fed quos meruiffe deceret
Nancifci, ut cluerent patribus ingenuis.

Victorio Sub-Doctori, five-Profcholo. 22.

Victori ftudiofe, memor celer, ignoratis
Affidue in libris, nec nifi operta legens,
Exefas tineis, opicafque evolvere chartas.
Major quam promptis cura tibi in ftudiis.

REMARQUES.

(1) Suetone cite plufieurs Grammairiens qui avoient été prefque tous efclaves. Sans doute que les parents de cet Urbicus & Crifpus furent affranchis, & que par là ils devinrent libres. C'eft ce qu'a prétendu dire Aufone.

Vous aviez tous les deux la parole aiſée, vous excelliez tous les deux dans toute ſorte de vers, & poſſédiez l'hiſtoire & la fable. Vous naquîtes tous les deux de parents libres, mais vous méritiez tous les deux d'avoir eu des ancêtres de la condition (1) deſquels vous euſſiez pû vous faire honneur.

A Victorius, Sous-Docteur, ou Sous-Principal. 22.

Studieux Victorius, qui aviez beaucoup de mémoire, dont l'eſprit étoit vif, qui étiez continuellement occupé à lire des livres inconnus, & n'y cherchiez que ce qui étoit caché aux autres, qui feuilletiez les anciens titres couverts de pouſſiere, & préfériez aux études familieres, celle de ſçavoir quel étoit anciennement le droit des Pontifes (2), comment ſe faiſoient les alliances,

(2) Tite-Live liv. quarantiéme, dit que Numa, ſecond Roi des Romains, avoit écrit ſept livres, dans leſquels étoient renfermés les droits des Pontifes.

Quod jus pontificum, quæ fœdera: stemmata quod olim
Ante Numam fuerat sacrificis Curibus:
Quod Castor cunctis de regibus ambiguis, quod
Conjugis à libris ediderat Rhodope:
Quod jus Pontificum, veterum que scita Quiritum,
Quæ consulta patrum, quid Draco, quidve Solon
Sanxerit; & Locris dederit quæ jura Zeleucus:
Sub Jove quæ Minos, quid Themis, ante Jovem,

REMARQUES.

(1) Ce peuple étoit très-ancien dans l'Italie.

(2) Ce Castor étoit un Sçavant, sur lequel la variété des Auteurs ne permet d'assurer rien de positif.

(3) On donna ce nom au peuple Romain, à cause de Romulus leur fondateur qu'on appella Quiris, des piques de ce nom qui étoit lors en usage.

(4) Il fut le plus ancien Législateur des Athéniens. Ses loix étoient si séveres, que Demadés disoit qu'elles avoient été écrites avec du sang; Solon les abrogea, & en établit d'autres.

(5) Ce Législateur de la ville de Locres, fut un

quelle étoit avant Numa l'origine des Prêtres Sabins (1); ce que Castor (2) a écrit des Rois que l'on ne connoît pas assez, ce que Rhodope a mis au jour des livres de son époux, quel étoit le droit des Pontifes, quelles étoient les Ordonnances des Quirites (3), & quels sont les décrets du Sénat. Quelles Loix avoient établies Dracon (4) & Solon. Ce que Zaleuque (5) a prescrit aux Locriens; ce que fait Minos (6) sous les ordres de Jupiter, ce à quoi s'occupoit Thémis (7) avant la naissance de ce même Dieu. Toutes ces choses vous étoient plus connues, que les ouvrages de Ciceron & de Virgile, & que tout ce que contiennent les Historiens latins. Peut-être que vous vous y seriez occupé plus long-

---

disciple de Pythagore, & mit au nombre de ces loix, qu'il ne seroit point permis sous peine de la vie, à aucun malade de boire du vin sans ordonnance du Médecin. Un Législateur peut-il avoir autant de foiblesse pour des decrets de cette Faculté?

(6) Fils de Jupiter & d'Europe, il fut Roi de Candie, & étoit si équitable, qu'après sa mort, Pluton le choisit pour un des Juges des Enfers. Homere dit dans son Odyssée, que Minos fut pendant neuf ans le disciple de Jupiter.

(7) Elle étoit fille du Ciel & de la Terre, & sœur aînée de Saturne, elle donna des Loix aux hommes avant que son neveu Jupiter ne leur en prescrivît.

Nota tibi potius, quam Tullius, & Maro nostri,
Et quidquid Latia conditur in historia.
Fors istos etiam tibi lectio longa dedisset:
Supremum Lachesis ni celerasset iter.
Exili nostræ fucatus honore cathedræ,
Libato tenuis nomine Grammatici.
Longinquis posthac Romæ defunctus in oris;
Ad quas de Siculo littore transieras.
Sed modo nobilium memoratu in agmine, gaude:
Pervenit ad manes si pia vera tuos.

Dynamio Burdigalensi, qui in Hispania docuit, & obiit. 23.

Sed neque te mœsta, Dynami, fraudabo querela,
Municipem patriæ, causidicumque meæ.
Crimine adulterii quem saucia fama fugavit;
Parvula quem latebris fovit Ilerda suis.
Quem locupletavit conjux Hispana latentem;
Namque ibi mutato nomine Rhetor eras.
Rhetor, Flavinii cognomine dissimulatus,

temps, si la Parque ne s'étoit hâtée de filer votre dernier jour. Décoré du mince honneur d'avoir eu une de nos chaires, & du foible nom de Grammairien de peu de mérite, vous êtes mort à Rome, lieu éloigné de nous, & où vous aviez passé de Sicile étant. Mais à présent qu'on vous a mis au nombre des Professeurs célébres, ce doit être pour vous un sujet de joie, si les vers que j'ai fait à votre honneur parviennent jusqu'à vos mânes.

A Dynamius, natif de Bordeaux, qui régenta, & mourut en Espagne. 23.

Je ne vous passerai point sous silence, Dynamius, qui fûtes Citoyen & Avocat de Bordeaux, qui étant obligé de quitter votre Patrie à cause du crime d'adultere que l'on vous imputa. Vous vous retirâtes dans la petite ville de Lérida (1), pendans le temps que vous vous y teniez caché, vous vous mariâtes avec une riche Espagnole, ayant changé de nom, de peur

REMARQUES.

(1) Ville d'Espagne située sur le Segre, que les Catalans nomment Agua Naval.

Ne posset profugum prodere culpa suum.
Reddiderat quamvis patriæ te sera voluptas,
Mox residem rursum traxit Ilerda domus.
Qualiscumque tuæ fuerit fuga, famaque vitæ,
Jungeris antiqua tu mihi amicitia.
Officiumque meum, sensus si manibus ullus,
Accipe jam verus morte obita. Dynami.
Diversis quamvis jaceas defunctus in oris :
Commemorat mœstis te pia cura elegis.

Acilio Glabrioni Grammatico Juniori Burdigalensi. 24.

Doctrinæ, vitæque pari brevitate caducum,
Glabrio, te mœstis commemorabo elegis.
Stemmate nobilium deductum nomen avorum,
Glabrio Aquiline Dardana progenies,
Tu quondam puero compar mihi discipulus mox,
Me dehinc facto Rhetore, Grammaticus.
Inque foro tutela reis, & cultor in agris,
Digne, diu partis qui fruerere bonis.
Commode, læte, benigne, abstemie, tam bone dandis
Semper consiliis, quam taciturne datis.

d'être reconnu, vous y professâtes la Rhétorique sous le nom de Flavinius. Quoique votre amour pour la Patrie vous y fit revenir un peu tard, la famille que vous aviez à Lérida vous y rappella bientôt. Quelle qu'ait été la réputation de vos mœurs & la cause de votre fuite, il y a long-temps que vous êtes mon ami. Quoique vous soyez inhumé dans un Pays lointain, *Dynamius* que je chéris véritablement, mon amitié pour vous, célébre votre mémoire dans cette élégie, & si les mânes sont capables de quelque sentiment, recevez ce devoir d'affection que je vous rends.

A Acilius (1) *Glabrio le jeune, Grammairien de Bordeaux.* 24.

Je parlerai de vous dans cette élégie, Glabrio Aquilinus, qui avez aussi peu vécu qu'enseigné, qui tirez votre origine des Troyens, & votre nom de très-nobles ayeux.

REMARQUES.

(1) On lit Attilius dans tous les autres livres. C'est à M. l'Abbé Souchay auquel on doit cette correction sur une ancienne inscription qu'il rapporte, & qu'on pourra voir dans son édition d'Ausone.

Tam decus omne tuis, quam mox dolor, omnia acerbo
Funere præreptus, Glabrio, destituis:
Uxore & natis, genitore & matre relictis,
Eheu quam multis perdite nominibus!
Flete diu nobis, nunquam satis, accipe acerbum,
Glabrio, in æternum commemorate, VALE.

Coronis. 25.

Quos legis à prima deductos menide libri;
Doctores patriæ scito fuisse meæ.

REMARQUES.

(1) Il semble que le Barreau, & la défense des causes, fut alors comme quelque chose d'insépara-

Vous fûtes jadis mon Condiſciple, & régentâtes la Grammaire dans le temps que je fus fait Rhéteur. Digne de jouir plus long-temps des biens que vous aviez acquis, vous étiez au Barreau le défenſeur (1) des accuſés, & vous vous occupiez à la campagne aux amuſements de l'agriculture. Complaiſant, enjoué, ſobre, toujours auſſi propre à donner des bons conſeils, que ſecret après les avoir donné; vous étiez autant l'ornement de vos amis, que vous cauſâtes enſuite leur douleur. Enlevé par une mort cruelle, vous quittez tout, ô Glabrio, laiſſant après vous votre épouſe, vos enfants, votre pere, & votre mere. Hélas! pour combien de perſonnes n'êtes-vous pas perdu. Glabrio, que j'ai pleuré long-temps, & qu'on ne ſçauroit aſſez regretter, vous, dont je viens de tranſmettre la mémoire à la poſtérité, recevez ce triſte adieu que je vous fais.

Fin de l'Ouvrage. 25.

Sachez que les Profeſſeurs dont vous avez

---

blement attaché au métier de Profeſſeur. Il ne doit pas être ſurprenant, s'ils étoient autant eſtimés, & ſi on recherchoit leur alliance, lorſqu'ils s'acquitoient avec dignité de ces deux emplois.

Grammatici in ſtudio, vel Rhetoris, vel in utroque:
Quos memoraſſe mihi, morte obita, ſatis eſt.
Viventum inlecebra eſt laudatio, nomina tantum
Voce ciere, ſuis ſufficiet tumulis.
Ergo qui noſtræ legis otia triſtia chartæ,
Eloquium tu ne quære, ſed officium.
Quo claris doctiſque viris pia cura parentat:
Dum decora egregiæ commeminit patriæ.

Poeta. 26.

Valete manes inclytorum Rhetorum.
Valete doctores probi.
Hiſtoria ſi quos, vel poëticus ſtylus,
Forum ve fecit nobiles:
Medicæ vel artis, dogma vel Platonicum,
Dedit perenni gloriæ:
Et ſi qua cunctis cura viventum placet.
Juvatque honor ſuperſtitum:
Accipe mœſtum carminis cultum mei,
Textum querela flebili.

lû les éloges funébres, & dont j'ai parlé dès le commencement de ce livre, ont été des sçavans de ma Patrie, qui se sont distingués dans l'étude de la Grammaire, & de la Rhétorique, ou même tout à la fois dans l'une & dans l'autre de ces Sciences. Il me suffit d'avoir célébré leur mémoire après leur mort. Les louanges sont les attraits des vivans. Ce sera assez pour leurs tombeaux, de n'avoir évoqué que leurs noms. Vous donc qui lisez ces vers funébres que le loisir nous a permis de faire, n'y recherchez pas l'éloquence; mais seulement l'affection qui m'a fait célébrer la mémoire de ceux qui ont décoré ma Patrie, & rendre mes derniers devoirs à des hommes qui se sont rendu fameux par leur doctrine.

Le Poëte. 26.

Mânes des fameux Rhéteurs, Docteurs irréprochables, je vous dis un éternel adieu. S'il en est quelqu'un, que l'Histoire, la Poësie, ou le Barreau ont rendu célébres; auxquels la Médecine ou la Philosophie ayent acquis une réputation immortelle; si vous êtes sensible à l'affection qu'ont pour vous les mortels, & si les honneurs de vos Successeurs, vous font plaisir, recevez cette plainte funébre, triste hommage de

Sedem ſepulchris ſervet immotus cinis.
  Memoria vivat nominum :
Dum remeat illud, judicis dono dei,
  Cummune cum dis ſæculum.

EPITAHIA HEROUM

Qui bello Trojano interfuerunt.

Auſonius Lectori ſuo. 5.

Ad rem pertinere exiſtimavi, ut vel vanum opuſculum materiæ congruentis abſolverem, & libello, qui commemorationem habet eorum, qui vel peregrini Burdigalæ, vel qui Burdigalenſes peregre docuerunt, epitaphia ſubnecterem, ſcilicet titulos ſepulchrales HEROUM, qui bello Trojano interfuerunt. Quæ antiqua quum apud Philologum quendam reperiſſem. Latino ſermone converti, non ut inſervirem ordini perſequendi, ſed ut coherem libere, nec aberrarem.

REMARQUES.

(1) Au Jugement général qui ſe fera à la fin du monde.

ma Muſe, & des vers que j'ai fait à votre honneur. Que la mémoire de vos noms paſſe à la poſtérité, juſqu'à ce que ce jour (1) arrive, où par la grace de Dieu, nous aurons tous une vie commune avec les bienheureux.

ÉPITAPHES POUR LES HÉROS

Qui furent à la guerre de Troyes.

Auſone à ſon Lecteur. Salut.

Afin de groſſir ce foible Ouvrage d'une matiere convenable, j'ai cru, que je devois ajouter au livre qui célébre la mémoire des étrangers, qui ont enſeigné à Bordeaux, où des Bourdelois qui ont profeſſé hors de leur Patrie, j'ai cru, dis-je, y devoir joindre les éphitaphes, c'eſt-à-dire les inſcriptions ſépulchrales des Héros qui furent à la guerre de Troye. Ayant trouvé ces antiquités grecques, chez un Amateur des Belles-Lettres, je les ai traduites en latin, de façon que je ne me ſuis point attaché à l'ordre que je leur avois trouvé; mais j'ai fait enſorte que ſans m'en écarter, je puſſe facilement les ajuſter enſemble.

Agamemnoni. 1.

Rex regum Atrides, fraternæ conjugis ultor,
Oppetii manibus conjugis ipse meæ.
Quid prodest Helenes raptum punisse dolentem,
Vindicem adulterii quum Clytemnestra necet?

Menelao. 2.

Felix ô Menelae, Deum cui debita sedes,
Decretumque piis Manibus Elysium.
Tyndareo dilecte gener, dilecte Tonanti,
Conjugii vindex, ultor adulterii.
Æterno pollens ævo, æternaque juventa,
Nec leti passus tempora, nec senii.

REMARQUES.

(1) Fils de Pelops & d'Hipodamie, pere d'Agamemnon & de Ménélas, il fut tué par Egisse son neveu, & fils de Thieste.

(2) Pâris enleva Hélene, femme de Ménélas. Ce rapt fut la cause du saccagement de Troye.

(3) Fille de Tyndare & de Leda, qui, pendant qu'Agamemnon son époux étoit au siége de Troyes,

Pour Agamemnon. 1.

Fils d'Atrée (1) commandant aux Rois vengeurs de l'épouse de mon frere, je meurs par les mains de mon épouse. A quoi me sert d'avoir puni celui qui se repentoit (2) du rapt d'Hélene, si Clytemnestre (3) fait mourir le vengeur d'un adultere.

Pour Ménélas. 2.

Heureux Ménélas à qui le Ciel est dû (4), & aux mânes duquel on a accordé les Champs Elysées, gendre chéri de Tyndare, agréable à Jupiter, protecteur des droits du mariage, vengeur de l'adultere, ne vieillissant, ni ne mourant jamais, vous jouissez d'un séjour éternel, & d'une jeunesse inaltérable.

---

se rendit amoureuse d'Egiste, par le moyen duquel elle fit périr son mari.

(4) Dans le quarantiéme livre de l'Odyssée, Prothée promet à Ménélas de la part des Dieux, qu'il ne mourra point à Argos; mais que les Dieux l'enverront dans les Champs Elisées, qui étoient selon les Poëtes, le lieu des Enfers où étoit le séjour des bienheureux.

Ajaci. 3.

Ajacis tumulo pariter tegor obruta Virtus,
Inlachrymans bustis funeris ipsa mei :
Incomptas, lacerata comas, quod parvus Atrides
Cedere me structis compulit insidiis.
Jam dabo purpureum claro de sanguine florem,
Testantem gemitum crimina judicii.

Achilli. 4.

Non una Æacidem tellus habet, ossa teguntur
Littore Sigeo, crinem Larissa cremavit.
Pars tumuli. . . . .
Orbi sed in toto. . . . Homer. . . .

REMARQUES.

M. l'Abbé Souchay a ainsi rempli cette lacune.
Europæ : Asiæ pars altera cessit :
Versu clarescit Homeri.

(1) Fils de Telamon & d'Hesione, disputant avec Ulysse les armes d'Achille, il fut supplanté par Agamemnon qui favorisoit Ulysse. Il se tua de désespoir de l'épée qu'Hector lui avoit donné.

Pour Ajax (1). 3.

La valeur s'ensevelit dans mon tombeau, j'arrose mon bucher de mes larmes, j'arrache mes cheveux épars, parce que l'injuste Ménélas m'a fait succomber aux embuches qu'il m'avoit tendu. Je ferai naître de mon sang une fleur (2) de couleur de pourpre, qui servira de preuve, combien je me plains de l'injuste jugement que l'on a fait.

Pour Achille. 4.

La même terre ne posséde pas Achille (3) en entier. Ses os ont été ensevelis sur le bord du fleuve Sigée, ses cheveux ont été brûlés à l'Arissa (4). Ainsi chacune de ces terres lui sert de tombeau, ceci est connu de tout l'Univers par le moyen d'Homere.

(2) Les Poëtes feignirent que la Hyacinthe étoit venue du sang d'Ajax.

(3) Fils de Pelée Roi de Thessalia & de Thétis, fut tué par Pâris dans le Temple d'Apollon, pendant qu'il épousoit Polixène, fille de Priam.

(4) Aujourd'hui Larizzo ville de Thessalie, & la Patrie d'Achille.

Ulixi. 5.

Conditus hoc tumulo Laerta natus Ulixes.
Perlege Odyſſean, omnia noſſe volens.

Diomedi. 6.

Conditur hic, genitore bono melior Diomedes;
Crimen ab uxoris pulſis dotalibus agris.
Argyripam, claroſque viris qui condidit Arpos:
Clarior urbe nova, patriæ quam ſede vetuſta.

Antilocho. 7.

Conſiliis, belloque potens, quæ copula rara eſt,

REMARQUES.

(1) Au retour de ſes voyages, il fut tué par Télégone ſon fils qu'il avoit eu de Circé, étant venu au Palais de ſon pere pour lui rendre ſes reſpects, il fut repouſſé comme un inconnu. Ce refus ayant cauſé beaucoup d'émeute, Ulyſſe voulut l'appaiſer, Télégone qui ne le connoiſſoit pas, le perça d'un ja-

Pour Ulisse. 5.

Cy git Ulisse (1) né à Laerce. Lisez l'Odissée, si vous voulez sçavoir toutes ses aventures.

Pour Diomede. 6.

Ici repose Diomede (2) qui fut plus vaillant que son pere, qui abandonna son patrimoine à cause du crime de son épouse (3), qui bâtit dans la Pouille la ville d'Argyripe (4), & celle d'Arpos fameuse par les hommes illustres qu'elle a donné. Il fut plus célébre par sa nouvelle Ville, que par son ancienne Patrie.

Pour Antiloque. 7.

Bon à donner des conseils militaires, &

---

velot auquel il avoit attaché l'épine venimeuse d'une Truite de mer.

(2) Celui-ci différent d'un Roi de Thrace de même nom qu'Hercule fit périr, fut Roi d'Etolie, fils de Tydée & de Deiphile, ou de Pœribée, comme l'assurent d'autres Auteurs.

(3) Elle se nommoit Œgiale, & se livra à toutes sortes de prostitutions pendant l'absence de son époux.

(4) Argyripe & Arpos sont deux noms de la même ville, on l'appolle aujourd'hui Sarpi.

Carus & Atridis, carus & Æacidis;
Præmia virtutis, ſimul & pietatis adeptus,
Servato Antilochus Neſtore patre, obii.
Non hic ordo fuit: ſed juſtius ille ſuperſtes,
Troja capi ſine quo perfida non poterat.

Neſtori. 8.

Hoc tegor in tumulo, quarti jam prodigus ævi
Neſtor, conſilio clarus, & eloquio.
Objecit ſeſe cujus pro morte peremptus
Filius: & nati vulnere vivo pater.
Eheu: cur fatis diſponere ſic placet ævum.
Tam longum, ut nobis: tam breve, ut Antilocho?

Pyrro. 9.

Orbe tegor medio, major virtute paterna,

REMARQUES.

(1) Agamemnon & Ménélas, fils d'Atrée.
(2) Achille, Ajax, Teucre & Patrocle, neveux d'Æaque.

ce qui eſt aſſez rare, propre à les exécuter, ami commun des Atrides (1) & des Æacides (2), j'obtins les récompenſes dues à la valeur, & à la tendreſſe. Je mourus pour conſerver la vie à mon pere Neſtor. Ce n'étoit cependant pas là, l'ordre de la nature; mais il convenoit mieux qu'il me ſurvéquît, puiſque ſans lui on ne pouvoit prendre la perfide ville de Troye.

Pour Neſtor. 8.

Célébre par mes conſeils, & par mon éloquence, je repoſe ſous ce tombeau, après avoir commencé le quatriéme âge. mon fils Antilochus ſe dévoua à la mort pour me conſerver la vie, & je ne vis qu'au dépens de ſes jours. Hélas! Pourquoi le deſtin ſe plaît-il à diſpoſer ainſi de notre âge? D'où vient qu'il m'accorde une vie auſſi longue, & une auſſi courte à Antilochus.

Pour Pyrhus. 9.

Enſeveli au milieu (3) de l'Univers,

(3) C'eſt que les Anciens croyoient que la Ville de Delphes, conſacrée à Apollon, & qu'on nomme aujourd'hui Salona, étoit ſituée au milieu de l'Univers.

Quod puer, & regis Pyrrhus opima tuli.
Impius ante aras quem fraude peremit Oreftes,
Quid mirum, cæfa jam genitrice furens?

Euryalo. 10.

Nec me non dignum titulo Pleuronia credit :
Cui communis erat cum Diomede domus.
Euryalo & Sthenelo. Nam tertius hoc ego regnum
Poffedi : de quo nunc fatis eft tumulus.

Guneo. 11.

Gunea pontus habet. Tumulus fine corpore, nomen ;

REMARQUES.

(1) Par la mort de Priam Roi des Troyens, que tua Pyrhus.

(2) Il étoit fils d'Agamemnon & de Clytemneftre, les Poëtes difent qu'il fut agité des furies, à caufe qu'il avoit tué fa mere.

j'ai acquis plus de réputation que mon pere, parce qu'étant encore enfant, j'enlevai les riches dépouilles d'un Roi (1). Le sacrilége Oreste (2) me (3) tua par surprise au devant des autels (4). Sa fureur ne doit point surprendre. Son matricide en étoit la cause.

Pour Euryale. 10.

L'Etolie me (5) croît digne d'une inscription sépulchrale. Ma Patrie m'est commune avec Diomede & Stenelus, car je suis le troisiéme qui ait possédé ce Royaume. Ce tombeau me suffit à présent.

Pour Guneus. 11.

La mer posséde le corps de Guneus, son

(3) Pyrhus fils d'Achille, fut aussi nommé Neoptoleme, à cause qu'il fut fort jeune à la guerre. On ne peut point assurer s'il étoit fils d'Iphigénie, fille d'Agamemnon, ou de Deidamie fille de Lycomede. On croit cependant que c'étoit de la derniere. Il fut enseveli à Delphes, près du Temple d'Apollon.

(4) Il épousoit alors Hermione, fille de Ménélas & d'Hélene, qu'on avoit auparavant promis à Oreste.

(5) Il fut fils de Mecistée, qui étoit frere d'Adraste & Roi des Orgiens.

Fama homines inter, cœlum animus repetit.
Cuncta elementa duci tanto commune sepulchrum,
Quæ? cœlum, & tellus, & mare, & ora virum.

Protesilao. 12.

Fatale adscriptum nomen mihi Protesilao.
Nam primus Danaum bello obii Phrygio,
Audaci ingressus Sigeïa littora saltu,
Captus pellacis Laertiadæ insidiis.
Qui ne Trojanæ premeret pede littora terræ,
Ipse super proprium desiliit clipeum.
Quid queror? hoc letum jam tum mea fata canebant.
Tale mihi nomen quum pater imposuit.



tombeau est vuide de ses cendres. Son nom, & sa réputation ont resté parmi les hommes; & son esprit s'est envolé dans le Ciel. Tous les éléments servent de sépulture à un aussi grand Capitaine (1). Quels éléments! Le Ciel, la Terre, la Mer, & la mémoire qu'en conservent les hommes.

Pour Protesilas. 12.

On me donna le nom fatal de Protesilas, parce que je devois être le premier des Grecs, qui seroit tué à la guerre de Troye. Ayant tombé dans les embuches que me tendit le flateur Ulisse, je descendis hardiment sur les bords du fleuve Sigée, & je sautai sur mon bouclier afin que mes pieds ne touchâssent pas le rivage Troyen. Pourquoi me plains-je? Mes destinées m'annoncerent cette mort, lorsque mon pere m'imposa un semblable nom.

REMARQUES.

(1) Ce Capitaine conduisit à Troye vingt-deux vaisseaux de Ciphus, Ville de Thessalie. Hom. 2. Iliad.

Voyez les remarques sur la dixneuviéme Epigramme.

Deiphobo. 13.

Proditus ad pœnam, ſceleratæ fraude Lacenæ,
Et deformato corpore Deiphobus,
Non habeo tumulum, niſi quem mihi voce vocantis
Et pius Æneas, & Maro compoſuit.

Hectori. 14.

Hectoris hic tumulus : cum quo ſua Troja ſepulta eſt.
Conduntur pariter, qui periere ſimul.

Aſtyanacti. 15.

Flos Aſiæ, tantaque unus de gente ſuperſtes.
Parvulus, Argivis ſed jam de patre timendus,
Hic jaceo Aſtyanax, Scæis dejectus ab altis,

REMARQUES.

(1) Il étoit fils de Priam & d'Hercule, & épouſa ene après la mort de Pàris. La nuit que Troye

Pour Deiphobe (1). 13.

Livré à la mort par la trahiſon de l'infâme Hélene, ayant tout le corps défiguré par mes bleſſures, je n'ai point d'autre tombeau, que celui que le pieux Ænée, & Virgile (2) m'ont donné après avoir évoqué mes mânes.

Pour Hector. 14.

C'eſt ici le tombeau d'Hector avec lequel la ville de Troye eſt enſevelie, leurs cendres doivent être mêlées, puiſqu'ils ont péri enſemble.

Pour Aſtianax (3). 15.

Quoique je fuſſe la fleur de l'Aſie, l'unique rejetton d'une nombreuſe famille, & encore un jeune enfant, je gis ici, parce que j'étois redoutable aux Grecs à cauſe de la mémoire de mon pere, on me jetta par-

---

fut priſe, Hélene le fit poignarder dans ſon lit, pour faire ſa paix avec Ménélas.

(2) Liſez le ſixiéme livre de l'Enéide.

(3) Il étoit fils d'Hector & d'Andromaque.

Pro dolor! Iliaci Neptunia mœnia muri
Viderunt aliquid crudelius Hectore tracto.

Sarpedoni. 16.

Sarpedon Lycius, genitus Jove, numine patris
Sperabam cœlum; sed tegor hoc tumulo,
Sanguineis fletus lachrymis, pro ferrea fata!
Et patitur luctum, qui prohibere potest.

Nasti & Amphimacho. 17.

Nastes, Amphimachusque Nomionis inclyta proles,

REMARQUES.

(1) C'étoit une porte de la ville de Troye, par-dessus laquelle les Grecs voulant faire périr le reste de la nombreuse famille de Priam, jetterent le jeune Astyanax.

(2) Achille ayant tué Hector, lui perça les pieds, y passa au travers une courroie de cuir, l'attacha à son char, & lui fit faire le tour de la ville. Quoique ce spectacle fut quelque chose d'horrible, la mort du jeune Astyanax arraché d'entre les bras de sa mere,

dessus la porte de Scée (1); mais, ô douleur! les murs d'Ilium que Neptune avoit bât, ont apperçu quelque chose de plus affreux, lorsqu'ils virent traîner (2) le corps d'Hector.

Pour Sarpédon (3). 16.

Né dans la Lycie, & fils de Jupiter, j'espérois d'être un jour dans le Ciel à cause de la Divinité de mon pere; mais je gis sous ce tombeau, après avoir été pleuré avec des larmes de sang (4). O cruel destin! celui-là gémit sur ma perte qui pouvoit l'empêcher.

Pour Nastes & Amphimaque. 17.

Illustres enfants de Nomion, jadis Chefs

---

précipité du haut d'une muraille, paroît encore quelque chose de plus cruel, & de plus dénaturé.

(3) Il y eut plusieurs Sarpedons, deux entr'autres qui furent fils de Jupiter; celui que Minos chassa de Créte, & qui régna en Sytie, étoit fils de Jupiter & d'Europe. Mais celui dont il est ici question, étoit fils de Jupiter & de Laodamie, fille de Bellerophon; il vint au secours des Grecs qui assiégeoient Troye, & fut tué par Patrocle.

(4) Jupiter forcé de céder au destin, & ne pou-

Ductores quondam, pulvis & umbra ſumus.

Troilo. 18.

Hectore proſtrato, nec dis, nec viribus æqui
Congreſſus ſævo Troilus Æacidæ
Raptatus bigis fratris conjungor honori.
Cujus ob exemplum nec mihi pœna gravis.

Polidoro. 19.

Cede procul, myrtàmque iſtam fuge neſcius hoſpes,
Telorum ſeges eſt ſanguine adulta meo.
Confixus jaculis, & ab ipſa cæde ſepultus,
Condor in hoc tumulo bis Polydorus ego.

REMARQUES.

vant conſerver la vie à Sarpedon, il en verſa des larmes de ſang, qui ſe répandirent juſques ſur la terre. Homere 16 liv. Iliade.

(1) Ce furent eux qui conduiſirent les peuples de

(1) d'une armée, aujourd'hui au rang des ombres, nous ne sommes plus que de la poussiere.

Pour Troile (2). 18.

Avec une force inégale & sans être protégé des Dieux, je voulus après la mort d'Hector, en venir aux mains avec le cruel Achille. Traîné par un char à deux chevaux, je partageai le sort de mon frere, & la mort ne me fit aucune peine par l'exemple qu'il m'avoit donné.

Pour Polydore. 19.

Passant qui ignorez ma mort, retirez-vous loin d'ici, fuyez ce lieu plein de myrthe; il y a une foule de darts qui se nourrissent dans mon sang. Percé de fléches, & couvert de leurs ruines, je suis deux fois enseveli dans ce même tombeau. Le pieux Ænée sçait, & vous aussi, Roi (3) impie,

Carie au secours des Troyens. Amphimaque fut tué par Achille.

(2) Il étoit fils d'Hécube, & on ignoroit si Apollon ou Priam étoit son pere. Il fut tué par Achille comme son frere Hector, & traîné de même.

(3) Priam se défiant du succès de la guerre de

Scitpius Æneas, & tu, rex impie : quod me
Thracia pœna premit, Trojaque cura premit.

Euphemo. 20.

Euphemum Ciconum ductorem Troïa tellus
Condidit, hastati Martis ad effigiem.
Nec satis est titulum saxo incidisse sepulchri,
Insuper & frontem mole onerant statuæ.
Ocyus ista ruunt, quæ sic cumulata locantur.
Major ubi est cultus, magna ruina sub est.

Hippothoo, & Pyleo in horto sepultis. 21.

Hippothoum Pyleumque tenet gremio infima tellus,

REMARQUES.

Troye, envoya avec des trésors considérables son fils Polydore à Polymnestor, afin que ce Roi de Thrace élevât ce jeune Prince dans son Palais, & conservât ses biens. Les Troyens vaincus, ce perfide ami fit égorger Polydore, & s'empara de tous ses trésors.

(r) On peut voir au commencement du troisiéme

que j'ai ſuccombé ſous le châtiment d'un Thrace, & que j'ai été inhumé (1) par la piété d'un Troyen.

Pour Eupheme. 20.

Eupheme (2), conducteur des Ciconiens, fut inhumé par les Troyens auprès de la Statue de Mars. Comme ſi ce n'étoit pas aſſez d'avoir gravé ſur ſon tombeau une inſcription ſépulchrale, ils le décorerent encore ſur le devant d'une magnifique ſtatue. Les choſes qu'on place ainſi enſemble, ſont plutôt détruites, & là où la vénération eſt plus grande, la ruine eſt plus prochaine.

Pour Hypothoüs & Pylée, enterrés dans un Jardin. 21.

La terre de deſſous renferme dans ſon ſein Hipothous (3) & Pylée. Sa ſurface

---

de l'Enéide, de la façon qu'Enée fit des honneurs funebres à ſes mânes.

(2) C'étoit un Roi de Thrace qui vint au ſecours des Troyens aſſiégés par les Grecs.

(3) C'étoient deux freres qui menerent les peuples de la Ville au ſecours des Troyens. Hippotous fut tué par Ajax Telamon.

Caulibus, & malvis terga ſuperna virent.
Ne vexat cineres horti cultura quietos :
Dum parcente manu molle olus excolitur.

Eunomo, & Chromio. 22.

Eunomus hîc, Chromiuſque jacent ; quis Myſia regnum,
Quis pater Alcinus, Oceanuſque atavus.
Nobilitas quid tanta javat? Quo clarius iſtis
Eſt genus ; hoc mortis conditio gravior.

Priamo. 23.

Hic Priami non eſt tumulus : nec condor in iſta
Sede, caput Danai diripuere meum.
Aſt ego quum lacerum ſine nomine funus haberem :
Confugi ad cineres Hectoreos genitor.

REMARQUES.

(1) Les Géographes admettent deux Myſie, une verdoye

verdoye par les choux & les mauves qui y ſont. Tandis que les tendres herbes potageres ſont travaillées avec ſoin, la culture du jardin ne trouble point le repos de leurs cendres.

Pour Eunomus, & Chromius. 22.

Ci giſſent Eunomus, & Chromius, qui furent Rois de Myſie (1), eurent Alcinus pour pere, & l'Océan pour quadriſayeul. Dequoi leur ſert une auſſi noble origine? Plus leur famille eſt illuſtre, plus la condition de mortels leur doit être fâcheuſe.

Pour Priam. 23.

Ce n'eſt point ici le tombeau de Priam, je ne ſuis point enterré dans ce lieu. Les Grecs me décapiterent (2). Voyant qu'on ne rendoit point à mon corps mutilé les honneurs des funérailles, mes mânes ont volé vers celles de mon fils Hector. C'eſt-là que j'ai trouvé réunis, mon fils, Troye,

---

en Europe, & l'autre en Aſie. C'eſt de la derniere dont ces deux freres étoient Rois.

(2) Pyrrhus le décola la nuit que Troye fut priſe.

Illic & natos, Trojamque, Asiamque sepultam
Inveni: & nostrum quicquid ubique jacet.

Item Priamo. 24.

Qui tumulum Priami quærit, legat Hectoris ante.
Ille meus; nato quem prius ipse dedi.
Hectoris, & patris simul est commune sepulchrum.
Amborum quoniam juncta ruina fuit.

Hecubæ. 25.

Quæ regina fui: quæ claro nata Dymante:
Quæ Priami conjux: Hectora quæ genui:
Hic Hecuba injectis perii superobruta saxis.
Sed rabie linguæ me tamen ulta prius.
Fidite ne regnis, & prole & stirpe parentum:

REMARQUES.

(1) Elle fille de Dymaure ou de Cisseus, selon Euripide. Après la mort de son époux, elle se retira sur le tombeau de ses enfants, & eut tant de dou-

l'Asie, & que repose tout ce qui m'avoit appartenu autrefois.

Pour le même. 24.

Celui qui cherche le tombeau de Priam, le trouvera avec celui d'Hector. C'est-là où est mon sépulchre, que j'avois déjà donné à mon fils. La sépulture d'Hector & de Priam doit être commune, puisque leur mort l'a été.

Pour Hécube. 25.

Reine, fille (1) du célébre Dymante, épouse de Priam, & mere d'Hector, je gis ici sous un tas des pierres avec lesquelles on m'a lapidée; mais cependant je m'en suis auparavant vengée par la fureur de ma langue. Qui que vous soyez qui lisez l'inscription de ce tombeau, ne fondez point votre

---

leur de voir le cadavre de Polydore, qu'elle creva les yeux à Polimnestor; comme elle s'enfuyoit, elle fut changée en chienne. Ovid. fig. 2. liv. 13. Métam.

Quicunque hoc nostrum σῆμα Κυνὸς legitis.
Id est sepulchrum canis.

Polyxenæ. 26.

Troas Achilleo conjuncta Polyxena busto,
Malueram nullo cespite functa tegi.
Non bene discordes tumulos miscetis.
Achivi,
Hoc violare magis, quam spelire fuit.

ALIQUOT ALIORUM EPITAPHIA.

Niobæ in Sipylo monte Juxta fontem sepultæ. 27.

Thebarum regina fui: Sipylia cautes
Quæ modo sum; læsi numina Latonidum.
Bis septem natis genitrix læta, atque superba,

REMARQUES.

(1) Elle étoit fille de Priam & d'Hécube, après la prise de Troye les Grecs l'immolerent sur le tombeau d'Achille.

(2) Elle étoit fille de Tantale, & femme d'Amphion. Elle eut tant de vaine gloire d'avoir eu sept garçons & sept filles, qu'elle voulut empêcher qu'on fit des sacrifices à Latone, Apollon & Diane. Apol-

espoir, sur vos Royaumes, sur vos enfans, ni sur le nombre de vos parents.

Pour Polixene (1). 26.

J'aurois préféré que mon tombeau n'eut jamais été couvert de gason, que de m'avoir inhumée à côté d'Achille. Grecs vous mettez ensemble des tombeaux qui ne s'accordent point. Agir de la sorte est plutôt violer le droit des gens, que leur rendre les honneurs de la sépulture.

ÉPITAPHES

Sur quelques autres sujets.

Pour Niobé (2), *inhumée auprès d'une fontaine sur le Mont-Sypile.* 27.

A présent un rocher de Sypile (3), j'ai été autrefois Reine de Thèbes. Joyeuse, & enflée de gloire d'avoir donné le jour à quatorze enfants, j'insultai les Divinités de Latone, & j'ai souffert comme mere autant

lon tua à coups de fléches les garçons de Niobé, & Diane les filles. Niobé perdit aussi la vie, & fut changée en un rocher.

(3) Il y avoit dans la Phrygie une ville & une montagne de ce nom.

Tot duxi mater funera, quot genui.
Nec ſatis hoc divis, duro circumdata ſaxo,
Amiſi humani corporis effigiem.
Sed dolor, obſtructis quamquam vitalibus, hæret:
Perpetuaſque rigat ponte pio lachrymas.
Pro facinus! tantæne animis cœleſtibus iræ?
Durat adhuc luctus, matris imago perit.

Eidem. 28.

Vivebam, ſum facta ſilex, quæ deinde polita
Praxitelis manibus, vivo iterum Niobe.
Reddidit artificis manus omnia, ſed ſine ſenſu.
Hunc ego, quum læſi numina, non habui.

Eidem. 29.

Habet ſepulchrum non id intus mortuum.
Habet nec ipſe mortuus buſtum ſuper.
Sibi ſed eſt ipſe hic ſepulchrum, & mortuus.



de morts, que j'ai engendré d'enfans. Cette vengeance ne suffit pas encore aux Dieux ; métamorphosée en un rocher, j'ai perdu la figure humaine. Mais quoiqu'on m'ait privée des sentiments de la vie, je conserve toujours ma douleur, & ma tendresse me fait verser continuellement des larmes. O crime détestable ! Les Dieux sont ils sujets à autant de colere ? on ma ôté la ressemblance de mere, & on m'a laissé dans une éternelle affliction.

Pour la même. 28.

Je vivois autrefois, & quoique j'aye été métamorphosée en pierre, je vis encore, grace au ciseau de Praxitele (1). Cet Artiste m'a tout rendu, à l'esprit près, que je n'avois pas lorsque j'offensai les Dieux.

Pour la même. 29.

Ce sépulchre ne renferme point de cadavre, ni ce cadavre n'a point de buste qui le couvre ; mais le cadavre & le tombeau sont ici la même chose.

REMARQUES.

(1) Fameux Statuaire.

Didoni 30.

Infelix Dido, nulli bene nupta marito :
Hoc pereunte fugis, hoc fugiente peris.

Diogeni Cynico, in cujus ſepulchro, pro titulo, Canis ſignum eſt. 31.

Dic canis, huc cujus tumulus ? Canis. At canis hic quis ?
Diogenes. Obiit ? Non obiit, ſed abît.
Diogenes, cui pera penus, cui dolia ſedes,
Ad manes abiit ? Cerberus ire vetat.
Quonam igitur ? Clari flagrat qua ſtella Leonis,

REMARQUES.

Cette Epigramme a été miſe en vers François par pluſieurs perſonnes, mais perſonne, à mon gré, n'en a mieux rendu le ſens que le célébre Léibnits.

Quel mari qu'ait Didon, ſon malheur la pourſuit.
Elle fuit quand l'un meurt, & meurt quand l'autre fuit.

Pour Didon. 30.

Infortunée Didon, vous n'avez été heureuse avec pas un de vos époux, la mort du premier (1), causa votre fuite, la fuite du second (2) fut la cause de votre mort.

Pour Diogène, le Cynique, sur le tombeau duquel il y avoit pour inscription sépulchrale, le signe de la Canicule. 31.

Chien, apprends-moi à qui est ce tombeau (3)? A un chien. Mais quel est donc ce chien? C'est Diogène. Est-il donc mort? Non, mais il a quitté le séjour des mortels. Quoi Diogène qui n'avoit qu'une besace pour mettre toutes ses provisions, & pour maison un tonneau, a descendu aux enfers? Cerbere l'a empêché d'y entrer. Où a-t-il donc été? Il est à présent avec le

(1) Sichée fut tué par son frere Pygmalion.

(2) Ænée.

(3) Diogène Laerce dit que Diogène le Cynique fut enterré près de la porte de Corinthe qui va à l'Isthme, & que sur sa sépulture on avoit élevé un cipe, sur lequel il y avoit un chien de marbre de Paros.

Additus eſt juſtæ nunc canis Erigonæ.

Anicia Sedecenni matronæ. 32.

Omnia quæ longo vitæ cupiuntur in ævo,
Ante quater plenum conſumpſit Anicia luſtrum.
Infans lactavit, pubes & virgo adolevit.
Nupſit, concepit, peperit, jam mater obivit.
Quis mortem accuſet? Quis non accuſet in iſta?
Ætatis meritis anus eſt, ætate puella.

Glauciæ immatura morte prævento. 33.

Læta bis octono tibi jam ſub conſule pubes

REMARQUES.

(1) Mœra, petite chienne d'Icare & d'Erigone, mourut de triſteſſe après la mort de ſes maîtres, & fut changée en la Conſtellation, qu'on nomme Canicule.

(2) Erigone, à laquelle on donne auſſi le nom d'Aſtrée, étoit fille d'Icare. S'étant pendue de déſeſpoir de la mort de ſon pere, les Dieux la change-

chien (1) de la juste Erigone (2), du côté que brille l'étoile (3) du Lion.

Pour Anicia, Dame âgée de seize ans. 32.

Avant d'avoir atteint l'âge de quatre lustres (4) complets, Anicia a joui de tout ce qu'on peut desirer dans le cours d'une longue vie. Elle a été allaitée dans son enfance, elle a grandi, a été Vierge dans l'âge de puberté. S'est mariée, a conçu, a enfanté, & elle est morte mere. Qui dorénavant accusera la mort? Mais qui ne la blâmera pas au sujet d'Anicia? Il est vrai qu'elle étoit déjà vieille par son mérite, mais elle étoit encore un enfant par son âge.

Pour Glaucias, décédé par une mort prématurée. 33.

Vous étiez déjà, jeune Glaucias, à l'âge

rent en la Constellation de la Vierge, qui est le sixiéme signe du Zodiaque.

(3) C'est le huitiéme signe du Zodiaque.

(4) Un lustre contient ordinairement l'espace de cinq ans, mais comme quelques-uns ne le font que de quatre, ce qui fait que dans cette Epitaphe on ne donne que seize ans à Anicie.

Cingebat teneres, Glaucia, adulte genas
Et jam desieras puer, an ne puella, videri :
Quum properata dies abstulit omne decus.
Sed neque functorum socius miscebere vulgo :
Nec metues Stygios flebilis umbra lacus.
Verum aut Persephonæ Cinireius ibis adonis :
Aut Jovis Elysiis tu catamitus eris.

Calliceatrea. 34.

Viginti atque novem, genitrici Callicatreæ,
Nullius sexus mors mihi visa fuit.
Sed centum & quinque explevi bene messibus annos,
In tremulam baculo non subeunte manum.

Equo Admirabili, jussu Augusti. 35.

Phosphore, clamosi pannosa per æquora Circi

REMARQUES.

(1) Il étoit fils de Cymire & de Myrrha, il fut pendant sa vie le favori de Vénus, & après sa mort

de ſeize ans, votre âge de puberté paroiſſoit ſur vos tendres joues, & vous commenciez à faire diſtinguer vorre ſexe, lorſqu'une mort trop précipitée, vous enleva tout cet ornement. Quoique vous ſoyez au rang des morts, vous ne ſerez point confondu avec le vulgaire, ni votre ombre digne des larmes, ne craindra point de paſſer le Stix. Car vous ſerez ou l'Adonis (1) de Proſerpine, ou l'Echanſon (2) de Pluton.

Pour Callicatrée. 34.

Mere de ving-neuf enfans, je n'en ai jamais vû mourir aucun, & j'ai vécu cent cinq ans, ſans que ma main tremblante eut beſoin de bâton pour me ſoutenir.

Epitaphe faite par ordre d'Auguſte pour un cheval admirable. 35.

Phoſphore (3), qui aviez accoutumé,

---

il devint celui de Proſerpine.

(2) Comme le beau Ganymede.

(3) Ce Phoſphore étoit un cheval du vieux Valentinien.

Septenas solitus victor obire vias :
Improperanter agens primos à carcere cursus,
Fortis prægressis ut potereris equis.
Promptum & veloces erat Anticipare quadrigas :
Victores etiam vincere, laus potior.
Hunc titulum vani solatia sume sepulchri,
Et gradere Elysios præpes ad alipedes.
Pegasus hic dexter currat tibi, lævus Arion
Funalis. Quartum det tibi Castor equum.

REMARQUES.

(1) Quoiqu'on n'eut pas pris le devant aux premiers tours, il suffisoit, pour remporter le prix, de précéder au septiéme.

(2) Cassiodore dit que les couleurs des jeux du Cirque, étoient ordinairement la verte, la rose, la blanche & le bleu de mer.

(3) Germanicus fut le premier des Empereurs qui fit faire un tombeau à son cheval, & qui composa des vers à son honneur. Plin. Hist. liv 8. c. 42.

(4) Ce cheval aîlé nâquit de Neptune & de Meduse. Persée le monta pour combattre le Monstre marin auquel Andromède étoit exposée. Bellerophon voulut s'en servir pour monter au Ciel, mais

comme vainqueur, de faire sept (1) fois le tour du cirque, qui applaudit au victorieux, & qui brille par les diverses couleurs (2) des quadrilles ; vous marchiez lentement au sortir des barrieres, afin qu'aussi vigoureux que vous l'étiez, vous pussiez dépasser les chevaux qui vous avoient précédé. Il vous étoit aisé de devancer la rapide course des chars attelés à quatre chevaux de front, & votre principal mérite étoit de vaincre ceux qui déjà avoient été les vainqueurs. Recevez cette inscription sépulchrale, dont on satisfait à la vanité des tombeaux (3), & vous, qui couriez avec tant de vîtesse, allez joindre aux champs Elysées, les chevaux célébres par la légéreté de leur course. Que Pégase (4) courre à votre droite (5), qu'on attelle Arion (6) à votre gauche, & que Castor vous serve de quatriéme (7).

---

il tomba ; Pégase vola dans les cieux, & fut placé parmi les Constellations.

(5) Ausone donne la gauche à Phosphore, parce que c'étoit la place la plus considérable, d'autant qu'en partant des barrieres, ils avoient les bornes sur la gauche qu'il falloit éviter de peur de verser.

(6) Ce cheval vint de Neptune & de la furie Erinnis.

(7) Il entend parler de Cyllare, qui étoit le cheval de Castor.

In tumulo hominis felicis. 36.

Sparge mero cineres, bene olentis & unguine nardi,
Hoſpes, & adde roſis balſama puniceis.
Perpetuum mihi ver agit illachrymabilis urna.
Et commutavi ſæcula, non obii.
Nulla mihi veteris perierunt gaudia vitæ.
Seu meminiſſe putes omnia, ſive nihil.

Sepulchrum Cari vacuum. 37.

Me ſibi, & uxori, & natis commune ſepulchrum
Conſtituit ſeras Carus ad exequias.
Jamque diu monumenta vacant, ſit quæ iſta querela
Longior, & veniat ordine quiſque ſuo,
Naſcendi qui lege datus: placidumque per ævum
Condatur, natu qui prior, ille prior.



Pour le tombeau d'un homme heureux. 36.

Paſſant, arroſe mes cendres de vin, & de nard odoriférant, joints auſſi du baume aux roſes que tu repandras ſur mon tombeau. Cette urne qui ne doit exciter les pleurs de perſonne, me conſerve un repos éternel. Je ne ſuis point mort, je n'ai fait que changer de vie, & ſoit que tu crois que je me ſouvienne de tout, ou que j'ai tout oublié, ſçache que je n'ai perdu (1) aucun des plaiſirs de l'autre monde.

Tombeau vuide de Carus. 37.

Carus me fit conſtruire pour ſervir le plus tard qu'il ſe pourroit de ſépulchre commun, à ſon épouſe, à ſes enfans, & à lui. Il y a déjà long-temps que je ſuis vuide. Que leur diſpute ſoit encore plus longue, que chacun vienne ſelon le rang de ſa naiſſance, que celui-là jouiſſe d'un éternel repos, & ſoit enſeveli le premier, qui eſt venu le premier au monde.

REMARQUES.

(1) Auſone a voulu dire, que ſi cet homme ſe ſouvenoit encore des joies de ce monde, il y prenoit plaiſir, & qu'il n'en avoit aucun regret s'il les avoit oubliées.

Ex sepulchro Latinæ viæ. 38.

Non nomen, non quo genitus, non unde, quid egi,
Mutus in æternum sum, cinis, ossa nihil.
Non sum, nec fueram: genitus tamen è nihilo sum.
Mitte, nec exprobres singula, talis eris.

AUSONIUS

DE DUODECIM CÆSARIBUS,

Per Suetonium Tranquillum scriptis.

Ausonius Hesperio. Filio salutem dicit.

Cesareos proceres, in quorum regna, secundis.
Consulibus, dudum romana potentia cessit,

REMARQUES.

Ces sortes d'Epitaphes énigmatiques, sont ordinairement des Satyres qu'on fait courir contre la mémoire des Princes, des Ministres & des Magistrats,

Pour un tombeau qui étoit sur la voie Latine. 38.

Je n'ai point de nom, je ne sçais pas qui est mon pere, d'où je suis, & qu'elles sont mes actions. Os, cendres, rien enfin. Je garde un éternel silence. Je ne suis, ni n'ai été quelque chose. Cependant j'ai été fait de rien. Retirez-vous, Passant, ne me reprochez rien de ce que je viens de dire, parce que, tel vous serez un jour.

AUSONE

SUR LES DOUZE CÉSARS,

Décrits par Suétone.

Ausone à son fils Hespérius. Salut.

Recevez cet Ouvrage sur les douze premiers Césars qui se sont emparés depuis long-temps de l'authorité souveraine, au

---

contre lesquels on n'ose pas parler ouvertement. On peut en voir de semblables dans le Traité des Enigmes du Pere Menestrier, au chapitre des Monumens Enigmatiques pag. 187.

Accipe bis senos, sua quemque monosticha
signant,
Quorum per plenam seriem Suetonius olim
Nomina, res gestas, vitamque obitumque
peregit.

*Monosticha de ordine duodecim
Imperatorum.*

Primus regalem patefecit Julius aulam
Cæsar, & Augusto nomen transcripsit, &
arcem.
Privignus post hunc regnat Nero Claudius,
à quo
Caius, cognomen Caligæ cui castra dede-
runt.
Claudius hinc potitur regno. Post quem
Nero sævus
Ultimus Æneadum. Post hunc tres, nec
tribus annis;

REMARQUES.

(1) C. Suetonius Tranquillus vivoit sous l'Empereur Trajan, fut Grammairien & Rhéteur, a laissé plusieurs ouvrages, dont le principal est la vie des douze premiers Césars.

(2) C'étoit Pison que Galba avoit adopté.

préjudice des Consuls qui n'ont plus que la seconde place dans Rome. Chaque vers les désigne. Autre fois dans un Ouvrage plus étendu, Suetone (1) traita de leur nom, de leurs actions, de leur vie, & de leur mort.

Monostiques sur la suite des douze premiers Empereurs.

Jules César fut le premier qui se fraya un chemin au Trône, & qui laissa à son successeur Auguste, son nom, & la souveraine puissance. Claude Néron, beau-fils d'Auguste régna après lui, & eut Caïus pour successeur, auquel l'armée donna le sur-nom de Caligula. Claude jouit ensuite de l'Empire, après lequel vint le cruel Néron qui fut le dernier de la race d'Ænée. Il y eut après Néron, trois Empereurs qui ne regnerent pas trois ans : sçavoir, le vieux Galba qui se reposoit en vain sur son lâche associé (2); l'efféminé Othon dont le luxe parut outré, même dans un siécle infâme, Vitellius, qui fut indigne du Trône, & qui ne méritoit pas de mourir en homme, Vespasien le dixiéme après eux, fut appellé à l'Empire par un caprice du sort : après lui gouverna Tite, qui fut heureux par la brié-

Galba senex, frustra socio confisus inerti:
Mollis Otho, infami per luxum degener
ævo:
Nec regno dignus, nec morte Vitelius ut vir.
His decimus, fatoque accitus Vepasianus.
Et Titus imperii felix brevitate. Secutus
Frater, quem Caluum dixit sua Roma Neronem.

Tempus imperii duodecim Cæsarum.

Julius, & perhibent, divus trieteride
regnat.
Augustus post lustra decem sex prorogat
annos.
Et ter septenis geminos Nero Claudius addit.
Tertia finit hiems grassantia tempora Caii.
Claudius hebdomadem duplicem trahit: &
Nero dirus.
Tantundem: summæ consul sed defuit unus.
Galbu senex, Otho lascive, & famose Vitelli,
Tertia vos Latio regnantes nesciit æstas,
Interitus dignos vita properante probrosa.
Implet fatalem decadem sibi Vespasianus.

veté de son regne, qui fut suivi par celui de son frere que Rome appelloit le chauve Néron.

Sur la durée de leur régne.

L'Histoire nous apprend que le divin Jules régna trois ans, Auguste, cinquante-six, & Claude Néron, vingt-trois. Le violent regne de Caïus ne dura que trois ans, celui de Claude, quatorze, & celui du cruel Néron fut aussi long que le précédent. Si vous supprimez le temps d'un Consulat (1). Leur vie ignominieuse leur préparant

REMARQUES.

(1) C'est à-dire un an qui étoit le temps que chaque Consul demeuroit en Charge.

Ter dominante tito cingit nova laurea Janum :
Quindecies, ſævus potitur dum frater habenis.

De mortibus eorum.

Julius interiit Cæſar graſſante ſenatu.
Addidit Auguſtum divis natura ſenectus.
Sera ſenex Capreis exul Nero fata peregit.
Exegit pœnas de Cæſare Chærea mollis.
Claudius ambiguo concluſit fata veneno.
Matricida Nero proprio ſe perculit enſe.
Galbo ſenex periit ſævo proſtratus Othone.

REMARQUES.

(1) C'eſt-à-dire, ne régna que dix ans.

(2) Les Romains qui adoroient Janus comme le Dieu du temps, lui mettoit une couronne ſur la tête au renouvellement de chaque année. On ne doit pas prendre à la lettre que Tite ait régné trois ans, puiſque l'Hiſtoire nous apprend qu'il ne régna que une

une mort digne d'eux, le vieux Galba, l'efféminé Othon, & l'infâme Vitellius ne tinrent pas trois ans les rênes de l'Empire. Vespasien ne gouverna que pendant l'espace d'une décade (1) dont la fin lui fut fatale. Une nouvelle couronne de laurier ceignit trois (2) fois Janus sous l'empire de Tite. Tandis que quinze ans s'écoulerent sous le regne du cruel Domitien.

Sur leur mort.

Jules César périt par la conspiration du Sénat. Une meure vieillesse mit Auguste au rang des Dieux. Le vieux Néron mourut trop tard à Caprée (3), où il s'étoit retiré. L'efféminé Chæreas (4) fut l'homicide de Caius. On ne sçait point quel fut celui qui empoisonna Claude. Le matricide (5) Néron se tua de sa propre épée. Le vieux Galba fut tué de la main du cruel Othon. L'infâme

---

deux ans, deux mois, & vingt jours, & que parconséquent il eut vû trois fois les Calendes de Janvier. Ausone a seulement voulu dire qu'il avoit commencé la troisiéme année de son Empire.

(3) Isle voisine de Naples, qu'on nomme aujourd'hui Campanella.

(4) Cassius Chæreas, fut le Chef des Conjurateurs qui tuerent Caligula.

(5) Il fit poignarder Agripine qui étoit sa mere.

Mox Othon famosus, clara sed morte potitus.
Prodiga succedunt perimendi sceptra Vitelli.
Laudatum imperium, mors senis Vespasianus.
At Titus, orbis amor, rapitur florentibus annis.
Sera trucem perimunt, sed justa piacula fratrem.

Ejusdem Ausonii tetrasticha à Julio Cæsare usque ad tempora sua.

Nunc & prædictos, & regni sorte sequentes
Expediam, series quos tenet imperii.
Incipiam ab divo; percurramque ordine cunctos,
Novi Romanæ quos memor historiæ.

REMARQUES.

(1) Il se tua lui-même.
(2) Vitellius mourut percé de plusieurs coups de couteau.

Othon mourut ensuite d'une mort glorieuse (1). A ce dernier Empereur succéda Vitellius qu'on devoit (2) faire mourir, & dont la prodigalité fut outrée. Vespasien dont le regne fut chéri, obtint une mort douce. Tite son fils, l'amour du genre humain, quitta le séjour des mortels à la fleur de son âge; & son frere Domitien, dont le gouvernement étoit d'un poids accablant pour toute la terre, fut une juste, mais trop tardive victime de la mort.

Quatrains (3) du même Ausone depuis Jules César jusqu'à l'Empereur de son temps.

Je traiterai à présent des Empereurs dont j'ai déjà fait mention, & de ceux qui ont gouverné l'Empire successivement après eux. Je commencerai par César, & je parlerai selon leur rang, de tous les Empereurs que j'ai connu par le moyen de l'Histoire Romaine.

(3) Cet ouvrage n'est point complet, & nous n'en n'avons qu'un fragment comme on le verra dans la suite.

Julius Cæsar. 1.

Imperium, binis fuerat sollemne quod olim
Consulibus, Cæsar Julius obtinuit.
Sed breve jus regni, sola trieteride gestum,
Perculit armatæ factio sæva togæ.

Octavianus Augustunus. 2.

Ultor, successorque dehinc Octavius, idem
Cæsar : at Augusti nomine nobilior.
Longæva, & nunquam dubiis violata potestas,
In terris positum credidit esse deum.

Tiberius Nero. 3.

Prænomen Tiberi nactus Nero, prima juventæ
Tempora laudato gessit in imperio.
Frustra dehinc solo Caprearum clausus in antro,
Quæ prodit vitiis credit operta locis.

Jules César. 1.

Jules César s'appropria toute l'autorité de Rome, que se partageoient entre eux les deux Consuls annuels qui régissoient cette Ville. Mais il ne jouit pas long-temps de cet avantage, car une cruelle faction du Sénat armé contre lui, le poignarda dans la troisiéme année de son regne.

Octavien Auguste. 2.

Octavien fut le vengeur de sa mort, ensuite son successeur. Il porta le nom de César, & fut encore plus connu sous celui d'Auguste. Son autorité, qui dura long-temps, & que rien ne contre-balança jamais, fit croire qu'il étoit un Dieu descendu sur la terre.

Tibere Néron. 3.

Néron ayant pris le prenom de Tibere, passa le premier temps de sa jeunesse à régir l'Empire d'une façon qui lui faisoit honneur. S'étant ensuite renfermé dans Caprée, il crut à la faveur du lieu, pouvoir cacher ce que ses crimes publioient.

Caius Caligula. 4.

Ensuite régna César, qui fut encore plus cruel, qu'il n'avoit l'esprit mauvais, & qui prit le sur-nom de Caligula, des botines qu'on portoit à l'armée. Infâme par ses meurtres, & par ses incestes, il l'emporta sur son ayeul (1) qui s'étoit souillé par toute sorte de crimes.

Claude Cæsar. 5.

Claude qu'on méprisoit pendant qu'il n'étoit que particulier, donna sur le Trône quelque preuve de son génie. Ayant cependant souffert les crimes de ses épouses (2), & de ses affranchis (3), il se rendit coupable par la tolérance, & non par ses mauvaises actions.

Néron. 6.

Sixieme & unique successeur de la race

---

ligula pere de Caius, adopta Caligula pour fils par ordre d'Auguste.

(2) Messaline & Agripine.

(3) Narcisse & Pallantis, auxquels il accordoit tout ce qu'ils lui demandoient.

Nomina quot pietas, tot habet quoque crimina vitæ.
Disce ex Tranquillo, quæ meminisse piget.

Servius Galba. 7.

Spem frustrate senex, privatus sceptra mereri
Visus es, imperio proditus inferior :
Fama tibi melior juveni:sed justior ordo est.
Complacuisse dehinc, displicuisse prius.

Marcus Otho. 8.

Æmula polluto gesturus sceptra Neroni,
Obruitur celeri raptus Otho exitio.
Fine tamen laudandus erit : qui morte decora
Hoc solum fecit nobile, quod periit.

REMARQUES.

(1) La famille des Jules prétendoit sortir de Jules fils d'Ænée.

(2) Il fit périr Agripine sa mere, ses femmes Octavia & Poppæa, son frere Britannicus, & Séne-

d'Ænée (1), Néron souilla la famille des Jules, & en fut le dernier. Il obscurcit l'éclat de sa vie par autant de crimes (2), que la piété révere des noms. Apprenez de Suetone des choses que j'aurois horreur de vous raconter.

Servius Galba. 7.

Vieillard, qui avez trompé nos espérances, vous paroissiez mériter l'Empire lorsque vous n'êtiez qu'un simple particulier, & vous en avez paru indigne dès que vous avez été Empereur. Votre réputation vous fit honneur dans votre jeunesse; mais il eut mieux convenu, qu'on eut moins bien auguré de vous au commencement, & que vous eussiez plû dans la suite.

Marc Othon. 8.

Devant régner aussi cruellement que Néron, Othon périt d'une mort violente. La fin de ses jours est cependant louable, en ce que pendant sa vie il n'a rien fait de mieux que de périr par une honorable mort.

---

que son Précepteur. Il fut un fils détestable, un époux horrible, un frere cruel, & un disciple ingrat.

Aulus Vitellius. 9.

Vitœ ſors, mors fœda tibi, nec digne Vitelli,
Qui fieres Cæſar : ſic ſibi fata placent.
Umbra tamen brevis imperii : quia præmia regni
Sæpe indignus adit, non niſi dignus habet.

Divus Veſpaſianus. 10.

Quærendi attentus, moderato commodus uſu,
Auget nec reprimit Veſpaſianus opes.
Olim qui dubiam privato in tempore famam,
Par aliis princeps, tranſtulit in melius.

Titus Veſpaſianus. 11.

Felix imperio, felix brevitate regendi,
Expers civilis ſanguinis, orbis amor.
Unum dixiſti moriens te crimen habere :

Aulus Vitellius. 9.

Comme le destin fait tout ce qu'il lui plaît, Vitellius, qui ne méritiez pas d'être au rang des Césars, le sort de votre vie se termina par une mort honteuse. Votre regne fut cependant l'ombre d'un Empire fort court, parce que s'il tombe quelquefois entre les mains des personnes qui ne le méritent pas, il ne doit être long-temps régi que par ceux qui en sont dignes.

Le divin Vespasien. 10.

Soigneux d'amasser des richesses, sçachant les ménager par un usage modéré, Vespasien accrut ses trésors, & n'en fut point avare. En devenant comparable aux plus grands Princes, il affermit sa réputation qui étoit assez équivoque pendant qu'il n'étoit que particulier.

Tite Vespasien. 11.

Heureux d'avoir monté sur le Trône, plus heureux de ne pas avoir régné long-temps, vous ne trempâtes jamais vos mains dans le sang de vos sujets, vous fites les

délices du genre humain, & dites en mourant que vous aviez quelque chose à vous reprocher. Mais comment pouvious-nous vous en croire, puisque nous n'aurions pas voulu écouter ceux qui auroient mal parlé de vous.

Domitien. 12.

Jusqu'à présent la famille des Flaviens avoit donné à l'Empire deux Princes équitables, d'où vient que le troisiéme a effacé tous les traits de bonté qu'avoient fait les deux autres. Il vaudroit presque autant ne pas les avoir eus, parce que les bienfaits des bons Princes ne durent pas long-temps, & qu'on se souvient toujours des Princes qui nous nuisent.

Nerva. 13.

Le vieux Nerva, Prince de nom, & pere par affection, monta sur le Trône immédiatement après la mort du Tyran : il n'eut point d'enfans, il en adopta un (1) dont

---

REMARQUES.

(1) Ce fut Trajan qui lui succéda.

Quam legisse juvet, quam genuisse velit.

Trajanus. 14.

Aggreditur regimen viridi Trajanus in ævo,
Belli laude prior, cætera patris habens.
Hic quoque prole carens, sociat sibi sorte legendi
Quem fateare bonum, diffiteare parem.

Ælius Hadrianus. 15.

Ælius hinc subiit: mediis præsignis in actis:
Principia & finem fama notat gravior.
Orbus & hic: sociat que virum documenta daturum;
Adsciti quantum præmineant genitis.



le choix lui faisoit plaisir, & duquel il eut voulu d'être le pere.

Trajan. 14.

Trajan, semblable en tout à son pere, mais plus guerrier que lui, prit les rênes de l'Empire à la fleur de son âge. N'ayant point de famille, il adopta (1) une personne qui ne lui ressembloit pas, mais qu'on poûvoit cependant appeller un bon Prince.

Ælius Adrien. 15.

Ælius régna ensuite, & ne se rendit célébre que par les actes mémorables qu'il fit au milieu d'un regne, dont le commencement & la fin ne lui acquirent pas une bonne réputation. Il mourut sans enfants, & associa à l'Empire un homme qui donna des preuves, combien les étrangers adoptés valent souvent mieux que nos enfants légitimes !

REMARQUES.

(1) On croit que Plotine, maîtresse d'Adrien, & femme de Trajan, supposa au Sénat des lettres de son époux qui étoit déja mort, par lesquelles il déclaroit Adrien pour son successeur.

Antoninus Pius. 16.

Antoninus ab hinc regimen capit : ille vocatu
Conſultiſque pius; nomen habens meriti.
Filius huic fato nullus, ſed lege ſuorum
A patria ſumpſit, qui regere patriam.

Marcus Antoninus. 17.

Poſt Marco tutela datur ; qui ſcita Platonis
Flexit ad imperium, patre pio melior.
Succeſſore ſuo moriens, ſed principe pravo,
Hoc ſolo patriæ, quod genuit, nocuit.

Commodus. 18.

Commodus inſequitur, pugnis maculoſus harenæ,

REMARQUES.

(1) Platon le Philoſophe fut diſciple de Socrate, il prétendoit dans ſa République qu'il n'y avoit que

Antonin Pie. 16.

Antonin qui lui succéda, fut véritablement pieux, & doué de tout le mérite que désignoit ce nom. Il ne fut pas assez heureux pour avoir des enfans; mais par la loi de l'adoption que ses prédécesseurs avoient pratiqué à son égard, il choisit dans sa Patrie un sujet qui fut capable de la gouverner.

Marc Antonin. 17.

On confia ensuite à Marc Antonin l'Empire qu'il gouverna selon les conseils de Platon (1). Il valut mieux que son pere Antonin, & ayant laissé à sa mort un successeur, mais un très-mauvais Prince, il ne nuisit à sa Patrie que pour en avoir été le pere.

Commode. 18.

Commode son successeur se diffama par les combats de l'arêne, & se plut à exciter

---

les Sages qui la dussent régir. Il mourut la premiere année de la cent huitiéme Olympiade.

Threicio princeps bella movens gladio.
Elifo tandem perfolvens gutture pœnas,
Criminibus faffus matris adulterium.

Helvius Pertinax. 19.

Helvi, judicio & confulte lecte fenatus,
Princeps decretis prodite, non ftudiis.
Quod doluit malefida cohors; errore probato,
Curia quod caftris cefferat imperio.

Didius Julianus. 20.

Dii bene, quod fpoliis Didius non gaudet opimis:
Et cito perjuro præmia adempta feni.
Tuque Severe pater, titulum ne horrefce novantis.

REMARQUES.

(1) Il fut égorgé par un des Conjurateurs qu'avoit fait confpirer contre lui Martia fa maîtreffe.
(2) Fauftine.

celui des Gladiateurs. Il périt par une fin (1) semblable à celle d'Elise, & confirma par ses crimes qu'il étoit né d'une mere (2) adultere.

Helvius Pertinax. 19.

Helvius, qui fûtes choisi de l'avis & par un décret du Sénat, ce fut à son autorité, & non à l'affection des soldats que vous dûtes l'Empire. Aussi une cohorte (3) infidelle le trouva mauvais, & vous éprouvâtes par une erreur qui vous fut funeste, que le Sénat avoit cédé à l'armée le droit de nommer à l'Empire.

Didius Julien. 20.

Graces aux Dieux, Didius ne jouit pas long-temps (4) de l'Empire, & ce vieux parjure (5) en fut bientôt privé. Severe, n'ayez point horreur du titre d'usurpateur.

(3) Il fut assassiné par la cohorte Prétorienne, dont Lætus étoit le Prefet.

(4) Il régna deux mois cinq jours.

(5) C'est qu'il ne donna pas la récompense qu'il avoit promis aux soldats qui lui avoient vendu l'Empire.

Non rapit imperium vis tua, sed recipit.

Severus Pertinax. 21.

Impiger egelido movet arma Severus ab Histro,
Ut parricidæ regna adimat Didio.
Punica origo illi : sed qui virtute probaret
Non obstare locum, quum valet ingenium.

Bassianus Antonius Caracalla. 22.

Dissimilis virtute patri, & multo magis illi,
Cujus adoptivo nomine te perhibes.
Fratris morte nocens, punitus sine cruento,
In risu populi tu Caracalla magis.

REMARQUES.

(1) C'est qu'on croit que ce fut par son conseil qu'on tua Pertinax, qu'on nommoit le pere de la Patrie.

(2) Sévere Pertinax.

(3) Pie Antonin, son pere le nomma ainsi, parce

La violence avec laquelle vous en usez ne s'empare pas de l'Empire, elle ne fait que le recevoir.

Severe Pertinax. 21.

Afin d'ôter l'Empire au parricide (1) Julien, le vigilant Severe fit des préparatifs de guerrre sur le Danube. Il étoit Africain de naissance. Mais sa valeur fit voir que le lieu de l'origine ne nuit en rien aux personnes qui ont des talents.

Bassianus Antonin Caracalla. 22.

N'ayant aucune des vertus de votre pere (2), & moins encore de celui (3) dont vous portez le nom adoptif, vous êtes coupable de la mort de votre frere, & l'effusion de votre sang qui est une punition de vos crimes, représente mieux le Caracalla (4) que méprisoit le peuple.

---

qu'il avoit vû en songe qu'un Antonin lui succéderoit, ce qui l'obligea de donner à son fils Bassianus le nom d'Antonin.

(4) Par allusion au nom qu'on lui donna, à cause qu'il étoit ordinairement vêtu d'une robe à la Gauloise qu'on nommoit ainsi.

Opilius Macrinus. 23.

Principis hic custos, sumptum pro Cæsare ferrum
Vertit in auctorem cæde Macrinus iners.
Mox cum prole ruit, gravibus pulsare querelis
Cesset perfidiam. Quæ patitur, meruit.

Antonius Elagabalus. 24.

Tunc etiam Augustæ sedis penetralia fœdas
Antoninorum nomina falsa gerens.
. . . .
. . . .

REMARQUES.

(1) Macrin Préfet du Prétoire sous Antonin Caracalla, fit tuer entre Edesse & Carras le 6 des Ides d'Avril, par Martial Centurion, l'Empereur, dont la garde lui étoit confiée.



Opilius Macrin. 23.

L'efféminé Macrin, Garde (1) de son Prince, ayant pris l'épée de César, en tua celui auquel elle appartenoit. Son fils (2), & lui subirent bientôt le même sort. Qu'il cesse de se plaindre amerement de la trahison qu'on lui a fait. Il merite tous les maux qu'il souffre.

Antonin Elagabale 24.

Et vous aussi qui ne méritez (3) pas de porter le nom des Antonins, vous souillez le trône d'Auguste.

(2) Après un régne d'un an & deux mois, Macrin & son fils Diadumenianus furent massacrés par les Soldats.

(3) Parce qu'il ne lui convenoit, ni par le droit de sa naissance, ni par celui de l'adoption, ni par la pureté des mœurs. Il mourut à l'âge de dix-huit ans, souillé de presque toutes sortes de crimes.



Ausonii Burdigalensis, ordo nobilium Urbium.

Roma. 1.

Prima Urbes inter, divûm domus, aurea
Roma.

Constantinopolis & Carthago. 2.

Constantinopoli assurgit Carthago priori,
Non toto cessura gradu: quia tertia dici
Fastidit, non ausa locum sperare secundum,
Qui fuit ambarum. Vetus hanc opulentia
præfert,
Hanc fortuna recens. Fuit hæc, subit ista:
novisque
Excellens meritis, veterem prestringit honorem:
Et Constantino concedere cogit Elissam.

REMARQUES.

(1) Constantin transféra le Siége de l'Empire Romain à Constantinople en 330, voulut qu'on la nommât la nouvelle Rome, & lui donna ensuite le nom de Constantinople, comme l'ayant augmentée de beaucoup.

Le

Le rang que tenoient entre elles les Villes célébres du temps d'Ausone.

Rome. 1.

L'admirable Rome, est la premiere de toutes les Villes, & le séjour des Dieux.

Constantinople & Carthage. 2.

Carthage se met en parallele avec Constantinople, à laquelle elle ne veut point céder entierement le pas, parce que n'osant espérer le second rang qui appartient à toutes les deux, elle répugne de tenir le troisiéme. Les anciennes richesses de l'une, la récente qualité de (1) l'autre, leur donnent également la préférence; Carthage (2) a été, Constantinople lui succéde, l'emporte par ses nouveaux embellissements, obscurcit l'ancien lustre de sa rivale, & oblige Elise (3) à le céder à Constantin. La premiere, souffre a peine que Rome l'emporte

(2) Elle fut anciennement la rivale de Rome sous Aunibal.

(3) Autrement Didon, elle fonda Carthage.

Accusat Carthago deos jam plena pudoris,
Nunc quoque si cedat, Romam vix passa priorem.
Componat vestros fortuna antiqua tumores.
Ite pares, tandem memores, quod numine divum
Angustas mutastis opes & nomina; tu quum
Bysantina Lygos, tu Punica Byrsa fuisti.

Antiochia, & Alexandria. 3.

Tertia Phœbeæ lauri domus Antiochia,
Vellet Alexandri si quarta colonia poni.
Ambarum locus unus: & has furor ambitionis
In certamen agit. Vitiorum turbidà vulgo
Utraque, & amentis populi male sana tumultu.

REMARQUES.

(1) C'étoit le premier nom de ces deux Villes.

(2) Ausone veut faire allusion à un fauxbourg d'Antioche, qui portoit le nom de Daphné, qui fut métamorphosé en Laurier, & à un bois char-

ſur elle, déjà pleine de confuſion, elle ſe plaint aux Dieux de ce qu'à préſent elle céde ſes droits à la ſeconde. Que l'ancienne gloire dont vous jouiſſiez termine vos diſputes. Allez toutes les deux de pair, ſouvenez-vous cependant que c'eſt par la bonté des Dieux que vous avez changé de nom, & que vous êtes aujourd'hui plus conſidérables que vous n'étiez dans le temps que vous, O Byſance, portiez le nom de Lygos (1), & vous, ô Carthage, celui de Byrſa.

Antioche & Alexandrie. 3.

Antioche, où croît le laurier (2) conſacré à Apollon, obtiendroit le troiſiéme rang ſi la Colonie (3) d'Alexandre vouloit ſe contenter de quatriéme. Elles ſont toutes les deux au même dégré d'honneur. La fureur de leur ambition les fit renchérir ſur leurs défauts mutuels, l'une & l'autre furent agitées par les émeutes d'un Peuple in-

mant complanté en lauriers & en cypres, qui, au rapport de Strabon, avoit quatre-vingt ſtades de contour, au milieu duquel étoit un Temple conſacré à Apollon & à Diane. Ortel. adverd. Daphné.

(3) Alexandrie.

Hæc Nilo munita quod est, penitusque repostis
Insinuata locis, fecunda, & tuta superbit.
Illa quod insidis opponitur æmula persis.
Et vos ite pares : Macedumque attolite nomen.
Magnus Alexander te condidit : Illa Seleucum
Nuncupat. Ingenuum cujus fuit anchora signum
(Qualis inusta solet) generis nota certa, per omnem
Nam sobolis seriem nativa cucurrit imago.

Treviri. 4.

Armipotens dudum celebrari Gallia gestit :
Trevericæque urbis solium, quæ proxima Rheno,

REMARQUES.

(1) Il étoit fils de Laodicé & d'Antiochus, un des Généraux de Philippe Roi de Macédoine, Sa

sensé. Celle-ci s'énorgueillit de ce qu'assise sur le bord du Nil, elle commerce dans les pays les plus éloignés, & de ce que l'abondance que lui rapporte sa situation, la met en toute sûreté. Celle-là, comme sa rivale se glorifie de ce qu'elle sert de barrieres aux perfides Persans. Villes illustres allez aussi toutes les deux de pair, & faites sonner bien haut le nom des Macédoniens. Le grand Alexandre fut le fondateur d'Alexandrie, & Antioche fut bâtie par Seleucus (1), qui étoit marqué d'une ancre, aussi naturellement que si elle eut été empreinte par le feu. Ce qui dans la suite fut un signe certain auquel on reconnoissoit sa famille, car tous les descendans de sa race furent étampés comme lui.

Trèves. 4.

Il y a déjà long-temps que la belliqueuse Gaule, & le territoire de Trèves désirent qu'on fasse leur éloge. Cette Ville voisine

---

mere crut avoir conçu par le moyen d'Apollon, & avoir reçu de ce Dieu un anneau sur lequel il y avoit une ancre; l'Histoire dit qu'elle trouva à son réveil cet anneau dans son lit, & que le fils dont elle accoucha en fut marqué sur la cuisse. Justin, liv. 15.

Pacis ut in mediæ gremio ſecura quieſcit :
Imperii vires quod alit, quod veſtit, & armat.
Lata per extentum procurrunt mœnia collem.
Largus tranquillo prælabitur amne Moſella,
Longinque omnigenæ vectans commercia terræ.

Mediolanum. 5.

Et Mediolani mira omnia, copia rerum,
Innumeræ cultæque domus, facunda virorum
Ingenia, antiqui mores. Tum duplice muro
Amplificata loci ſpecies; populique voluptas
Circus, & incluſi moles cuneata theatri :
Templa, Palatinæque arces, opulenſque Moneta;
Et regio Herculei celebris ſub honore lavacri,
Cunctaque marmoreis ornata periſtyla ſignis
Mœniaque in valli formam circumdata labro.
Omnia quæ magnis operum velut æmula formis
Excellunt : nec juncta premit vicinia Romæ.

du Rhin, goûte les douceurs du repos, comme si elle étoit dans le sein de la paix : elle nourit les soldats de l'Empire, les habille, & leur fournit des armes. Ses murs épais s'étendent tout le long d'une colline. Le large fleuve de la Moselle dont le lit n'est point agité, coule au-devant de cette Ville, & y rapporte les fruits du commerce qu'elle fait avec toute sorte de Nations.

Milan. 5.

Tout est admirable à Milan. L'abondance y régne, on y voit un nombre infini de belles maisons, les hommes y sont éloquents, & de très-bonnes mœurs. La Ville est accrue d'un double mur. Le cirque fait les délices du Peuple. La grandeur excessive de son amphithéâtre, ses Temples, ses magnifiques Palais, son superbe Hôtel des Monnoies, la voie d'Hercule si fameuse par ses bains, tous ses péristiles ornés de statues de marbre, ses murs en forme de rempart, entourés d'un parapet. Tout y excelle enfin, comme disputant le prix aux ouvrages les plus beaux, & le voisinage de Rome n'en diminue point l'éclat.

Capua. 6.

Nec Capuam pelago, cultuque, penuque
potentem,
Deliciis, opibus, famaque priore ſilebo:
Fortuna variante vices, quæ freta ſecundis
Neſcivit ſervare modum. Nunc ſubdita
Romæ,
Æmula tunc. Fidei memor, an infida, ſenatum
Sperneret, an coleret dubitans, ſperare
curules
Campanis auſa auſpiciis, unoque ſuorum
Conſule: ut imperium diviſi attoleret orbis.
Quinetiam rerum dominam, Latiique parentem,
Appetiit bello: ducibus non freta togatis.

REMARQUES.

(1) La ville de ce nom qui eſt aujourd'hui en Italie, eſt diſtante de deux mille pas du lieu où étoit l'ancienne Capoue.

(2) Tite-Live dit que les Campanois envoyerent des Conſuls à Rome pour requérir, que ſi les Romains vouloient être ſecourus par eux; l'un des

Capoue. 6.

Je ferai aussi mention de Capoue (1), célébre par la mer sur le bord de laquelle elle est assise; par la bonté de son terrein, l'abondance de ses vivres, les plaisirs qu'on y goûte, ses richesses, & la réputation qu'elle s'étoit autrefois acquise. Sa fortune l'ayant fait changer de sort, & sa prospérité l'empêchant de borner ses désirs, de rivale qu'elle étoit alors, elle est devenue à présent la sujette de Rome. Perfide, ou fidelle à la foi qu'elle a promis, méprisera-t-elle le Sénat, ou le révérera-t-elle, dans le doute qu'elle obtiendra des chaises Curules par le moyen de ses habitans, & que en ayant un pour Consul (2), elle partagera avec Rome l'Empire de l'Univers. Mais ne se fiant pas aux Chefs de sa nation, elle déclara la guerre à la maîtresse du monde, & à la Capitale du Pays Latin. Trompée dans son espoir, sous couleur

deux Consuls fut Campanois.. Que les Peres en furent si fâchés qu'ils leur ordonnerent de sortir du Sénat, & leur firent notifier par le Licteur, que dans le jour ils sortissent hors des frontieres de Rome. Decade Liv. 3. p. 254. Traduction de la Faye.

Hannibalis juvata armis : deceptaque in
hoſtis
Servilium demens ſpecie tranſivit herili.
Mox ut in occaſum vitiis communibus acti
Corruerunt pœni luxu, campania faſtu.
(Heu nunquam ſtabilem ſortita ſuperbia
ſedem !)
Illa potens, opibuſque valens, Roma altera
quondam,
Comereque paribus potuit faſtigia conis,
Octavum rejecta locum vix pene tuetur.

Aquileia. 7.

Non erat iſte locus : merita tamen aucta
recenti,
Nona inter claras Aquileia ciaberis urbes,
Itala ad Illyricos objecta colonia montes,
Mœnibus & portu celeberrima : ſed magis
illud

REMARQUES.

(1) Voyez un peu plus bas que l'endroit que j'ai déja cité de Tite-Live, l'accord paſſé entre les Capouans & Annibal.

d'être toujours la maîtresse (1), elle devint l'esclave d'Annibal dont elle avoit juré de ne pas abandonner le parti. Mais bientôt courant tous les deux vers leur perte par des vices communs, les Carthaginois se perdirent par les délices de cette Ville, & ses habitans par leur ambition. Hélas l'orgueil ne sçauroit-il jamais se fixer! cette Ville puissante, très-riche, jadis une seconde Rome, qui pouvoit aller d'un pas égal avec elle, déchue de toutes ses prétentions, peut à peine aujourd'hui se conserver le huitiéme rang.

Aquilée. 7.

Ce n'étoit point ici votre place; mais comme vous êtes décorée d'un nouvel honneur, vous serez, Aquilée, la neuviéme des Villes célébres. Vous fûtes fondée par une Colonie Latine qui vous plaça au-dessus des montagnes de l'Illyrie. Quoique fameuse par votre port, & l'enceinte de vos murailles, vous l'êtes encore plus de ce que sur la fin de ses jours, Maxime (2),

(2) Ce Tyran profitant de la molesse de Gratien qui fut élevé par notre Poëte, lui tendit des embuches, le fit tuer par un certain Andragatius; & s'em-

Eminet, extremo quod te ſub tempore legit,
Solveret exacto cui ſera piacula luſtro
Maximus, armigeri quondam ſub nomine lixæ.
Felix quæ tanti ſpectatrix læta triumphi,
Puniſti Auſonio Rutupinum marte latronem.

Arelas. 8.

Pande, duplex Arelate, tuos blanda hoſpita portus,
Gallula Roma Arelas: quam Narbo Martius, & quam
Præcipitis rhodani ſic inter ciſa fluentis,
Ut mediam facias navali ponte plateam.
Per quem Romani commercia ſuſcipis orbis,

REMARQUES.

para de l'Empire; mais étant vaincu par Théodoſe, que Gratien avoit aſſocié au Trône, il fut dépouillé des ornemens Impériaux, & eut la tête tranchée à Aquilée; ce qui fit à Auſone un plaiſir ſi grand, qu'il paroît comme fâché de ce qu'on ne le punit pas plutôt.

(1) Le tyran Flavius Conſtantin, ayant été dé-

connut jadis ſous la qualité de Goujat, vous choiſit au bout de cinq ans de regne pour y expier trop tard ſes crimes. Que vous êtes heureuſe, d'avoir vû avec plaiſir un auſſi grand triomphe, & qu'un Chef Romain ait puni ce voleur, qui s'étoit emparé de l'Empire dans le temps qu'il étoit dans la Bretagne.

Arles. 8.

Arles, qu'on nomme la petite Rome (1) des Gaules, qui êtes compoſée de deux (2) Villes, qui êtes aſſiſe entre la martiale (3) Narbonne, & l'opulente Vienne qui eſt peuplée par les habitans des Alpes, ouvrez votre port, aimable voiſine, qui êtes ſi bien partagée par le lit du rapide Rhône, qu'au moyen d'un pont de bateaux, qui eſt au-deſſus de ce Fleuve, vous avez au milieu de vous-même une place publique, par laquelle vous faites, & n'empêchez pas

---

claré Empereur en Bretagne ſous le régne d'Arcade & d'Honorius, établit le Siége de ſon Empire à Arles, & voulut qu'on la nomma la Rome des Gaules.

(2) Il n'y a plus que le côté du Rhône qui regarde vers l'Orient qui ſoit habité, l'autre ayant été détruit, ou par les Barbares, ou par le laps de temps.

(3) A cauſe de Mars, auquel elle étoit conſacrée.

Nec cohibes : populosque alios, & mœnia ditas :
Gallia quis fruitur, gremioque Aquitania lato.

De Emerita. 9.

Jure mihi post has memorabere nomen iberum
Emerita, æquoreus quam præterlabitur amnis,
Submittit cui tota suos hispania fasces.
Corduba non, non arce potens tibi Tarraco certat,
Quæque sinu pelagi jactat se Bracara dives.

Athenæ. 10.

Nunc & terrigenis patribus memoremus Athenas,

REMARQUES.

(1) Ville de la Castille Neuve. Ce qu'Ausone dit d'elle conviendroit à présent beaucoup mieux à Seville ; c'est sans doute la raison pour laquelle on trouve dans plusieurs éditions Hispal au lieu de Emerita. L'une & l'autre sont arrosées par un fleuve ; si

aux autres le commerce de l'Empire Romain ; enrichissez vos habitans & les autres Peuples que contiennent la Gaule & la vaste Aquitaine.

Mérida. 9.

C'est à juste titre que je parlerai de vous, Mérida (1), qui êtes une ville Espagnole, arrosée par un Fleuve. Toute l'Espagne vous reconnoît pour sa capitale, Cordoue (2), ni Taragone (3) célébre par sa forteresse, ni la ville de Brague (4) assise sur un détroit de la mer, & fiere de ses richesses ne vous disputent pas le premier rang,

Athènes. 10.

Parlons à présent de la ville d'Athènes qui fut construite par les enfans (5) de la

---

la derniere l'est par le Guadiana, Seville l'est par le Guadalquivir, qui est bien plus considérable.

(2) Ville de l'Andalousie.

(3) Ville de Catalogne.

(4) Ville de Portugal.

(5) Acrops son premier fondateur, étoit fils de Vulcain & de la Terre, d'où vient qu'on appelloit Acropie ce qui dans la suite devint la forteresse de la ville d'Athènes.

Pallados & Confi quoudam certaminis arcem,
Paciferæ primum cui contigit arbor olivæ.
Attica facundæ cujus mera gloria linguæ.
Unde per Ioniæ populos & nomen Achæum.
Verfa graja manus, centum fe effudit in urbes.

Catina & Syracufa. 11.

Quis Catinam fileat? Quis quadruplices Syracufas?
Hanc ambuftorum fratrum pietate celebrem,
Illam complexam miracula fontis & amnis.
Quà maris Ionii fubter vada falfa meantes

REMARQUES.

(1) Minerve & Neptune, ayant entre eux une difpute fur le nom qu'ils donneroient à la Ville d'Athènes; il fut réfolu par le Confeil des Dieux, que la Divinité qui produiroit quelque chofe de plus néceffaire aux hommes, nommeroit la Ville. Neptune frappa fur le bord du rivage, & en fit fortir un cheval, comme étant un animal très propre à fervir les hommes à la guerre. Pallas jetta fa lance & en fit un olivier, ce qui fut le fymbole de la paix, chofe des plus néceffaires aux hommes. Auffi ce fut

terre, elle fut autrefois un sujet de dispute (1) entre Pallas & Neptune, & fut la premiere qui vit naître le pacifique Olivier. L'éloquence de ses Citoyens fit sa véritable gloire, c'est ainsi que par le moyen des Ioniens, & du nom Achaien, le Peuple Grec s'est répandu dans cent Villes.

Catane & Syracuse. 11.

Qui est-ce qui pourroit oublier Catane? Et ne point parler de Syracuse qui est composée de quatre (2) Villes? Celle-là est célébre par la piété (3) des deux freres qui s'exposerent aux flammes; celle-ci contient les merveilles (4) de cette fontaine & de ce fleuve, qui coulants sous les flots salés de la mer Ionienne, joignent leurs eaux

---

elle qui nomma la Ville Servius ad primum Georgic.

(2) La premiere s'appelloit l'isle, dans laquelle étoit la fontaine Arethuse, la seconde Acradina, la troisiéme Tyché, & la quatriéme Néapolis.

(3) Ceux de Catane prétendent que les deux freres qui s'exposerent pour délivrer leurs parents des flammes du Mont Ætna, furent Anapias & Amphinomus; ceux de Syracuse soutiennent que ce furent Æmanthias & Criton. Solin. c. 11.

(4) Lisez la Fable dixiéme du cinquiéme Livre des Métamorphoses d'Ovide.

Consociant dulces placita sibi sede liquores,
Incorruptarum miscentes oscula aquarum.

Tolosa. 12.

Non unquam altricem nostri reticebo Tolosam,
Coctilibus muris quam circuit ambitus ingens,
Perque latus pulchro prælabitur amne Garumna:
Innumeris cultam populis, confinia propter
Ninguida Pyrenes, & pinea Cæbennarum,
Inter Aquitanas gentes & nomen iberum.
Quæ modo quadruplices ex se quum effuderit urbes,
Non ulla exhaustæ sentit dispendia plebis:
Quos genuit cunctos gremio complexa colonos.



épurées dans un endroit qui leur est agréable, & mêlent ensemble leurs liqueurs après les avoir conservés incorruptibles.

Toulouse. 12.

Je ne vous oublierai jamais : Toulouse, dans laquelle j'ai été élevé, vous êtes renfermée par une grande enceinte de murs faits de brique, & la Garonne baigne un côté de vos murailles ; assise entre l'Espagne & l'Aquitaine, vous êtes beaucoup peuplée à cause du voisinage des Pyrenées, qui sont couvertes de neiges, & des Cévennes qui sont presque toutes complantées en pin : venant d'envoyer des Colonies dans quatre (1) Villes, il semble que vous n'avez rien perdu de votre Peuple, & que vous contenez dans votre enceinte tous les sujets qui y sont nés.

REMARQUES.

(1) On ignore encore quelles sont ces Colonies qu'Ausone prétend que Toulouse a envoyé pour peupler ailleurs, & c'est vouloir deviner, que de dire qu'elle étoit jadis composée de quatre villes comme Syracuse.

Narbo. 13.

Nec tu Martie Narbo silebere nomine cujus :
Fusa per immensum quondam provincia regnum ,
Obtinuit multos dominandi jure colonos.
Insinuant quà se sequanis Allobroges oris :
Excluduntque Italos Alpina cacumina fines :
Qua Pyrenaicis nivibus dirimuntur iberi :
Qua rapitur præceps Rhodanus, genitore Lemano ,
Interiusque premunt Aquitania rura Gebennæ ,
Utque in Tectosagos primævo nomine volcas.
Totum Narbo fuit. Tu Gallia prima togati
Nominis attollit latio proconsule fasces.

REMARQUES.

(1) Qui sont aujourd'hui les habitans de la Savoie, du Dauphiné, de la Provence & du Languedoc.

(2) Ce sont les Gaulois qui habiterent d'abord entre les Pyrenées & les Cévennes, dont Toulouse étoit la Capitale, & qui se répandirent ensuite dans l'Asie, l'Allemagne & la Hongrie.

Narbone. 13.

Je ne vous passerai point sous silence, belliqueuse Narbone, jadis connue sous le nom de Province très-étendue de l'Empire Romain, & qui commandiez de droit à plusieurs Colonies (1) : car tout vous étoit soumis, jusqu'aux Tectosages (2) qu'on nomma premierement les Volces (3). Soit du côté que les Savoyards sont voisins de la Seine, & que les Alpes servent de barriere à l'Italie ; soit du côté que les Espagnols sont séparés par les Pyrénées, que coule le rapide Rhône qui sort du Lac de Genève, & que les Cévennes bornent en-deçà les confins de l'Aquitaine. Vous êtes la premiere Ville des Gaules qui ait eu des Magistrats sous un Pro-Consul Romain. Qui est-ce qui chantera dignement le nombre de vos ports (4), de vos montagnes & de vos lacs ? Qui pourra transmettre à la postérité la mémoire de tant de Peuples

(3) Ce sont les Languedociens d'aujourd'hui, situés entre le Rhone & les Pyrenées. Voyez Tite-Live liv. 1. de la troisiéme Décade.

(4) Les Ports qui sont aujourd'hui les plus fameux dans la Gaule Narbonoise, sont ceux de Marseille, de Toulon & d'Antibe.

Quis memoret portuſque tuos, monteſque
lacuſque?
Quis populos vario diſcrimine veſtis, &
oris?
Quodque tibi quondam pario de marmore
templum
Tantæ molis erat, quantam non ſperneret
olim
Tarquinius, Catuluſque iterum, poſtremus & ille,
Aurea qui ſtatuit Capitoli culmina Cæſar?
Te maris Eoi merces, & iberica ditant
Æquore: te claſſes Libyci Siculique profundi:
Et quidquid vario per flumina, per freta
curſu
Advehitur, toto tibi naviga torbe Cataplus.
Ideſt reditus inportum.

REMARQUES.

(1) Tarquin l'Ancien, cinquiéme Roi des Romains jetta les fondemens du Capitole, & Tarquin le Superbe l'acheva. Ayant été brûlé dans les guerres de Sylla & de Marius 424 ans après qu'il eut été bâti, le Dictateur Sylla entreprit de le rétablir, mais la mort l'en ayant empêché, Quintus Ca-

dont les habits & le langage ſont ſi différents ? Qui eſt-ce qui décrira d'un ſtyle convenable ce fameux Temple de marbre de Paros que vous aviez jadis, & qui étoit d'une ſi vaſte étendue que Tarquin ne l'eut pas autrefois mépriſé lorſqu'il fit bâtir le Capitole (1), ni Catulle lorſqu'il le renouvella pour la ſeconde fois, ni Céſar (2), enfin, lorſqu'il le rebâtit pour la troiſiéme fois. Vous vous enrichiſſez des marchandiſes du Levant, & de celles qui vous viennent des mers d'Eſpagne. Les flotes de Lybie, & de la Sicile, tout ce qui vient par le moyen des Fleuves, & de divers Détroits, rapportent dans votre port tout ce qu'il y a dans l'Univers entier.

---

tullus le dédia ſous le Conſulat de Quintus Métellus & Quintus Hortenſius. Ayant encore été brûlé par Vitellius, Veſpaſien commença à le reſtaurer, mais on ignore s'il parfit ſon ouvrage. Il brûla encore ſous le régne de Tite, mais Domitien ſon frere le répara en entier, & le conſacra l'an 90 de l'Ere Chrétienne. Plutarque dit qu'il y employa douze mille talens.

(2) L'Empereur Domitien.

Burdigala. 14.

Impia jam dudum condemno ſilentia, quod te,
O patria, inſignem Baccho, fluviiſque, viriſque,
Moribus, ingentiſque hominum, procerumque ſenatu,
Non inter primas memorem: quaſi conſcius urbis
Exiguæ immeritas dubitem contingere laudes.
Non pudor hinc nobis. Nec enim mihi barbara Rhèni
Ora, nec Arctoo domus eſt glacialis in Hæmo.
Burdigala eſt natale ſolum: clementia cæli
Mitis ubi, & riguæ larga indulgentia terræ.
Ver longum, brumæque breves, juga frondea ſubſunt.
Fervent æquoreos imitata Fluenta meatus:
Quadrua murorum ſpecies, ſic turribus altis
Ardua, ut aërias intrent faſtigia nubes
Diſtinctas interne vias mirere, domorum
Diſpoſitum, & latas nomen ſervare plateas.

Il

Bordeaux. 14.

Il y a déjà long-temps que je blâme mon criminel silence, de ce que, ô ma Patrie! comme si je sçavois que vous êtes peu considérable, & que je craignisse de vous donner des louanges que vous ne méritez pas, je ne vous ai pas mise au rang des premieres Villes; vous qui êtes célébre, par les bonnes mœurs, & le génie de vos habitans, votre nombreuse Noblesse, le Fleuve qui vous arrose, & la réputation de vos vins. Ce n'est donc pas-là la cause de mon silence, puisque je n'habite ni sur les barbares rives du Rhin, ni ne fais mon séjour sur le glacial Hœmus (3). Bordeaux est le lieu de ma naissance, l'air y est tempéré, le territoire en est fertile, on y jouit long-temps du souffle des zéphirs, l'hyver y est court, les côteaux sont couverts de verdure, le cours du Fleuve s'émeut en suivant celui de la Mer; son enceinte est quarrée, elle a des tours si élevées que leur sommet

---

REMARQUES.

(1) Montagne de la Trace, qu'on nomme aujourd'hui Monte di Costegnas. Pinetus in suo Gallico Plinio.

Tum respondentes directa in compita portas,
Per mediumque urbis fontani fluminis alveum;
Quem pater Oceanus refluo cum impleverit æstu,
Adlabi totum spectabis classibus æquor.
Quid memorem pario contectum marmore fontem
Euripi fervere freto? Quanta umbra profundi!
Quantus in amne tumor: quanto ruit agmine præceps
Margine contenti bissena per ostia cursus,

REMARQUES.

(1) Les choses ont tellement changé de face, qu'à ce portrait on ne reconnoît plus Bordeaux.

(2) Ce Fleuve est la *divise*, qui vient d'un grand réservoir d'eaux que forment différentes fontaines; M. le Cardinal de Sourdis fit dessécher une partie de ce marais qui occasionnoit souvent la peste à la ville de Bordeaux, & le fit entrecouper par des allées magnifiques.

(3) On ne sçait plus où étoit cette fontaine.

Bellcforêt dans son Histoire Universelle chap. 42, a donné une Traduction en vers François de ce Poëme d'Ausone.

(4) Xerxès, Roi des Médes & des Persans, vou-

paroît atteindre le Ciel, on y admire au-dedans la distribution (1) de ses rues, l'alignement de ses maisons, la grandeur de ses places, dont la largeur leur a conservé le nom, ses portes qui répondent à des carrefours bien alignés, un bassin que forme au milieu de la Ville un Fleuve (2) qui est grossi de différentes fontaines, & dans lequel lorsque l'Océan flue, il semble de voir couler la mer avec tous ses vaisseaux.

Que dirai-je de cette fontaine (3) couverte de marbre de Paros, dont les eaux sont agitées comme celles de la mer, combien son bassin n'est-il pas profond ! de combien ne s'élevent pas ses eaux ! & avec quelle rapidité ne s'écoulent-elles pas, lorsqu'étant arrêtées par le bord du bassin, elles sortent par ses douze canaux. Lorsque les Fleuves tarirent, vous auriez souhaité, Roi des (4) Medes, de l'avoir auprès de votre armée, & quoique vous eussiez accoutumé de faire porter par-tout où vous alliez de l'eau du Fleuve Choaspe (5),

lant conquérir la Gréce, leva une armée si nombreuse, qu'elle tarissoit en passant les fleuves & les lacs. L'Historien qui nous a transmis ce fait n'auroit-il pas usé d'hyperbole ?

(5) C'est que les eaux de ce fleuve étoient si douces, que les Rois de Perses n'en buvoient jamais d'autre,

Innumeros populi non unquam exhaustus ad usus !
Hunc cuperes, Rex Mede, tuis contingere castris,
Flumina consumpto quum defecere meatu ;
Hujus fontis aquas peregrinas ferre per urbes,
Unum per cunctas solidus portare Choaspem.
Salve, fons ignote ortu, sacer, alme perennis,
Vitree, glauce, profunde, sonore, illimis, opace.
Salve urbis genius, medico potabilis haustu,
Divona, Celtarum lingua, fons addite Divis.
Non *Aponus* potu, vitrea non luce *Nemausus*

REMARQUES.

(1) On croit l'avoir trouvée lorsqu'on rencontra des canaux au Sablonat près le Moulin des Arcs.

(2) Il n'est pas surprenant que ces eaux eussent une vertu médicinale, d'autant mieux que presque toutes les fontaines des environs sont minérales.

(3) Les anciens Gaulois ayant accoutumé d'ado-

vous auriez ordonné de transporter dans les Villes étrangeres les eaux de cette fontaine qui n'a jamais tari quelque usage qu'en ait fait le Peuple.

Je vous salue, fontaine dont on ignore (1) la source, fontaine divine, dont les eaux qui ne cessent jamais de couler, sont pures, claires, de couleur de verd de mer, abondantes, dont le cours est extrêmement bruyant; qui sont transparentes, & couvertes d'arbres touffus. Je vous salue, fontaine, qui êtes le génie tutélaire de la Ville, qui avez été mise au rang des Dieux (2), que les Celtes nommérent *Divona*, & dont les eaux nous soulagent dans nos maladies par leur vertu médicinale (3). L'eau de *l'Apone* (4) n'est pas plus saine, & celle de *Nimes* (5) plus bril-

rer les moindres amas d'eau, comme nous l'avons prouvé dans notre Dissertation sur nos bas-reliefs; il n'est pas surprenant qu'ils ayent divinisé une fontaine aussi fameuse.

(4) Fontaine du territoire de Padoue, dont Martial & Claudien font mention. Théodoric Roi des Goths fit clorre les fontaines chaudes qu'on nomme aujourd'hui Bagni d'Abano.

(5) Il n'y paroît aujourd'hui qu'un Lac, sans doute que la fontaine dont parle Ausone venoit du dehors de cette Ville, & que par la révolution des temps, elle a eu le même sort que celle de Bordeaux.

Purior, æquoreo non plenior amne *Timavus*.

Hic labor extremus celebres collegerit urbes

Ut que caput numeri Roma inclyta, sic capite isto

Burdigala ancipiti confirmet vertice sedem.

Hæc patria est, patrias sed Roma supervenit omnes.

Diligo Burdigalam : Romam colo civis in hac sum,

Consul in ambabus. Cunæ hic, ibi sella curulis.

LUDUS

SEPTEM SAPIENTUM.

Ausonius Consul Latino Drepanio Pacato Proconsuli.

Ignoscenda isthæc, an cognoscenda rearis
Attento, Drepani, perlege judicio.

REMARQUES.

(1) Fontaine & Fleuve du même nom, qui se jettent dans la Mer Adriatique.

lante, ni celle du *Timave* (1) plus abondante que la vôtre.

Que ce dernier Ouvrage renferme toutes les Villes célébres. Comme l'illustre Rome est la premiere des Villes; sous sa protection, Bordeaux affermira une grandeur qui n'est pas encore bien établie. Cette Ville est ma Patrie; mais Rome est préférable à toutes les Patries du monde. J'aime Bordeaux, j'ai de la vénération pour Rome. Citoyen dans celle-ci, Consul (2) dans toutes les deux, l'une à mes langes, & l'autre ma chaise curule.

LE JEU

DES SEPT SAGES.

Ausone Consul, au Proconsul Drepanius Pacatus.

Lisez cet Ouvrage avec attention, afin que vous jugiez, Drepanus, s'il mérite d'être connu, ou ignoré des Sçavants. Je serai également satisfait de votre jugement,

---

(2) C'est ce qu'on appelle à Bordeaux Jurats, ou Magistrats Municipaux, dont l'autorité n'approcha jamais de celle des Consuls Romains.

Æquanimus fiam te judice : sive legenda,
Sive tegenda putes carmina, quæ dedimus.
Nam primum est meruisse tuum, pacate, favorem :
Proxima defensi cura pudoris erit.
Possum ego censuram lectoris ferre severi :
Et possum modica laude placere mihi.
Novit equus plausæ sonitum cervicis amare:
Novit & intrepidus verbera lenta pati.
Mæonio qualem cultum quæsivit homero
Censor Aristarchus, normaque Zenodoti.
Pone obelos igitur spuriorum stigmata vatum,
Palmas, non culpas esse putabo meas.
Et correcta magis, quam condemnata vocabo,
Apponet docti quæ mihi lima viri.

REMARQUES.

(1) Ce Grammairien natif de Samothrace, enseigna à Alexandrie, & éleva le fils de Philometor, ou Ptolomée sixiéme; il étoit si exact dans sa Critique, que de son temps on ne regardoit comme vers d'Homere que ceux qu'il avoit approuvé.

(2) Naquit à Ephèse, fut Poëte & Grammairien,

soit que vous pensiez que ces vers soient dignes d'être lus, ou indignes de voir le jour. Le principal pour eux, est de mériter votre approbation, je veillerai ensuite à ce qu'ils ne me causent aucune pudeur. Je ne crains point la critique d'un Censeur sévere, & je sçais me contenter de quelque éloge qu'on me donne. Le cheval aime le bruit qu'on fait en le caressant sur le col, & sçait souffrir sans s'effarer, les petits coups qu'on lui donne. Notez donc mon ouvrage avec ces traits de critique, qui sont les marques auxquelles on reconnoît les écrits des mauvais Poëtes, & exigez de mes vers la même perfection que les Censeurs Aristarque (1), & Zénodote demandoient dans ceux d'Homere. Je les regarderai alors comme des preuves de mon triomphe, & non comme des signes de mes fautes, je croirai plutôt, corrigé, que comme entierement biffé, ce qu'aura châtié dans mon Ouvrage la critique d'un homme d'esprit. En attendant votre décision, qui est pour moi d'une aussi grande

---

disciple de Philétas, fut Bibliothécaire d'Alexandrie, retoucha le premier les ouvrages d'Homere, & fut le Précepteur des enfans de Ptolomée premier.

Interea arbitrii ſubiturus pondera tanti ;
Optabo, ut placeam; ſin minus, ut taceam.

Prologus.

Septem ſapientes, nomen quibus iſtud dedit
Superior ætas, nec ſecuta ſuſtulit,
Hodie in orcheſtram palliati prodeunt.
Quid erubeſcis tu togate Romule,
Scenam quod introibunt tam clari viri ?
Nobis pudendum hoc, non & atticis quoque :
Quibus theatrum curiæ præbet vicem.
Noſtris negotiis ſua loca ſortito data :
Campus comitiis, ut conſcriptis curia :
Forum, atque roſtra ſeparatis civium.
Una eſt Athenis, atque in omni Græcia,
Ad conſulendum publici ſedes loci :
Quam in urbe noſtra ſero luxus condidit.
Ædilis olim ſcenam tabulatam dabat

REMARQUES.

(1) C'étoit une choſe infamante & honteuſe aux Romains, de ſe montrer ſur le Théâtre pour y repréſenter.

conséquence, je souhaiterai de vous plaire, si je n'ai pas ce bonheur, je désirerai de me taire.

Le Prologue.

Les sept Sages auxquels les Anciens ont donné ce nom, & que les Modernes leur ont conservé, paroissent aujourd'hui dans l'orchestre avec leur manteau long. Romain, revêtu de la toge, de qui rougissez-vous? Est-ce parce que ces hommes illustres paroissent sur la scène. Ce qui seroit infamant (1) pour nous, ne l'est pas pour les Grecs auxquels le théâtre sert de Palais. C'est par un effet du hazard que nous avons des lieux propres à discuter nos démêlés. De même que le Palais est pour les Sénateurs, le champ (2) de Mars pour les assemblées publiques, que nous avons un Barreau, & une Tribune aux harangues pour les affaires des particuliers; à Athènes; & dans toute la Grece, il y a un théâtre pour les délibérations publiques: le luxe en fit élever un dans notre Ville beaucoup (3) plus tard que chez eux. Autrefois

---

(2) C'étoit le lieu où l'on créoit les Magistrats Romains.

(3) L'an 599 de la fondation de Rome, sous la

Subito excitatam nulla mole saxea:
Murena sic, & Gallius, nota eloquar.
Postquam potentes, nec verentes sumptuum,
Nomen perenne crediderunt, si semel
Constructa moles saxeo fundamine
In omne tempus conderet ludis locum:
Cuneata crevit hæc theatri immanitas.
Pompeius hanc, & Balbus, & Cæsar dedit
Octavianus, concertantes sumptibus.
Sed ego quid istæc? Non hac causa huc prodii,
Ut expedirem quis théatra, quis forum,
Quis condidisset primas partes mœnium:
Sed ut verendos, diisque laudatos viros,
prægrederer ac referrem quid vellent sibi.
Pronunciare suas solent sententias:
Quas quisque providentium anteverterit.
Scitis profecto quæ sint: sed si memoria

REMARQUES.

Censure de Marcus Valerius Messala, & Caius Cassius Longius, on éleva un Théâtre à Rome. Mais Publius Cornelius Scipion Nasica qui avoit déja été Consul, disposa les Romains à le détruire, comme étant inutile au bien public, & propre à corrompre les bonnes mœurs. Antiq. Rom. de Rosin liv. 5. c. 4. p. 187.

(1) les Ediles les faisoient sur le champ construire de tables sans qu'ils fussent supportés d'aucune pierre, c'est ainsi qu'agirent Murena & Gallius. Je vais parler des choses qui sont connues de tout le monde. Des Seigneurs puissants & qui ne craignoient pas la dépense, crurent s'établir une réputation immortelle, si en faisant élever un théâtre sur des fondements de pierre, ils pouvoient conserver pour toujours un lieu propre aux jeux, ce qui donna occasion à la vaste étendue des dégrés de l'amphithéâtre. Pompée, Balbus & César Auguste, se distinguant par la profusion de leur dépence, en firent aussi élever un. Mais à quoi bon raconter toutes ces choses. Je ne suis pas venu ici pour parler de celui, qui le premier a fait jetter les fondements du Théâtre (2) & du Barreau : mais pour prévenir, & exposer ce que doivent dire

---

(1) C'étoit eux qui devoient donner des jeux au peuple auquel il étoit défendu par un Arrêt du Sénat de s'asseoir au Spectacle, afin que la récréation & le courage, fussent un des caractères propres à la nation Romaine.

(2) L'endroit où se faisoient les jeux étoit découvert dans le commencement, Quintus Catullus fut le premier qui le fit couvrir de voiles. On tâcha insensiblement de le rendre le plus beau & le plus

Rebus vetuſtis cludit : veniet Ludius
Ediſſerator harum , quas teneo minus.

Ludius.

Delphis Solonem ſcripſe fama eſt Atticum ,
Γνῶθι σεαυτόν quod Latinum eſt , Noſce te.
Multi hoc Laconis eſſe Chilonis putant.
Spartane Chilon fit tuum , nec ne ambigunt ,
Quod introfertur , τέλος ὁρᾷν μακρῦ βίυ ,
Finem intueri longe vitæ quo jubes ;
Multi hoc Solonem dixe Cræſo exiſtimant ,
Et Pittacum dixiſſe fama eſt Lesbium ,
Γίγνωσκε καιρὸν. Tempus ut noris , jubet.
Sed καιρὸς , iſte , tempeſtivum , tempus eſt.
Bias Prieneus dixit , οἱ πλεῖστοι κακοί :

R E M A R Q U E S.

commode qu'on le peut. Cneius Pompée fit pratiquer des fontaines tout autour du Cirque , afin de modérer les ardeurs de la chaleur. L. Pulcher fit peindre le Théâtre de différentes couleurs. C. Antonius

des hommes respectables, & approuvés même des Dieux. Ils ont accoutumé de dire les Sentences que chacun d'eux a trouvé le premier, sans doute que vous les sçavez, mais si l'éloignement des temps vous les a faites oublier, un Comédien (1) viendra vous dire ce dont je ne suis pas assez instruit.

Un Comédien.

La Renommée nous apprend que Solon natif de la Grece avoit enseigné à Delphes cette Sentence, connoissez-vous vous-même. Il y en a plusieurs qui croyent qu'elle est de Chilon le Lacédémonien, tandis qu'on doute qu'il soit l'Autheur de la suivante, par laquelle il nous recommande de prendre garde notre à fin. Il y en a aussi qui pensent que Solon s'en servit pour la dire à Crésus; Pittaque de Lesbos nous

---

en fit argenter les planches, Petrehis les fit dorer, & Quintus Catullus les orna d'yvoire. Les Lucullus y ajouterent les décorations. P. Lentulus Spinther fit argenter le lieu de derriere le Théâtre où l'on resserroit les décorations, & Marcus Scaurus orna les Acteurs d'un habit d'un goût recherché. Vide Val. Maxi. Passim.

(1) Tertulien dans son Livre des Spectacles liv. 5.

Quod est Latinum, Plures homines sunt
mali :
Sed imperitos scito, quod dixit malos.
Μελετυτωὰιυ Periandri est Corinthii :
Esse meditationem totum, qui putat.
Ἀ῾ριςουμέτρονυσο esse dixit Lindius
Cleobulus; hoc est, optimus cunctis modus.
Thales, ἐγγύω πάρεσι ἄτη protulit.
Spondere qui nos, noxa quod prœsto est,
vetat.
Hoc nos monere, fœneratis non placet.
Dixi, recedam : legifer venit Solon.

Solon.

De more Græco prodeo in scenam Solon;
Septem sapientum fama cui palmam dedit.
Sed fama non est judicii severitas.
Neque me esse primum horum, nec imum
existimo

REMARQUES.

Prétend que l'origine des jeux vint des Lydiens, peuple d'Asie, dont quelques-uns transmigrerent en Toscane, & qu'ils jouoient les Mysteres de leur Re-

apprend par la sienne à connoître le temps dans lequel nous devons agir ; & par ce temps il entend l'occasion favorable. Bias de Priene, a dit qu'il y avoit beaucoup de mauvais hommes, mais par ce mot de mauvais, on doit entendre les personnes qui sont sans expérience. Périandre de Corinthe, soutient que tout est un sujet propre à réflexion ; & Cléobule de Linde, qu'il faut une mesure à toute chose, Thales défend d'engager sa parole, parce qu'on s'en repent bientôt. Cette sentenee ne plaît pas aux usuriers. J'ai dit, je vais me retirirer. Le Législateur Solon va paroître.

Solon.

Je parois sur la scène selon l'usage des Grecs, je suis Solon, que la renommée dit être le premier des sept Sages ; mais comme elle n'attend pas toujours la décision d'un sévere examen, quoique je sois un des Sages, je ne me regarde ni comme le premier, ni comme le dernier, parce que l'égalité ne

---

ligion ; ainsi l'établissement de la Comédie en France, que nous devons aux Pelerins qui jouoient à Paris les Mysteres de notre Religion, a été le même que l'origine de la Comédie en Italie.

Æqualitas quod ordinem neſcit pati.
Recte olim ineptum Delphicus juſſit Deus
Quærentem, quiſnam primus ſapientum foret :
Ut in orbe tereti nomina eorum incideret ;
Ne primus eſſet, ne vel imus quiſpiam.
Eorum è medio prodeo gyro Solon :
Ut quod dixiſſe Crœſo regi exiſtimor,
Id omnis hominum ſecta ſibi dictum putet.
Græce coactum : ὅρα τέλος μακρῦ βίυ :
Quod longius fit, ſi Latine ediſſeras :
Spectare vitæ jubeo cunctos terminum.
Proinde miſeros, aut beatos dicere
E vita : quod ſunt ſemper ancipiti ſtatu.
Id adeo ſic eſt. Si queam, paucis loquar.
Rex, an tyrannus Lydiæ Crœſus, fuit
His in beatis, dives inſanum in modum,
Lateribus aureis templa qui divis dabat.
Is me evocavit. Venio dicto obediens,
Meliore ut uti rege poſſint Lidii.
Rogat beatum prodam, ſi quem noverim.

REMARQUES.

(1) C'étoient des quarreaux d'or de ſix palmes, ou quatre pieds de longueur, de trois palmes ou deux pieds de largeur, & d'un palme ou huit pouces d'épaiſſeur, que Créſus envoya au Temple de Del-

sçait point admettre de distinction. C'est avec raison qu'Apollon se joua autrefois d'un impertinent qui lui demandoit quel étoit le premier des Sages, en lui ordonnant d'inférer leurs noms dans un cercle afin qu'aucun d'eux ne fut ni le premier, ni le dernier. Je sors de ce cercle afin d'avertir que chacun prenne pour soi, ce qu'on croit que j'ai dit au Roi Crésus. Cette sentence, qu'il faut attendre au dernier jour de la vie à juger du bonheur des hommes, est plus abrégée en grec qu'en latin; je prétends que ce soit de ce dernier terme, qu'on donne aux hommes le nom d'heureux, ou malheureux, parce que la situation où les placent les événements est toujours douteuse. La chose est tellement vraie, que je vais la raconter en peu de mots, s'il m'est possible.

Crésus, Roi ou Tyran de Lydie, passoit pour heureux, ornoit les Temples des Dieux, de briques (1), d'or & étoit riche au-delà de tout ce qu'on peut s'imaginer.. Il m'ordonna un jour de venir à sa Cour. Je viens.

---

phes, au nombre de cent dix-sept, en reconnoissance de ce que ce Dieu avoit rendu un Oracle en sa faveur. Voyez Hérodot. liv. 1. & Lucien dans son Dialogue des Contemplateurs pag. 95, de l'impression de Paris 1613, par Jean Richer.

Telana dico civem non ignobilem,
Pro patria pugnans iste vitam objecerat.
Despexit. Alium quærit. Inveni *Aglaum*,
Fines qui agelli proprii nunquam excesserat.
At ille ridens : Quo dein me ponis loco,
Beatus orbe toto qui solus vocor ?
Spectandum dico terminum vitæ prius :
Tum judicandum, si manet felicitas.
Dictum moleste Crœsus accepit, at ego.
Relinquo regem. Bellum ille in persas parat.
Profectus, victus, vinctus, regi deditus.

. . . .

At ille captus, funeris ipse instar sui.

. . . .

Quin flamma totum se per ambitum dabat,
Voluens in altum fumidos æstu globos.
At pene sero Cœsus ingenti sono,
O vere vates, inquit, ô Solon, Solon,
Clamore magno ter Solonem nuncupat.
Qua voce Cyrus motus, extingui jubet
Gyrum per omnem, & destrui ardentem pyram :
Et commodum profusus imber nubibus
Repressit ignem. Cœsus ad regem illico
Deductus lectam per ministrorum manum
Interrogatus, quem Solonem diceret,

J'obéis à ses ordres, afin que les Lydiens fussent gouvernés par un meilleur Prince. Il me demanda de lui enseigner quelqu'un d'heureux, si j'en connoissois. Je lui citai *Telene*, illustre Citoyen, qui étoit mort en combattant pour sa Patrie. Il fit peu de cas de cet exemple; & en voulut un autre, je lui trouvai *Aglaus*, qui n'avoit jamais reculé les bornes de son patrimoine. Mais s'en mocquant aussi, dans quel rang me mettez-vous donc, me dit-il, moi qui passe pour le seul homme de l'Univers qui soit heureux? Je lui répondis qu'il falloit auparavant sçavoir qu'elle seroit la fin de sa vie pour juger si ce bonheur, dont il se flattoit, ne l'auroit jamais abandonné. Cette réponse ne plut pas à Crésus. Alors je le quittai. Il fit ensuite des préparatifs de guerre contre les Persans, il partit, fut vaincu, fait prisonnier, & livré au Roi.... Mais Crœsus esclave, voyant la façon dont il devoit mourir.... Et que la flamme, qui poussoit en l'air de gros tourbillons de fumée, prenoit déjà tout le bûcher, presque un peu tard, il m'appella trois fois à haute voix: ô Solon, Solon, disoit-il, que vous me disiez vrai. Cyrus ému de ce discours, ordonna qu'on éteignît le feu & qu'on détruisît le bûcher. Une pluie abondante qui tomba du Ciel, arrêta au même

Et quam ciendi caufam haberet nominis,
Seriem per omnem cuncta regi edifferit.
Miferatur ille, vimque fortunæ videns,
Laudat Solonem: Crœfum in amicis habet,
Vinctumque pedicis aureis fecum jubet
Reliquum quod effe vitæ, totum degere.
Ego duorum regum teftimonio
Laudatus, & probatus ambobus fui.
Quodque uni dictum eft, quifque fibi dictum putet;
Ego jam peregi, qua de caufa huc prodii.
Venit ecce Chilon. Vos valete, & plaudite.

Chilon.

Lumbi fedendo, oculique fpectando dolent,
Manendo Solonem quoad fe recipiat,
Hui quam pauca, quàm diu loquuntur Attici!
Unam trecentis verfibus fententiam
Tandem peregit; meque refpectans abit.
Spartanus ego fum Chilo, qui nunc prodeo.
Brevitate nota, qua Lacones utimur,
Commendo noftrum γνῶθι σεαυτὸν, Nofce te,
Quod in columna jam tenetur Delphica.

inſtant la violence du feu. Un nombre d'Officiers choiſis conduiſirent ſur le champ Créſus à leur Roi, qui lui demanda pourquoi il nommoit Solon, & quelle étoit ſa raiſon pour l'appeller. Tout de ſuite Créſus fit ſon hiſtoire, Cyrus en eut compaſſion, & voyant quels étoient les revers de la fortune, il fit mon éloge, mit Créſus au rang de ſes amis, lui fit donner des entraves d'or, & lui ordonna de paſſer avec lui tout le reſte de ſa vie. Ainſi j'ai été loué & approuvé par le témoignage de deux Rois. Que chacun s'applique ce que j'ai dit à un ſeul.

J'ai fini de dire ce pourquoi j'étois venu, voici Chilon qui paroît, adieu, portez-vous bien, & applaudiſſez-moi.

Chilon.

Pendant que j'attendois que Solon ſe retirât, les reins me faiſoient mal d'être aſſis, & je ſouffrois à force de le regarder. Ah que les Athéniens parlent long-temps, & diſent peu de choſes! il vient enfin d'expliquer en trois cents vers, une ſeule ſentence, & il s'en eſt allé dès qu'il m'a apperçu. Je ſuis Chilon, qui ſuis né à Sparte, qui parois à préſent ſur la ſcène, & qui, par cette brièveté connue dont ſe ſer-

Labor molestus iste, fructi est optimi.
Quid ferre possis; quidve non, dignoscere.
Noctu, diuque quæ geras, quæ gesseris,
Ad usque puncti tenuis instar quærere,
Officia cuncta, pudor, honor, constantia,
In hoc, & illa spreta nobis gloria.
Dixi. Valete memores. Plausum non moror.

Cléobulus.

Cleobulus ego sum, parvæ civis insulæ,
Magnæ sed auctor, qua cluo, sententiæ:
ἄριστον μέτρον, quam dixisse existimant.
Interpretare tu, qui orchestræ proximus,
Gradibus propinquis in quatuordecim sedes:
ἄριστον μέτρον, an sit optimus modus.

REMARQUES.

(1) L'isle de Rhodes où est la ville de Linde, aujourd'hui Lindo.

(2) Chez les Grecs l'Orchestre étoit le lieu du Théâtre où se tenoient les Chœurs & les Danseurs.

vent

vent les Lacédémoniens, vous recommande cette ſentence, connoiſſez-vous ; elle a déja été gravée ſur une colonne du Temple de Delphes. C'eſt une occupation fâcheuſe à la vérité ; mais en même-temps, très-profitable, que de ſçavoir ce que vous devez faire, ou non, & d'examiner ſcrupuleuſement ce que vous avez fait, ou ce que vous ferez pendant la nuit ou le jour. Tous les devoirs de la vie, l'honnêteté, les dignités, & l'égalité d'ame ſont renfermées dans cette ſentence, c'eſt par elle que j'ai toujours mépriſé la vaine gloire. Adieu. Souvenez-vous de ce que j'ai dit. Je ne vous demande pas d'applaudiſſements.

Cléobule.

Citoyen d'une petite Iſle (1) ; mais Auteur d'une grande ſentence qui me fait eſtimer par-tout. On croit que j'ai dit qu'il faut tout faire avec meſure. Vous, qui le plus près de l'Orcheſtre (2), êtes aſſis ſur les quatorze gradins les plus voiſins, interprêtez-là, & dites-nous ſi c'eſt-là la meil-

Chez les Romains c'étoit la place des Sénateurs, & les Chevaliers rempliſſoient les quatorze gradins qui étoient auprès de l'Orcheſtre.

Dic. Annuisti. Gratiam habeo, persequar
Per ordinem, poëta dixe isthoc loco
Afer videtur vester : ut nequid nimis.
Et noster quidam, μηδὲν ἄγαν. Huc pertinet
Uter que sensus, Italus, seu Dorius.
Fandi, tacendi, somni vigiliæ est modus,
Beneficiorum, gratiarum, injuriæ,
Studii, laborum, vita in omni quicquid est,
Istum requirit optimæ pausæ modum.
Dixi. Recedam, ut sit modus. Venit Thales.

Thales.

Milesius Thales sum: Aquam qui principem.
Rebus creandis dixi, ut vates Pindarus
. . . .
Dedere piscatores extractum mari.
Namque hi, jubente delio, me legerant;

REMARQUES.

(1) Au commencement de son Andrienne.
(2) On ne sçait point si c'est d'Euripide dont il veut parler.

leur façon de se comporter. Vous l'approuvez, je vous en rends grace, je vais continuer tout de suite. Térence (1), aussi bien que notre (2) Poëte semblent avoir puisé de-là, leur rien de trop. Car c'est le même sens, soit en Grec, soit en Latin. Il y a une mesure de parler, de se taire, de veiller, de dormir, de faire du bien, d'en être reconnoissant, d'aimer quelqu'un, de le maltraiter, de travailler. Tout ce qui est dans ce monde recherche cette juste mesure.

J'ai dit, je me retire afin de mettre une mesure à mon discours. Thales vient.

Thales.

Je suis Thales, originaire de Milet, qui a assuré, comme le Poëte Pindare, que l'eau étoit le principe de toutes les choses créées.... Les Pêcheurs me donnerent un trépié d'or qu'ils avoient trouvé dans la mer, parce qu'ils m'avoient choisi par ordre d'Apollon qui envoyoit ce présent à un Sage. Refusant de l'accepter, je le remis pour le porter aux autres que je croyois valoir mieux que moi. Mais ce trépié m'étant de nouveau déféré par les Sages, entre les mains desquels il avoit passé, on me le rapporta, & dès que je l'eus reçu, je le

Quod ille munus hoc ſapienti miſerat,
Ego recuſans non recepi : at reddidi
Ferendum ad alios, quos priores crederem.
Dein per omnes ſeptem ſapientes viros
Miſſum, ac remiſſum rurſus adme referunt.
Ego receptum conſecravi Apollini.
Nam ſi ſapientem deligi Phœbus jubet,
Non hominem quemquam, ſed deum credi decet.
Is igitur ego ſum. Cauſa ſed in ſcenam fuit.
Mihi prodeundi, quæ duobus ante me,
Aſſertor ut ſententiæ fierem meæ.
Ea diſplicebit, non tamen prudentibus,
Quos docuit uſus, & peritos reddidit.
Nos ἐγγύα' πάρεϛι δ' ἄτη, dicimus :
Latinum eſt. Sponde noxa eſt præſto tibi.
Per mille poſſum currere exempla, ut probem
Prædes, vadeſque pœnitudinis reos :
Sed nolo quenquam nominatim dicere.
Sibi quiſque veſtrum dicat, & ſecum putet,
Spondere quantis damno fuerit, & malo.
Gratum hoc officium maneat ambobus tamen.

Pars plaudite ergo : pars offenſi explaudite.

consacrai à Apollon : car si ce Dieu ordonne de choisir un Sage. Il convient de penser que c'est d'un Dieu dont il parle, & non d'un homme. C'est donc moi qui lui ai fait ce présent. Mais la raison pour laquelle je me montre sur la scène, c'est afin de confirmer ma sentence par le témoignage de deux Sages qui ont paru avant moi. C'est ainsi que j'ai parlé. Promettez, vous vous en repentirez bientôt. Cette sentence ne plaira pas à tout le monde, elle agréra cependant aux hommes prudents que l'expérience a rendu habilles. Je pourrois citer un millier d'exemples, pour prouver combien il y en a qui se sont repentis d'avoir répondu, & d'avoir été caution pour les autres. Mais je ne veux nommer personne. Que chacun de vous pense en lui-même, & dise de quels dommages, & de quels maux le cautionnement n'est-il pas la cause ! que ce que je viens de dire plaise cependant à tout le monde.

Que les uns m'applaudissent donc, & que ceux que j'ai offensé me désavouent s'ils veulent.

❀

Bias.

Bias Prieneus dixi, οἱ πλεῖστοι κακοί,
Latine dictum ſuſpicor. Plures mali.
Dixiſſe nollem. Veritas odium parit.
Malos ſed imperitos dixi, & barbaros,
Qui jus, & æquum, & ſacros mores negligunt.
Nam populus iſte, quo theatrum cingitur,
Totus bonorum eſt. Hoſtium tellus habet,
Dixiſſe quos me creditis, plures malos.
Sed nemo quiſquam tam malus judex fuat,
qui non bonorum partibus ſe copulet.
Sive ille vere bonus eſt, ſeu dici ſtudet,
Jam fugit illud nomen inviſum mali.
Abeo. Valete, & plaudite, plures boni.



Bias.

Natif de Priéne, j'ai dit qu'il y avoit plusieurs méchants, je voudrois ne pas l'avoir dit. La vérité se fait des ennemis. Mais j'ai entendu par mauvais (1), ces gens barbares, & sans politesse, qui font peu de cas des devoirs de la Religion, du droit & de l'équité. Le peuple, dont ce Théâtre est environné, doit être mis au rang des bons. Ce n'est que chez nos ennemis qu'est ce nombre de méchants dont vous croyez que j'ai parlé. Il n'est aucun, pour peu connoisseur qu'il soit, qui ne prenne les intérêts des bons, soit qu'il soit véritablement honnête homme, ou qu'il desire qu'on l'en croye ; par-là, il éloigne de lui le nom odieux de méchant.

Je me retire. Adieu, applaudissez-moi vous autres qui êtes plusieurs bons.

REMARQUES.

(1) Clément Marot a fort bien rendu dans une de ses Lettres cette Sentence de Bias : il l'applique aux fots, qu'il dit être tous enclins à la malice. Delà le proverbe sans doute, sot & malin.

Pittacus.

Mitylena oriundus Pittacus ſum Lesbius:
Γίγνωσκε καιρὸν, qui dixi ſententiam.
Sed iſte καιρὸς, tempus ut noris, monet:
Et eſſe καιρὸν, tempeſtivum quod vocant.
Romana ſic eſt vox venito in tempore.
Veſter quoque ille comicus Terentius.
Rerum omnium primum eſſe tempus autumat,
Ad Antiphalam quo venerat ſervus Dromo
Nullo impeditam, temporis ſervans vicem.
Reputate cuncti, quotiens offenſam incidat,
Spectata cui non fuerit opportunitas.
Tempus me abire, ne moleſtus. Plaudite.

Periander.

Ephyra creatus huc Periander prodeo,
Μελέτη τὸ πᾶν qui dixi: & qui dictum probo,
Meditationem id eſſe totum quod geras.
Is quippe ſolus rei gerendæ eſt efficax,
Meditatur omne qui prius negotium.
Adverſa rerum, vel ſecunda prædicat
Meditanda cunctis comicus Terentius.
Locare ſedes, bellum gerere, aut ponere;

Pittaque.

Mitylin d'origine, je ſuis né à Lesbos, ma ſentence eſt, profitez de l'occaſion. Mais cette occaſion vous avertit de connoître à propos le temps, & ſa conjoncture favorable. Les Latins s'expriment ainſi : je ſuis venu dans le temps. Auſſi Térence votre Poëte comique, croit que le principal eſt de ſçavoir uſer du temps. L'eſclave Dromus ſçut en profiter lorſqu'il épia le moment favorable de trouver Antiphile dans le temps qu'elle étoit ſeule. Réfléchiſſez avec attention à combien de fautes ne s'expoſe pas celui qui laiſſe échapper l'occaſion. Il eſt temps de vous quitter, de peur que je ne vous ennuie. Donnez-moi des ſignes de votre approbation.

Périandre.

Né à Corinthe, je parois ici après avoir dit, & prouvé ce que j'ai dit, que tout doit être fait avec réflexion. Celui-là eſt propre à exécuter quelque choſe qui y a réfléchi auparavant. Le Poëte Térence dit que tout le monde doit méditer ſur les événements qui peuvent changer la face des affaires. Soit qu'on veuille ſe fixer dans

Pittacus.

Mitylena oriundus Pittacus ſum Lesbius.
Γίγνωσκε καιρὸν, qui dixi ſententiam.
Sed iſte καιρὸς, tempus ut noris, monet :
Et eſſe καιρὸν, tempeſtivum quod vocant.
Romana ſic eſt vox venito in tempore.
Veſter quoque ille comicus Terentius.
Rerum omnium primum eſſe tempus autumat,
Ad Antiphalam quo venerat ſervus Dromo
Nullo impeditam, temporis ſervans vicem.
Reputate cuncti, quotiens offenſam incidat,
Spectata cui non fuerit opportunitas.
Tempus me abire, ne moleſtus. Plaudite.

Periander.

Ephyra creatus huc Periander prodeo,
Μελέτη τὸ πᾶν qui dixi : & qui dictum probo,
Meditationem id eſſe totum quod geras.
Is quippe ſolus rei gerendæ eſt efficax,
Meditatur omne qui prius negotium.
Adverſa rerum, vel ſecunda prædicat
Meditanda cunctis comicus Terentius.
Locare ſedes, bellum gerere, aut ponere;

Pittaque.

Mitylin d'origine, je ſuis né à Lesbos, ma ſentence eſt, profitez de l'occaſion. Mais cette occaſion vous avertit de connoître à propos le temps, & ſa conjoncture favorable. Les Latins s'expriment ainſi : je ſuis venu dans le temps. Auſſi Térence votre Poëte comique, croit que le principal eſt de ſçavoir uſer du temps. L'eſclave Dromus ſçut en profiter lorſqu'il épia le moment favorable de trouver Antiphile dans le temps qu'elle étoit ſeule. Réfléchiſſez avec attention à combien de fautes ne s'expoſe pas celui qui laiſſe échapper l'occaſion. Il eſt temps de vous quitter, de peur que je ne vous ennuie. Donnez-moi des ſignes de votre approbation.

Périandre.

Né à Corinthe, je parois ici après avoir dit, & prouvé ce que j'ai dit, que tout doit être fait avec réflexion. Celui-là eſt propre à exécuter quelque choſe qui y a réfléchi auparavant. Le Poëte Térence dit que tout le monde doit méditer ſur les événements qui peuvent changer la face des affaires. Soit qu'on veuille ſe fixer dans

Magnas, modicasque res etiam; parvas quoque.
Agere volentem semper meditari decet.
Nam segniores omnes in cœptis novis,
Meditatio si rei gerendæ defuit.
Nihil est, quod ampliorem curam postulet,
Quam cogitare, quid gerendum sit. Dehinc
Incogitantes fors, non consilium regit.
Sed ego me ad partes jam recipio. Plaudite,
Meditati, ut vestram rem curetis publicam.

EORUNDEM
SEPTEM SAPIENTUM
SENTENTIÆ,

Septenis versibus ab eodem Ausonio explicatæ.

Bias Prieneus.

Quænam summa boni? Mens quæ sibi conscia recti.
Pernicies homini quæ maxima? Solus homo alter.

un lieu, prendre les armes, ou les mettre bas, s'appliquer à des choses, de grande, de médiocre, ou de peu de conséquence, il convient toujours de les méditer auparavant. Si nous n'avons pas pensé à ce que nous devons exécuter, nous sommes tous trop lâches dans nos nouvelles entreprises. Ce doit être un de nos soins principaux, de réfléchir sur ce que nous devons faire, sans cela c'est le hazard, & non le dessein qu'on a formé, qui régit notre imprudence.

Mais à présent je vais me retirer. Applaudissez-moi, vous qui travaillez tous les jours avec attention aux besoins de la République.

LES SENTENCES

DES MÊMES SEPT SAGES,

Expliquées en sept vers par le même Ausone.

Bias de Priéne.

Quel est le plus grand de tous les biens? C'est de n'avoir rien à se reprocher. Qu'est-ce que l'homme a le plus à craindre? C'est

Quis dives? Qui nil cupiat. Quis pauper? Avarus.

Quæ dos matronæ pulcherrima? Vita pudica.

Quæ casta est? De qua mentiri fama veretur.

Quod prudentis opus? Quum possit, nolle nocere.

Quid stulti proprium? Non posse, & velle noscere.

Pittacus Mitylenus.

Loqui ignorabit, qui tacere nesciet.
Bono probari malo, quam multis malis.
Demens superbis invidet felicibus.
Demens dolorem ridet infelicium.
Pareto legi, quisque legem sanxeris.
Plures amicos re secunda compara.
Paucos amicos rebus adversis proba.

Cleobulus Lindius.

Quanto plus liceat, tam libeat minus.
Fortunæ invidiæ est immeritus miser.

un autre homme. Qui est-ce qui est véritablement riche ? C'est celui qui ne desire rien. Qui est-ce qui est véritablement pauvre ? C'est l'avare. Quelle est la plus belle qualité d'une femme ? C'est celle de mener une vie honnête. Laquelle est-ce qui est chaste ? C'est celle dont la renommée craint de ne pas dire vrai. Quel est l'ouvrage d'un homme prudent ? C'est de ne vouloir pas nuire lorsqu'il le peut. Quel est celui d'un insensé ? C'est de ne pouvoir pas, & de vouloir nuire aux autres.

Pittaque de Mitylene.

Celui-là ne sçait point parler, qui ne sçait pas se taire. Je préfére les louanges d'un honnête homme, à celles de plusieurs méchants. L'extravagant est jaloux de la fortune des grands, & l'insensé se mocque de l'affliction des pauvres. Obéissez à la Loi, qui que vous soyez qui l'ayez établie. Faites-vous plusieurs amis dans votre prospérité, & éprouvez-en peu dans vos malheurs.

Cléobule de Linde.

Faites-moins qu'il ne vous est permis de faire. Lorsqu'on est malheureux sans l'a-

Felix criminibus nullus erit diu.
Ignoſcas aliis multa, nihil tibi.
Parcit quiſque malis, perdere vult bonos.
Majorem meritis gloria non datur :
Turpis ſæpe datur fama minoribus.

Periander Corinthius.

Nunquam diſcrepat utile à decoro.
Plus eſt ſollicitus magis beatus.
Mortem optare malum, timere pejus.
Faxis, ut libeat quod eſt neceſſe.
Multis terribilis, caveto multos.
Si fortuna juvat, caveto tolli.
Si fortuna tonat, caveto mergi.

Solon Athenienſis.

Dico tunc beatam vitam, quum peracta fata ſint.
Par pari jugator conjux. Quidquid impar, diſſidet.
Non erunt honores unquam fortuiti muneris.

voir mérité, on doit l'imputer au caprice de la fortune. Les crimes ne procurent jamais une félicité permanente. Indulgent pour les autres, ſoyez très-ſévere pour vous-même. Quiconque pardonne aux méchants, veut la perte des bons. On ne doit jamais ſe glorifier du mérite de ſes ancêtres, il n'eſt rien que leurs fautes qui retombent ſouvent ſur leurs deſcendans.

Périandre de Corinthe.

On ne doit jamais ſéparer l'utile de l'agréable. Plus on eſt occupé, & plus on eſt heureux. C'eſt un mal de deſirer la mort, & un plus grand de la craindre. Agiſſez de façon que vous ne deſiriez rien que ce qui vous eſt néceſſaire. Craint de pluſieurs perſonnes, vous devez auſſi en craindre beaucoup. Si la fortune vous favoriſe, ne vous en orgueilliſſez-pas. Si elle menace de vous quitter, ne vous laiſſez point abattre.

Solon d'Athènes.

J'attends après la mort, à dire ſi on a paſſé une vie heureuſe. Que les epoux ne ſe méſalient point, tout ce qui eſt inégal ne ſçauroit s'accorder. Les honneurs, ne ſeront jamais les récompenſes de la fortu-

Clam coarguas propinquum, propalam laudaveris.

Pulchrius multo parari, quam creari nobilem.

Certa si decreta sors est, quid cavere proderit ?

Sive sint incerta cuncta, quid timere convenit ?

Chilo Lacœdemonius.

Nolo minor me timeat, despiciatque major.

Vive memor mortis, uti sis memor & salutis.

Tristia cuncta exsuperans aut animo, aut amico.

Tu bene si quid facias, non meminisse fas est.

Quæ bene facta accipias, perpetuo memento.

Grata senectus homini, quæ parilis juventæ.

Illa juventa est gravior, quæ similis senectæ.

Thales Milesius.

Turpe quid ausurus, te sine teste time.

ne. Loués publiquement vos parents auxquels vous ferez des reproches secrets. Il est beaucoup moins glorieux d'être né noble que d'en mériter le titre. Si on ne peut empêcher les événements du sort, à quoi bon de se précautionner contre eux ? Et si tout est incertain, pourquoi craindre ?

Chilon de Lacédémone.

Je ne veux ni que mes inférieurs me craignent, ni que mes supérieurs me méprisent. Vivez, & souvenez-vous de la mort, de façon cependant à ne pas oublier la conservation de vos jours. Surmontez vos peines par la gaieté de votre ame, ou la société de vos amis. Il ne vous est jamais permis de vous souvenir de vos bienfaits, & vous ne devez jamais oublier ceux des autres. La vieillesse est aimable, lorsqu'elle a les agréments de la jeunesse ; & la jeunesse est détestable, lorsqu'elle est aussi hideuse que la vieillesse.

Thales de Milet.

S'il n'est pas un témoin, lorsque vous projettez de faire quelque chose de mal, ayez au moins égard à vous-même. La vie passe,

Vita perit, mortis gloria non moritur.
Quod facturus eris, dicere sustuleris.
Crux est, si metuas vincere quod nequeas.
Quum vere objurgas, sic inimice juvas:
Quum falso laudas, tunc & amice noces.
Nil nimium. Satis est: ne sit & hoc nimium.

De iisdem Sapientibus, è Græco.

Septenis patriam sapientum, nomina, voces,
Versibus expediam : sua quemque monosticha dicent :
Chilo, cui patria est Lacædemon, noscere se ipsum.

REMARQUES.

Ce jeu, ou espéce de comédie d'Ausone sur les sept Sages de la Gréce est dédié à Drépanius Pacacus, qui l'an 389, vint à Rome complimenter Théodose au sujet de la victoire qu'il avoit remportée sur le Tyran Maxime qu'il avoit fait mourir à Aquilée. On sçait qu'il fut Contemporain d'Au-

mais la gloire de nos bienfaits est éternelle. N'éventez jamais vos desseins. C'est un nouveau tourment de craindre ce que vous ne pouvez éviter. Vous servez votre ennemi, lorsque vous lui reprochez ses véritables défauts, & vous nuisez à votre ami, lorsque vous le louez mal-à-propos. Rien de trop. C'est assez : à moins que mes vers ne soient de trop.

Vers imités du Grec sur les même sept Sages.

Je vais dire en vers, la Patrie, le nom, & les sentences des sept Sages. Chacun d'eux aura son vers. Chilon, dont Lacédémone est la Patrie, a dit de se connoître soi-même. Périandre de Corinthe, de modérer les fougues de sa colere. Pittaque de Mitylene, qu'on ne doit faire rien de trop. Cléobule de Linde qu'il y a une mesure à

---

sone, mais ce n'est que sur des simples conjectures qu'on assure qu'il fut Bourdelois. Il paroît par le Code de Justinien Liv. 12. tit. 51, qu'il fut Proconsul d'Afrique l'an 390, ainsi Ausone, qui aimoit en tout temps l'engageante occupation des Muses, étoit déja vieux, lorsqu'il se divertit à faire cet Ouvrage.

Ces Sentences ont été mises en vers François par Charles Fontaine, à Lyon, chez Brotot 1558.

Periander, Trepidam moderare, Corinthius iram.
Et Mitylenæis, Nimium nil, Pittacus oris.
Mensuram optimum, ait Cleobulus Lindius, in re.
Expectare Solon finem docet, ortus Athenis.
Plures esse Bias pravos, quem clara Priene.
Mileti, fugisse, Thales vadimonia alumnus.

AUSONII

BURDIGALENSIS EDILLIA.

Versus Pascales procodicti.

Edyllium 1.

Sancta salutiferi redecent solemnia Christi :
Et devota pii celebrant jejunia mystæ.

REMARQUES.

(1) Il y a dans le Latin, *procodicti*. Ce terme qui a embarrassé Scaliger, Vinet, & après eux tous les Sçavants qui ont voulu l'interpréter, ne paroît pas aussi difficile qu'ils l'ont crû, si l'on prend le mot de *Procus* dans une signification moins odieuse que celle qu'on lui donne ordinairement. Ce n'est pas le seul mot Latin qui soit sujet à diverses in-

toutes choses. Solon d'Athènes, enseigne qu'on doit attendre à la fin. Bias de Priene, qu'il y a plusieurs méchants, & Thales de Milet, qu'on doit éviter le cautionnement.

LES IDILLES
D'AUSONE.

Vers pour la fête de Pâques, recités à un de ses amis (1), *Idille premier.*

Les Fêtes de Pâques reviennent, & ces pieux Ministres des Autels s'y préparent par des jeûnes. Mais pour nous, du fonds

terprétations. Celui d'*amica* signifie une courtisane, tout comme une personne du sexe qui a pour nous quelque bonté. Nous pourrions en rapporter plusieurs autres, si nous voulions faire des excursions Grammaticales; Ausone peut avoir voulu parler d'un ami de cœur, & en voilà assez pour lui donner le nom de *Procus*. La preuve de ce sentiment se trouve dans la huitiéme lettre d'Ausone, où il dit à son cher Axius Paulus *instantis revocant quia nos solemnia Pascha*. Les vers ci-dessus furent sans doute faits après cette Lettre écrite, & récités à son ami dès le moment qu'il le vit. On n'ignore pas

At nos æternum cohibentes pectore cultum;
Intemeratorum vim continuamus honorum.
Annua cura facris, jugis reverentia nobis.
Magne pater rerum, cui terra, & pontus, & aer,
Tartaraque, & picti fervit plaga lactea cœli.
Noxia quem fcelerum plebes tremit, alma que rurfum
Concelebrat votis animarum turba piarum:
Tu brevis hunc ævi curfum, celeremque caducæ
Finem animæ donas, æternæ munere vitæ.
Tu mites legum monitus, facrofque Prophetas
Humano impartis generi: fervafque nepotes,
Deceptum miferatus Adam: quem capta venenis

REMARQUES.

que ce Paulus ne lui fut cher, puifqu'Aufone l'invitoit fouvent à le venir voir à la campagne, qu'il lui dédia fa Biffule, fon Centon, & que nous avons fix Lettres qu'il lui a écrit. Si on veut que ce foit

de notre cœur, rendons à l'Auteur du salut, l'éternel hommage que nous lui devons, continuons de lui offrir nos respects avec toute la pureté dont nous sommes capables. Si ces mysteres exigent tous les ans de nous une nouvelle attention, notre vénération pour lui doit être continuelle. Souverain Créateur de tous les êtres, auquel le firmament, l'air, la terre, la mer, & les enfers obéissent; que les coupables craignent, & dont les ames pures célébrent la mémoire par les vœux qu'elles vous adressent; lorsque la foiblesse de nos corps les aura conduits à leur fin, récompensez d'une vie éternelle la briéveté de nos jours. Ayant pitié d'Adam séduit, qu'Eve empoisonnée par une erreur flatteuse associa à sa perte, vous conservâtes sa postérité, vous donnâtes au genre humain des Loix dont le joug n'étoit pas pésant, & lui envoyâtes des divins Prophêtes. Pere toujours favorable aux mortels, vous envoyâtes sur la

---

une faute de Copiste, je crois qu'au lieu du *Proclus* de Scaliger, & du *Probus* de M. l'Abbé Souchay, on doit lire *Paulo dicti*, au lieu de *Proco dicti*. On peut encore voir dans Olaüs Magnus, sur les mariages du peuple, qu'il donne le nom de *Procus* à celui qui se propose sérieusement d'épouser une fille. c. 9, liv. 13. p. 552.

Implicuit ſocium blandis erroribus Eva.
Tu verbum, pater alme, tuum, natumque, deumque
Concedit terris totum, ſimilemque, paremque,
Ex vero verum, vivaque ab origine vivum.
Ille tuis doctus monitis, hoc addidit unum.
Ut ſuper æquoreas nabat qui ſpiritus undas
Pigra immortali vegetat & membra lavacro.
Trina fides, auctore uno, ſpes certa ſalutis
Hunc numerum junctis virtutibus amplectenti.
Tale & terrenis ſpecimen ſpectatur in oris
Auguſtus genitor, geminûm ſator Auguſtorum.
Qui fratrem, natumque, pio complexus utrunque
Nomine, partibus regnum, neque dividit unum,
Omnia ſolus habens, atque omnia dilargitus.
Hoc igitur nobis trina pietate vigentes,



terre,

terre, votre Verbe, votre Fils, Dieu semblable & égal à vous-même, Dieu véritable & immortel, Fils d'un Dieu immortel & véritable. Ce Fils instruit de vos desseins, y ajouta seulement, que le Saint Esprit qui se promenoit sur les eaux, régénéreroit dans un bain salutaire (1), les hommes corrompus par le péché. La foi à la Trinité, sous le rapport d'un seul Dieu, est une espérance certaine de salut à quiconque joint l'exercice de la vertu à la profession de ce mystere. Telle chose à peu près s'apperçoit ici-bas. Valentinien (2), pere de Gratien & de Valens, aimant tendrement son frere & son fils, seul étant maître de tout, & ayant tout donné, partage avec eux le gouvernement de son Empire, & ne le divise point. Vous qui vous laissez aisément fléchir par les prieres, Christ, protégez auprès de votre Pere Eter-

---

REMARQUES.

(1) Le Baptéme.

(2) Valentinien associa d'abord à l'Empire son frere Valens, & ensuite son fils Gratien, quoique ces deux derniers fussent associés, Valentinien étoit toujours le maître, & lui seul portoit le nom d'Empereur.

Implicuit ſocium blandis erroribus Eva.
Tu verbum, pater alme, tuum, natumque, deumque
Concedit terris totum, ſimilemque, paremque,
Ex vero verum, vivaque ab origine vivum.
Ille tuis doctus monitis, hoc addidit unum.
Ut ſuper æquoreas nabat qui ſpiritus undas
Pigra immortali vegetat & membra lavacro.
Trina fides, auctore uno, ſpes certa ſalutis
Hunc numerum junctis virtutibus amplectenti.
Tale & terrenis ſpecimen ſpectatur in oris
Auguſtus genitor, geminûm ſator Auguſtorum.
Qui fratrem, natumque, pio complexus utrunque
Nomine, partibus regnum, neque dividit unum,
Omnia ſolus habens, atque omnia dilargitus.
Hoc igitur nobis trina pietate vigentes,



terre, votre Verbe, votre Fils, Dieu semblable & égal à vous-même, Dieu véritable & immortel, Fils d'un Dieu immortel & véritable. Ce Fils instruit de vos desseins, y ajouta seulement, que le Saint Esprit qui se promenoit sur les eaux, régénéreroit dans un bain salutaire (1), les hommes corrompus par le péché. La foi à la Trinité, sous le rapport d'un seul Dieu, est une espérance certaine de salut à quiconque joint l'exercice de la vertu à la profession de ce mystere. Telle chose à peu près s'apperçoit ici-bas. Valentinien (2), pere de Gratien & de Valens, aimant tendrement son frere & son fils, seul étant maître de tout, & ayant tout donné, partage avec eux le gouvernement de son Empire, & ne le divise point. Vous qui vous laissez aisément fléchir par les prieres, Christ, protégez auprès de votre Pere Eter-

---

REMARQUES.

(1) Le Baptéme.

(2) Valentinien associa d'abord à l'Empire son frere Valens, & ensuite son fils Gratien, quoique ces deux derniers fussent associés, Valentinien étoit toujours le maître, & lui seul portoit le nom d'Empereur.

rectores terræ placidos, cælique ministros,
Christe apud æternum placabilis assere patrem.

Ausonius Lectori suo. Salutem dat.

Post Deum semper patrem colui: secundam que reverentiam genitori meo debui. Sequitur ergo hanc summi Dei venerationem Epicedion patris mei, titulus à Græcis auctoribus, defunctorum honori dicatus, non ambitiosus, sed religiosus: quem commendo lectori meo, sive is filius est, seu pater, sive utrumque. Neque ut laudet exigo, sed ut amet postulo. Neque vero nunc patrem meum laudo, quod ille non eget: & ego functum oblectione viventium onerare non debeo. Neque dico nisi quod agnoscunt, qui parti ætatis ejus interfuerunt. Falsum me autem, morte ejus obita, dicere, & verum tacere, ejusdem

REMARQUES.

(1) Platon, Cicéron, & d'autres Auteurs prétendent qu'après les Dieux, notre Patrie est ce que

nel, ces pacifiques Gouverneurs du monde, vos Ministres sur la terre, & qu'une triple affection nous rend mutuellement chers.

Ausone à son Lecteur. Salut.

Après Dieu, j'ai toujours honoré mon pere auquel je devois mes seconds (1) respects. Ainsi ma vénération pour le Dieu suprême est immédiatement suivie de l'éloge funebre de mon pere. Soit que mon Lecteur soit fils, ou pere, ou l'un & l'autre tout ensemble, je mets sous sa protection ce titre dont les Grecs sont Auteurs, qui est consacré à l'honneur des défunts, qui est un respectueux, & non un fastueux éloge. Je n'exige point de lui qu'il donne des louanges à cet ouvrage, je demande seulement qu'il le chérisse. Je ne donne pas à mon pere des éloges dont il n'a aucun besoin; pour faire plaisir aux vivans, je ne dois point troubler le repos d'un mort. Je n'avance rien que ce dont tous ses contemporains ont été les témoins. Et je crois que puisque mon pere n'est plus, ce n'est pas

---

nous devons révérer le plus, & que nos parents ne viennent qu'ensuite. Le Christianisme fait mieux penser Ausone.

piaculi exiſtimo. Imagini ipſius hi verſus ſubſcripti ſunt : neque minus in opuſculorum ſeriem relati. Alia omnia mea diſplicent : hos relegiſſe amo. Vale.

Epicedion in patrem ſuum Julium Auſonium. 2.

Nomen ego Auſonius, non ultimus arte medendi ;
Et mea ſi noſces tempora, primus eram.
Vicinas urbes colui patriaque domoque,
Vaſates patria, ſed lare Burdigalam.
Curia me duplex, & uterque ſenatus habebat
Muneris exſortem, nomine participem.
Non opulens, nec egens : parcus ſine ſordibus egi.

REMARQUES.

(1) Elles ſont diſtantes à neuf lieues l'une de l'autre.

(2) On ne ſçait pas ſi ce titre d'honneur, lui fut accordé par les villes de Rome & de Bordeaux,

un moindre crime, d'altérer : que de taire la vérité des faits qui le concernent. Les Vers suivans sont écrits au-dessous de son portrait, & n'en sont pas moins insérés dans la suite de mes ouvrages. Tout autre travail d'esprit me dégoûte, je ne me plais qu'à revoir celui-ci. Adieu.

Éloge funèbre à l'honneur de son pere Jules Ausone. 2.

Je me nommois Ausone ; je n'étois point un des Médecins du dernier ordre, & si vous connoissiez le siécle où j'ai vécu, vous me mettriez à leur tête. Natif de Basas, Citoyen de Bordeaux, j'ai chéri ces deux Villes voisines (1), dont l'une est ma Patrie, & l'autre mon séjour. Magistrat honoraire (2) dans toutes les deux, fixé dans une heureuse médiocrité, mon épargne n'avoit rien de sordide, & j'ai toujours conservé mes mêmes mœurs, ma même façon de vivre, & de m'habiller. Moins versé dans

---

ou par celles de Bordeaux & de Basas. Il y a cependant tout lieu de croire que, comme on le décora à Rome du titre de Préfet de l'Esclavonie, ces deux dernieres Villes l'honorerent du titre de Magistrat Municipal.

Victum, habitum, mores, ſemper eâdem habui.

Sermone impromptus Latio : verum Attica lingua

Suffecit culti vocibus eloquii.

Obtuli opem cunctis poſcentibus artis inemptæ :

Officiumque meum cum pietate fuit.

Judicium de me ſtudui præſtare bonorum.

Ipſe mihi nunquam, judice me, placui.

Officia in multos diverſo debita cultu

Perſonis, meritis, tempore, diſtribui.

Litibus abſtinui : non auxi, non minui rem.

Indice me nullus, ſed neque teſte perit

Invidi nunquam, cupere atque ambire refugi

Jurare, aut falſum dicere, par habui.

Factio me ſibi non, non conjuratio junxit.

Sincero colui fœdere amicitias.

Felicem ſcivi, non qui, quod vellet, haberet :

Sed qui per fatum non data, non cuperet.

Non occurſator, non garrulus, obvia cernens,

Valvis, & velo condita, non adii.

Famam, quæ poſſet vitam lacerare bonorum,

la langue Latine, la Grecque me suffisoit pour m'expliquer élégament. J'ai accordé à tous ceux qui me le demandoit, les secours d'un art duquel je ne retirois aucun émolument, & ce fut toujours avec une tendresse naturelle que j'exercai ma profession. Toujours à mon gré, peu content de moi-même, je me suis attaché à meriter la bonne opinion, qu'avoient de moi les gens de bien. Les différentes personnes, les divers dégrés de mérite, les occasions particulieres, m'ont fait différemment rendre mes devoirs à plusieurs. Je n'eus point de procès, je n'augmentai, ni ne diminuai mes revenus, & personne ne périt ni par mes délations, ni par mon témoignage. Jamais jaloux de la fortune des autres, je n'ai point voulu écouter ni les desirs, ni l'ambition, & j'ai toujours regardé du même œil le mensonge, & le parjure. Sincere ami, la brigue & la cabale ne m'attirerent point dans aucun parti. J'ai cru heureux, non pas celui qui jouissoit du succès de ses vœux, mais celui qui ne desiroit pas les biens que la fortune lui refusoit. Point Censeur, point prévenant les autres par curiosité, faisant attention aux choses qui se présentoient d'elles-mêmes, je n'ai pointvoulu pénétrer ni les secrets des familles, ni ceux qu'on me voiloit. Je n'ai point

Non finxi, & veram si scierim, tacui.
Ira procul : spes vana procul, procul anxia cura.
Inque bonis hominum gaudia falsa procul.
Vitati cœtus, ejuratique tumultus
Et semper fictæ principium amicitiæ.
Deliquisse nihil nunquam laudem esse putavi,
Atque bonos mores legibus antetuli.
Irasci promptus, properavi condere motum :
Atque mihi pœnas pro levitate dedi.
Conjugium per lustra novem, sine crimine, concors,
Unum habui, natos quatuor edidimus.
Prima obiit lactens. At qui fuit ultimus ævi,
Pubertate rudi non rudis interiit.
Maximus ad summum culmen pervenit honorum,

REMARQUES.

(1) Elle se nommoit Æmilie Mélanie.
(2) Il se nommoit Avitien.
(3) Ce fut Ausone, notre Auteur.

feint des choses capables de diffamer la réputation des gens de bien, & si j'ai sçû quelque chose qui pouvoit leur porter préjudice, je l'ai voilé d'un profond silence. J'ai banni loin de moi la colere, l'espoir flatteur, les soucis dévorants, & cette fausse joie qu'on fait paroître au sujet de la prospérité des autres. J'ai évité les grandes assemblées, detesté les émeutes, & les feintes amitiés des grands. Je n'ai jamais crû que cela seul fût un mérite de n'avoir rien à se reprocher, & j'ai toujours préféré les bonnes mœurs, à la crainte des Loix qui les prescrivent. Me mettant aisément en colere, je me suis hâté d'en arrêter la violence, & me suis puni de ma légéreté. Mon mariage, duquel j'ai eu quatre enfans, a duré pendant l'espace de quarante-cinq ans, sans aucun trouble, & dans une parfaite union. Ma premiere (1) fille mourut dès ses premiers jours, mais celui (2) qui fut le plus jeune de tous mes fils, mourut sçavant, & avant d'avoir fini son âge de puberté. L'aîné (3) parvint au faîte des honneurs. Prefet (4) des Gaules, de l'Afri-

(4) Quoiqu'il paroisse par ce vers, qu'Ausone ait eu trois Préfectures, elles ne font cependant que deux, parce que du temps d'Ausone, l'Afrique re-

Præfectus Gallis, & Lybiæ, & Latio.
Tranquillus, clemens, oculis voce, ore serenus,
In genitore suo mente animoque pater.
Hujus ego & natum, & generum pro Consule vidi.
Consul ut ipse foret, spes mihi certa fuit.
Matronale decus possedit filia: cujus
Egregia & nuptæ laus erat & viduæ.
Quæ nati, generique, & progeneri, simul omnium
Multiplici illustres vidit honore domos.
Ipse nec affectans, nec detrectator honorum

REMARQUES.

levoit du Préfet d'Italie. Ce ne fut que cent cinquante ans après le Consulat d'Ausone, que l'Empereur Justinien ayant vaincu les Vandales, ordonna que l'Afrique eut un Préfet particulier. Cette dignité de Préfet du Prétoire qu'institua Auguste, & que confirma Tibere, se donna d'abord à des Chevaliers Romains. Mais Macrin ayant été un des Empereurs qui fut tiré de l'Ordre des Préfets, on en honora ensuite les Sénateurs & les Consuls, jusqu'au régne de Constantin, qui abolit cette charge à cause que les Prétoriens lui furent infidéles, & servirent le tyran Maxence. L'autorité des Préfets étoit égale à celle de Colonel Général de toute la Cavalerie, & avoit le second rang après le Dictateur. Il avoit plein pouvoir sur la discipline Militaire, & on ne

que, & de l'Italie; doux, clément, la sérénité de son tempéramment, paroissoit sur son visage, dans ses yeux, & ses discours, & il m'aimoit comme s'il eut été mon pere. J'ai vû son fils, & son gendre Proconsuls (1), & j'ai eu une espérance certaine qu'il seroit un jour Consul. Ma fille (2) eut la gloire d'être mere de famille; soit mariée, ou veuve elle s'acquit beaucoup de louanges, & elle vit les maisons de son fils, de son gendre, & du pere de son gendre décorées de divers honneurs. Pour moi qui ne recherchois, ni ne méprisois les grandeurs, j'étois honoré du titre de Prefet de la grande Esclavonie. Ces faveurs de la Divinité, me porterent, après l'en avoir remercié, à lui demander

pouvoit point appeller de ces jugements. Au temps de l'élection l'Empereur l'honoroit d'une épée & d'une ceinture, d'où vient ce trait mémorable de Trajan, qui dit à un Préfet du Prétoire, reçois cette épée, dont tu te serviras pour me défendre, si je gouverne bien l'Empire, ou de laquelle tu te serviras contre moi, si je me comporte mal. Cette dignité fut ensuite subdivisée en Préfet du Prétoire des Gaules, de l'Italie, de l'Esclavonie, & de l'Orient. Rosin, Antiq. Rom. liv. 7. c. 33. p. 301.

(1) Comme qui diroit aujourd'hui Gouverneurs de Province.

(2) On l'appelloit Julie Dryadie.

Præfectus magni nuncupor Illyrici.
Hæc me fortunæ larga indulgentia suasit;
Numine adorato vitæ abitum petere.
Ne fortunatæ spacium inviolabile vitæ,
Fatali admorsu stringeret ulla dies.
Obtinui : auditæque preces : spem, vota, timorem,
Sopitus placido fine, relinquo aliis.
Inter mærentes, sed non ego mœstus, amicos
Dispositis jacui funeris arbitriis.
Nonaginta annos baculo sine, corpore toto
Exegi, cunctis integer officiis.
Hæc quicumque leges, non aspernabere fari :
Talis vita tibi qualia nota mihi.

Quum de palatio, post multos annos honoratissimus, quippe jam Consul, rediisset ad patriam, villulam quam pater reliquerat introgressus, his versibus lusit, Luciliano stylo.

REMARQUES.

Cette Prose qui n'est point d'Ausone, qu'on trouva inserée dans le manuscrit de Lyon, & qu'on met ordinairement à la tête de l'Idille suivante, doit

de me retirer du séjour des mortels, de peur que quelques revers fatal ne diminuât un jour quelque chose de la durée inviolable d'une vie heureuse. Mes vœux furent exaucés, j'obtins ce que j'avois demandé, délivré de ce monde par une fin tranquille, je laissai aux autres l'espérance, les vœux, & la crainte. Ayant ordonné les honneurs de mes funérailles, & étant au milieu de mes amis qui me pleuroient, je mourus sans avoir aucun regret de quitter ce monde. Entier pour toutes mes fonctions, j'ai soutenu mon corps droit pendant quatre-vingt-dix ans, sans le secours d'aucun support. Qui que vous soyez qui lisez ces vers, ne rougissez point de dire, Ausone a joui d'une vie, telle qu'est celle que je me souhaite.

Plusieurs années après, Ausone ayant été comblé d'honneurs, car il avoit déja été Consul, se retira du Palais de l'Empereur dans sa Patrie; & ayant été dans la maison de campagne que son pere lui avoit laissé, il s'égaya par ces vers qu'il composa dans le goût Lucilien (1).

être regardée comme une remarque du Copiste, & non comme entrant dans le corps de l'Ouvrage de notre Poëte.

(1) Lucilius fut un ancien Poëte, Auteur de plu-

Ausonii Villula. 3.

Salve hærediolum, majorum regna meorum,
Quod proavus, quod avus, quod pater excoluit.
Quod mihi jam senior, properata morte, relinquit,
Heu nolueram tam cito posse frui.
Justa quidem series patri succedere: verum
Esse simul dominos, gratior ordo piis.
Nunc labor, & curæ mea sunt. Sola ante voluptas
Partibus in nostris: cætera patris erant.
Parvum hærediolum, fateor: sed nulla fuit res
Parva unquam æquanimis: adde etiam, unanimis.

REMARQUES.

sieurs Satyres qui ont péri par le laps de temps, il naquit à Sessa ville de la Campagne de Rome, la 153 Olympiade, selon les tablettes de M. l'Abbé Lenglet, p. 184 du premier volume, & selon d'autres, la 158 Olympiade qu'on croit être la cinq cent quatre vingt-sixiéme année de la fondation de Rome. Horace dit dans ses Lettres, que ce Poëte étoit

La maison de campagne d'*Ausone*. 3.

Je te revois enfin, petit héritage, qui faisiez les possessions de mes ancêtres, que mon bisayeul, mon ayeul, & mon pere, ont cultivé avec soin. Hélas! je neusse pas sitôt voulu jouir de ce que mon pere déja trop vieux m'a laissé par une mort qui est arrivée trop-tôt. C'est une suite juste & naturelle à la vérité de succéder à son pere, mais l'ordre des choses est bien plus gracieux pour les enfants qui aiment leurs parents, lorsqu'il leur permet de jouir mutuellement avec eux. Je n'avois autrefois que les agréments du bien, le reste regardoit mon pere, & à présent je suis chargé du soin, & du travail de la culture. Tu es, je l'avoue, un bien petit héritage. Mais fut-il jamais rien de modique pour les personnes également contentes dans quelque

sçavant, mais qu'il faisoit des vers durs, & qu'il ressembloit à un ruisseau bourbeux. Quintilien dans le dixiéme livre de son Institution de l'Orateur, en porte un jugement bien différent. Il lui trouve une érudition surprenante, & une aimable liberté, d'où naît une raillerie maligne, mais qui a beaucoup de sel. Lisez la Traduction de l'Abbé Gedoyn, liv. 10. c. 1. p. 665.

Ex animo rem ſtare æquum puto, non animum ex re.

Cuncta cupit Crœſus, Diogenes nihilum.

Spargit Ariſtipus mediis in Syrtibus aurum.

Aurea non ſatis eſt Lydia tota Midæ.

Cui nullus finis cupiendi eſt, nullus habendi.

Ille opibus modus eſt quem ſtatuas animo.

Verum ager iſte meus, quantus ſit, noſce etiam ut me

Noveris, & noris te quoque, ſi potis es.

Quanquam difficile eſt ſe noſcere γνῶθι σεαυτόν.

Quam propere legimus, tam cito negligimus.

Agri bis centum colo jugera. Vinea centum

Jugeribus colitur, prataque dimidium.

REMARQUES.

(1) Ce Philoſophe, diſciple de Socrate, & contemporain de Denis Tyran de Sicile, naquit à Cyrene en Afrique, étant dans le vaiſſeau d'un Pirate, & craignant d'être égorgé à cauſe de ſon or, il le prit, le compta, le jetta dans la mer, & fit ſemblant d'en avoir de la douleur, comme s'il eut tombé par inadvertence.

ſituation où elles ſe trouvent, ajoutons encore, pour les perſonnes qui ſont toujours d'un même caractere. Je crois qu'il convient mieux que les biens dépendent de la volonté, que non pas la volonté, des biens. Créſus déſire de poſſéder tout, & Diogène ne demande rien. Ariſtipe (1) jetta ſon or au milieu des Syrtes (2), & toute la Lidie (3) en or ne ſuffit pas à Midas (4). Celui qui ne met point de borne à ſes déſirs, n'en met point à ſes poſſeſſions. La meſure des richeſſes, eſt celle qu'on ſe fixe ſoi-même. Quoiqu'il ſoit difficile de ſe connoître, que nous oublions cette ſentence, connoiſſez-vous, preſqu'auſſi-tôt que nous la liſons. Afin que vous puiſſiez me connoître, & que vous vous connoiſſiez vous-même s'il eſt poſſible; apprenez quelle eſt la poſſeſſion de mon bien. J'ai deux cents *journaux* (ou arpents) de terre labourable, cent jour-

(2) Ce ſont deux détroits de la mer d'Afrique, très-dangéreux pour les vaiſſeaux à cauſe des bancs de ſable; on les nomme aujourd'hui Baxos de Barbaria. Ortell adverb. Sytes.

(3) Région de l'Aſie Mineure, célébre par le fleuve Pactole qui roule des ſables d'or.

(4) Roi de Phrigie auquel Bacchus accorda le pouvoir de changer en or tout ce qu'il toucheroit.

Silva supra duplum, quam prata, & vinea, & arvum.
Cultor agri nobis nec super est, nec abest.
Fons propter, puteusque brevis, tum purus & amnis
Naviger hic refluus me vehit ac revehit.
Conduntur fructus geminum mihi semper in annum
Cui non longa penus, huic quoque prompta fames.
Hæc mihi non procul urbe sita est, nec prorsus ad urbem:
Ne patiar turbas, ut que bonis potiar.
Et quoties mutare locum fastidia cogunt,
Transeo: & alternis rure, vel urbe fruor.

Ausonius Hesperio filio.

Libellum, quem ad nepotulum meum, sororis tuæ filium, instar protreptici luse-

---

REMARQUES.

(1) Scaliger dans ses Leçons sur Ausone liv. 2. c. 10, croit que cette maison de campagne, est Lucaniac, & qu'elle étoit deux lieues plus ou moins au-dessous de Bordeaux. Mais il se trompe, parce

neaux de vigne, & cinquante journeaux de prairie. J'ai deux fois plus de bois que de prés, de vignes, & de terres labourables. Je ne manque, ni n'ai trop d'ouvriers pour travailler ce bien. J'ai une fontaine tout auprès, un petit réservoir, un vivier qui porte bateau, & dont les eaux sont très-claires. Le reflux me porte dans ce bien, & m'en rapporte. On y serre toujours des fruits pour deux ans. Qui n'a pas beaucoup de vision de bouche, est prêt de supporter la faim. Cette maison de Campagne (1) est assez près, & assez éloignée de la Ville pour que je puisse avoir le plaisir de voir mes biens, & que je ne sois point accablé de visites. Toutes les fois que l'ennui m'oblige à quitter ce lieu, je change de demeure, & jouis tour-à-tour des agréments de la Ville, & de ceux de la Campagne.

Ausone à son fils Hesperius.

Devant vous aller voir, je vous ai envoyé (2) les vers que j'avois fait en forme d'exhortation pour mon petit neveu,

que Lucaniac étoit sur la Dordogne, comme il paroît par la cinquiéme Lettre d'Ausone, la seconde qu'il écrit à son ami Théon.

(2) Scaliger dit que c'étoit l'usage des anciens Sçavants, d'envoyer quelqu'un au-devant avec une

ram, venturus ipſe præmiſi legendum. Hoc enim malui, quam ipſe recitare : eſſet ut tibi cenſura liberior, quæ duabus cauſis impediri ſolet : quod aures noſtras audita velocius, quam lecta prætereunt, & quod ſinceritas judicandi præſentia recitantis oneratur. Nunc tibi utrumque integrum eſt. Quia & legendi tibi mora eſt ; & judicaturo non obſtat noſtri verecundia, ſed heus tu, fili dulciſſime, habeo, quod ad moneam. Si qua tibi in his verſiculis videbuntur, (nam vereor & multa ſint) fucatius concinnata, quam verius : & plus coloris, quam ſucci habere ; ipſe ſciens fluere permiſi, venuſtula ut eſſent magis, quam forticula, inſtar virginum.

quas matres ſtudent
Demiſſis humeris eſſe, vincto pectore, ut
graciles fient. Ennii Terent. Act. 2. Sc. 3.

REMARQUES.

piéce de Vers ou de Proſe, lorſqu'ils avoient deſſein de voir leurs amis qui étoient éloignés d'eux, & que les amis leur renvoyoir par le même meſſager un ouvrage de leur compoſition. On en trouve la

le fils de votre sœur (1). J'ai mieux aimé en agir ainsi, que vous les reciter moi-même, afin que vous en jugeassiez plus librement, & que votre censure n'eut rien à craindre, de deux motifs qui ont accoutumé de l'arrêter. Ce que nous entendons fait moins d'impression sur notre esprit, que ce que nous lisons, & la sincérité du Censeur est souvent embarrassée de la présence de l'Auteur. Vous n'avez à présent aucune de ces deux choses à craindre, parce que vous avez tout le temps qu'il vous faut pour l'examiner, & que le respect que vous avez pour moi ne vous empêchera pas de juger sainement. Mais hélas! mon cher fils, j'ai quelque avertissement à vous donner. S'il est dans cet ouvrage, (car je crains qu'il y en ait beaucoup) quelque chose de travaillé, dans lequel il vous paroisse plus d'art que de naturel : plus de beauté que de force ; le sçachant, je l'ai voulu ainsi, afin qu'il y parut plus d'agrément, que de vigueur ; comme à ces jeunes filles, aux-

---

preuve dans Ausone même à la fin de sa vingtiéme Lettre écrite à son cher Paulin.

(1) On ne sçait point le nom de cette fille d'Ausone, qui fut mariée à Vallatinus Euronius Talisius, lequel fut Préfet de l'Illyrie, & Garde du Trésor public.

Nosti cætera. Superest igitur, ut dicas : Quid moraris judicationem meam de eo, quod ipse pronuncias esse mendosum ? Dicam scilicet me hujus modi versibus foris erubescere, sed intra nos minus verecundari : namque ego hæc annis illius magis quam meis scripsi, aut fortasse & meis. δὶς παῖδες οἱ γέροντες. Ad summam, valeat auctoritas tua. Mihi cum infante ratio est. Vale, fili dulcissime.

Ad nepotem Ausonium protrepticon de studio puerili. 4.

Sunt etiam Musis sua ludicra, mista Camænis
Otia sunt, mellite nepos ; nec semper acerbi
Exercet pueros vox imperiosa magistri,
Sed requie, studiique vices rata tempora servant.
Et satis est puero memori legisse libenter.
Et cessare licet. Graio schola nomine dicta est,

quelles les meres s'efforcent de rabaisser les épaules, & de serrer le corps, pour leur faire paroître une taille plus fine. Vous sçavez le reste, c'est à vous à me le dire. Pourquoi attendez-vous mon sentiment sur un ouvrage, que vous dites être défectueux ? Je vous avouerai cependant que quoique dans le public je rougisse d'avoir fait ces vers. J'en ai entre nous beaucoup moins de honte, je les ai plutôt écrit pour l'âge de mon neveu, que pour le mien, ou peut-être pour le mien, car les vieillards sont deux fois enfants. En un mot, que votre gravité se porte bien, pour moi je badine avec un enfant. Adieu, mon cher fils.

Exhortation à Ausone son neveu sur les Etudes de la Jeunesse. 4.

Les Muses ont leurs plaisirs, mon charmant neveu, & leurs heures de repos. La voix impérieuse d'un Maître insupportable ne fatigue pas toujours les Ecoliers, mais la récréation & l'étude ont leurs temps marqués. C'est assez pour un jeune homme qui a de la mémoire d'étudier de bonne grace, & il lui est aussi permis de suspendre un peu ses études. La salle des exercices a pris sa dénomination d'un nom Grec, afin qu'on accordât aux Muses laborieuses une juste

Justa laboriferis tribuantur ut otia musis.
Quo magis alternum certus succedere ludum,
Disce libens, longum delinitura laborem
Intervalla damus. Studium puerile fatiscit,
Læta nisi austeris varientur festa profestis.
Disce libens, tetrici nec præceptoris habenas
Detestere nepos. Nunquam horrida forma magistri.
Ille licet tristis senio, nec voce serenus,
Aspera contractæ minitetur jurgia frontis,
Nunquam immanis erit, placita assuetudine vultus.
Qui semel imbuerit. Rugas nutricis amabit
Qui refugit matrem. Pappos, aviasque trementes
Anteferunt patribus seri nova cura nepotes.
Sic neque Peliden terrebat Achillea Chiron
Thessalico permixtus equo: nec pinifer Atlas
Amphitryoniadem puerum: sed blandus uterque
Mitibus alloquiis teneros mulcebat alumnos.
Tu quoque ne metuas: quamvis schola verbere multo

mesure

mesure de repos. Nous accordons des intervalles de loisir, pour faire oublier la longueur du travail, plus vous êtes sûr qu'une occupation agréable succédera à vos études, plus vous devez étudier avec plaisir. L'étude épuiseroit les enfants, si on n'entremêloit les jours de classe avec quelque jour de récréation. Apprenez volontiers, mon cher neveu, n'ayez point en horreur l'autorité d'un Professeur de mauvaise humeur. La figure d'un Régent n'est jamais hideuse, quoique son âge avancé soit la cause de son humeur sombre, qu'il n'ait pas la voix agréable, & que ses soucils froncés soient un signe de sa férocité, cependant il ne sera jamais cruel. On s'accoutume insensiblement à voir les mêmes objets. Celui qui répugne d'être avec sa mere, aime les rides de sa nourrice. Nos tardifs neveux, qui sont un nouvel objet de nos soins, préférent à la compagnie de leurs peres, celle de leurs ayeux & de leurs grand'meres, quelques infirmes qu'elles soient. C'est ainsi qu'Achille (1), fils de Pelée, n'avoit point peur du Centaure

REMARQUES.

(1) Fils de Thétis & de Pelée.

Increpet, & truculenta ſenex gerat ora
magiſter.
Degeneres animos timor arguit : at tibi
conſta
Intrepidus ; nec te clamor, plagæ quæ ſo-
nantes,
Nec matutinis agitet formido ſub horis :
Quod ſceptrum vibrat ferulæ, quod multa
ſupellex
Virgea, quod fallax ſcuticam prætexit
aluta :
Quod fervent trepido ſubſellia veſtra tu-
multu.
Pompa loci, & vani fugiatur ſcena timoris.
Hæc olim genitorque tuus, genitrixque
ſecuti
Securam placido mihi permulſere ſenectam.

REMARQUES.

(1) Ce fils de Saturne & de Philyra, fut un ſça-vant Médecin, & Précepteur d'Achille. Comme les peuples de la Theſſalie dont il étoit habitant, furent les premiers qui eurent l'adreſſe de monter un cheval, on les nomma Centaures, & on feignit qu'ils étoient moitié homme & moitié cheval. Ayant été bleſſé par une fléche teinte du ſang de l'Hydre

Chiron (1), ni le jeune Hercule (2), d'Atlas (3). Mais l'un & l'autre de ces deux maîtres, s'insinuants dans l'esprit de leurs tendres éleves, les apprivoiserent par des conversations agréables. Quoiqu'on châtie beaucoup dans votre classe, & qu'il paroisse quelque chose de cruel sur le visage de votre vieux Précepteur, n'ayez aucune crainte, mon cher neveu, elle est le signe des esprits lâches : soyez au contraire, intrépide, que ni les clameurs, ni les bruits des coups, ni la crainte d'en recevoir, ni la férule dont se pare votre Professeur, ni l'ample provision des verges qui est dans la classe, ni le fouet de cuir dont une peau blanche vous cache toute la rigueur, ni vos bancs agités par la peur qui vous allarme, vous fassent de la peine en vous levant le matin. L'appareil de ce lieu, & le sujet de votre vaine crainte ne doivent point être présents à votre esprit. C'est en suivant ces maximes que votre pere & votre mere,

qu'Hercule avoit tué, il souhaita la mort, & fut changé en la Constellation du Sagittaire.

(2) Fils de Jupiter & d'Alcmene. Voyez l'Amphitrion de Moliere.

(3) Roi de Mauritanie en Afrique, qui enseigna l'Astrologie à Hercule.

Tu ſeniam, quodcunque ſuper labentibus annis
Fata dabunt, qui nomen avi geris indole prima,
Prime nepos, vel re, vel ſpe mihi porge fruendum.
Nunc ego te puerum, mox in juvenilibus annis,
Jamque virum cernam, ſi fors ita juſſerit, aut ſi
Invidia eſt, ſperabo tamen, nec vota fatiſcent,
Ut patris, ut que mei non immemor, ardua ſemper
Præmia muſarum cupias: facundus & olim
Hac gradiare via, qua nos præceſſimus: & cui

REMARQUES.

(1) Thalaſſus étoit Proconſul d'Afrique ſous le régne du jeune Valentinien.

(2) Heſperius fils d'Auſone, étoit Préfet du Prétoire des Gaules ſous le Conſulat de ſon pere.

(3) Il vivoit 907 ans avant l'Ere Chrétienne, il eſt le premier de tous les Poëtes Epiques.

(4) Il fut l'un des plus célébres Poëtes Comi-

ont flatté agréablement ma tranquille vieillesse. Vous qui êtes mon premier neveu, qui dès votre naissance portez le nom de votre grand-pere, quelque âge que les destins m'accordent encore, faites-moi jouir du succès de vos études, ou de l'espérance de les voir fructifier un jour. A présent je vous regarde comme un enfant, vous serez dans peu dans celui de l'adolescence, si le sort le permet ainsi, je vous verrai bientôt dans celui de la virilité, ou s'il m'envie ce plaisir, j'espérerai d'en jouir, & ne me lasserai point de faire des vœux, afin que vous souvenant de votre pere & de moi, vous méritiez des Muses, par le moyen de votre éloquence, les faveurs dont elles sont si avares ; que vous suiviez la même voie que je vous ai tracée, & de laquelle s'approchent votre pere qui est Proconsul (1), & votre oncle (2) qui est Préfet. Lisez avec attention tout ce qui est digne d'être transmis à la mémoire. Je vous dirai quelles sont les lectures particulieres que vous devez faire. Il faut que vous feuilletiez Homere (3), & les ouvrages de l'aimable Ménandre (4). Déclamez d'une façon éloquente, d'un ton de voix ferme & agréable, les beaux endroits de ces Poëtes. Modifiez votre voix en lisant. Les divers tons de voix, font mieux sentir le sens

Proconſul genitor, præfectus avunculus inſtant.
Perlege quodcunque eſt memorabile. Priva monebo.
Conditor Iliados, & amabilis orſa Menandri
Evoluenda tibi. Tu flexu & acumine vocis
Innumeros numeros doctis accentibus effer.
Affectuſque impone legens. Diſtinctio ſenſum
Auget, & ignavis dant intervalla vigorem.
Ecquando iſta meæ contingent dona Senectæ?
Quando oblita mihi tot carmina, totque per ævum
Connexa hiſtoriæ, ſoccos aulæaque regum,

REMARQUES.

ques de l'Antiquité : il vivoit ſous la cent huitiéme Olympiade, ou 348 ans avant J. C.

(1) C'eſt le ſeul des Poëtes Latins qui ait excellé dans la Poëſie Lyrique. Il vivoit ſous le régne d'Auguſte.

(2) Le plus grand Poëte Héroïque qu'ayent eu

de ce qu'on lit, & en s'arrêtant un peu, on donne de la force aux choses les plus foibles. Quand est-ce que ma vieillesse jouira de tous ces plaisirs. Quand est-ce que vous rajeunirez mes sens en me récitant des Comédies, des Tragédies & des vers lyriques, que vous me rappellerez tant de vers que j'ai oublié, & qui sont si étroitement liés avec l'Histoire des temps. En vous entendant lire, mon cher neveu, j'apprendrai de rechef les mélodieuses Poësies d'Horace (1), & celles du sublime Virgile (2). Vous aussi, agréable Térence (3), qui par le charme de votre éloquence, faites l'honneur du Pays Latin, qui par votre style concis faites l'ornement du Théâtre, vous obligez ma vieillesse a apprendre de nouveau vos Comédies dont à peine elle se souvient. Je vois à présent l'histoire de la conjuration de Catilina, & des troubles qu'excita Lépide (4) : je commence

les Latins. Il vivoit sous le même régne qu'Horace.

(3) Excellent Poëte Comique Latin, qui naquit à Carthage en Afrique l'an 562 de la fondation de Rome.

(4) Citoyen Romain qui conspira contre sa patrie, & que Cicéron fit chasser. Voyez Saluste & les Catilinaires de Cicéron.

(1) M. Æmilius Q. F. M. N. Lepidus Consul avec

Et melicos, Lyricosque modos præfando, novabis
Obductosque seni facies puerascere sensus ?
Te præunte, nepos, modulata Poemata flacci,
Altisonumque iterum as est didicisse maronem.
Tu quoque, qui Latium lecto sermone Terenti
Comis, & astricto percurris pulpita socco,
Ad nova vix memorem diverbia coge senectam.
Jam facimus, Catilina, tuum, lepidique tumultum,
Ab Lepido & Catulo jam res & tempora Romæ.
Orsus, bis senos seriem connecto per annos.
Jam lego civili mistum mavorte duellum.
Movit quod socio Sertorius exul ibero.

REMARQUES.

Q. Lutatius Q F. Q. N. Catulus l'an de Rome 675, eut dispute avec son Collégue, à l'occasion des actes de Sylla que Lépide vouloit faire casser. Le Sénat l'ayant rappellé des Gaules où il remuoit, il *vint à*

à joindre à la guerre de Catulus & de Lépide la suite des événements qui se sont passés à Rome pendant douze ans : je lis encore cette guerre étrangere & civile, que causa aux Romains l'exil de Sertorius (1) qui s'associa les Espagnols. Ce n'est pas sans expérience que votre grand-pere vous donne ces leçons, j'en ai déja fait l'épreuve en enseignant un millier de jeunes gens. J'en ai élévé plusieurs dès leur enfance, & en étouffant leurs murmures par mes caresses, je les ai enlevés à cet âge tendre d'entre les bras de leurs nourrices. Je les encourageois ensuite à leurs devoirs par des douces réprimandes, & des légeres craintes, afin que par le moyen des petits reproches que je leur faisois, ceux qui devoient goûter un jour le fruit agréable des commencements si difficiles, travaillassent insensiblement à profiter de leur étude. Quoique ces mêmes jeunes hommes, déja dans la puberté de leur âge, fussent d'abord un peu rétifs, & qu'ils ne voulussent

Rome avec son armée, fut vaincu par Catule dans le Champ de Mars, & se retira en Sardaigne, où il périt quelque temps après. Pharsal. de Lucain liv. 11. vers 547.

(1) Quintus Sertorius, bani de Rome par la proscription de Sylla, se mit à la tête des Espagnols qu'il

Nec rudis hoc avus admoneo, sed mille docendo
Ingenia expertus. Multos lactantibus annis
Ipse alui : gremioque fovens & murmura solvens,
Eripui tenerum blandis nutricibus ævum.
Mox pueros molli monitu, & formidine leni
Pellexi, ut mites peterent per acerba profectus,
Carpturi dulcem fructum radicis amaræ.
Idem vestipices motu jam puberis ævi,
Ad mores, artesque bonas, fandique vigorem
Produxi : quanquam imperium cervice negarent.
Ferre, nec incertis præberent ora lupatis.
Ardua temperies, dura experientia, rarus
Eventus, longo rerum spectatus ab usu,
ut regat indocilem mitis censura juventam.

REMARQUES.

arma contre les Romains. Le Sénat envoya une armée contre lui sous la conduite du Consul Métellus. Pompée la commanda ensuite. Il donna plusieurs

pas se laisser conduire, je les ai cependant formé aux bonnes mœurs, aux sciences, & à une éloquence mâle. Quoique le long usage des choses fasse espérer qu'une douce correction viendra à bout d'une jeunesse indocile, les moyens sont difficiles, l'expérience est fâcheuse, & le succès incertain. Il m'a falu supporter toutes ces choses, jusqu'à ce que la peine que je prenois me fut moins sensible, qu'une douce habitude soulageat l'assiduité de mon travail; & que je fusse appellé à l'éducation de Gratien qui me décora de divers honneurs, & qui ordonna que j'eusse de l'autorité dans les Palais dorés. Que la vengeance s'éloigne d'ici, & que la fortune ne soit point jalouse de ce qui fait ma joie. J'ai occupé la premiere place de l'Empire pendant le temps qu'Auguste revêtu d'une robe longue bordée de pourpre, assis sur le Trône, & le Sceptre à la main, préfere les droits de son Gouverneur, & croit son rang bien inférieur au mien, qu'il a augmenté considérablement lorsqu'il a été dans un âge plus avancé, afin que je

batailles, & presque toujours avec un avantage égal de part & d'autre. Il fut enfin tué dans un repas par Perpenna son ami, & son compagnon de guerre.

Quæ tolerata mihi, donec jam ærumnæ juvavet,
Leniretque usu bona consuetudo laborem.
Donec ad Augustæ pia munera disciplinæ
Accirer: varioque accingerer, auctus honore:
Aurea quum parere mihi palatia jussum.
Absistat nemesis: ferat & fortuna jocantem.
Præsedi imperio, dum prætextatus in ostro,
Et Sceptro, & solio, sibi præfert jura Magistri,
Majoresque putat nostros augustus honores.
Quos mox sublimi maturus protulit auctu:
Quæstor ut augustis, patri, natoque crearer:
Ut præfecturam duplicem, sellamque curulem,
Ut trabeam, pictamque togam, mea præmia, Consul

REMARQUES.

(1) Cette Charge, dont l'origine est très-ancienne étoit presque la premiere des Magistrats Romains, ils avoient soin de la Finance publique, & de sa distribution pour les divers besoins de l'Etat.

(2) Le Trabea fut d'abord l'habit des Rois des Romains, les Consuls l'adopterent dès qu'ils furent maî-

fusse Questeur (1) sous le pere & le fils, que j'eusse une double Préfecture, une chaise Curule, que comme Consul j'usasse de mes droits, me parasse de la robe (2) de pourpre, & de la toge (3) sur laquelle sont peintes plusieurs figures, & que mon nom fut inséré dans mes fastes. C'est la voie par laquelle j'ai cherché les honneurs: qu'il est glorieux pour un neveu, d'avoir un Consul pour ayeul. Je donne de l'éclat aux actions de votre vie, & quoiqu'illustre depuis long-temps par votre nom (4) de famille, vous puissiez vous en prévaloir, ou le regarder comme vous étant à charge, mon nom vous fait cependant beaucoup d'honneur : faites donc ensorte que la gloire de vos ancêtres ne vous soit point oné-

---

tres de la République. On le nommoit Trabea, à cause des bandes de diverses couleurs qui pendoient du haut en bas, & étoient liées ensemble par des agraffes d'or.

(3) Cette robe dont les Vainqueurs se paroient dans leurs jours de triomphe, fut ainsi nommée, à cause de certains endroits couverts d'or, qui formoient certaines figures.

(4) Vallatiu Eurome son pere, étoit d'une famille très-distinguée.

C'étoient les faisceaux, qui étoient des verges liées en un faix autour d'une hache, les Licteurs les portoient devant les Consuls.

Induerer: fastisque meis prælatus haberer.
His ego quæsivi meritum quam grande nepoti
Consul avus: lumenque tuæ præluceo vitæ,
Quamvis è patrio jamdudum nomine clarus,
Posses ornatus, posses oneratus haberi:
Accessit tamen ex nobis honor inclitus. Hunc tu
Effice, ne sit onus, per te ut connixus inal tum
Conscendat; speresque tuos, te consule, fasces,

Gennethiliacon ad eundem Ausonium nepotem. 5.

Carmina prima tibi quum jam puerilibus annis
Traderet assidui permulcens cura magistri
Imbueretque novas aureis, sensusque sequaces,
Ut respondendas docili quoque murmure voces
Emendata rudi proferret lingua palato,
Addidimus nil triste senes: ne cura monendi

reuſe, que ce ſoit à vous-même que vous deviez votre élévation, & qu'étant un jour Conſul, vous eſpériez de voir porter devant vous les marques de dignité des Magiſtrats Romains.

L'horoſcope, à ſon même neveu. 5.

Pendant que dans vos premieres années, les ſoins obligeants d'un Précepteur aſſidu, vous apprenoient les premiers élémens de la Poëſie, qu'il accoutumoit vos tendres oreilles à la douceur de la cadence, qu'il maîtriſoit vos ſens qui lui étoient ſoumis, afin que votre langue, corrigée des défauts qu'occaſionnoit un palais encore brute, formât les paroles qu'elle devoit prononcer d'un ton de voix agréable, je n'ai ajouté rien de fâcheux à ſes leçons, de peur que cette attention de ma part à vous donner des avis, ne vous déplût, ou que par ſon

Læderet, aut dulceis gustus vitiaret amaris.
At modo quum motu vigeas jam puberis ævi,
Fortiaque à teneris possis secernere : & ipse
Admonitor morumque tibi, sandique videri :
Accipe non præcepta quidem, sed vota precantis,
Quin gratantis avi festum ad sollemne nepotis.
Adnuito, ut reducem fatorum à fine senectam
Sospes agam : festumque diem dubitataque cernam
Sidera, deposito prope conclamatus in ævo.
Hoc, mellite nepos, duplicato fœnore partum
Natali accedente tuo, munusque salutis

R E M A R Q U E S.

(1) Ou bien pour suivre l'idée du Latin, à la veille d'être reconnu pour mort après avoir été appellé à haute voix. Par allusion à la coutume des anciens qui avoient accoutumé de crier beaucoup lorsque quelqu'un venoit de mourir, afin d'essayer par-là si le

importunité, elle n'altérât le plaisir que vous ressentiez alors. Mais à présent que vous êtes dans l'âge de puberté, que vous sçavez distinguer entre les choses, plus, ou moins foibles, & que vous pouvez vous regarder comme étant en état de régler vous-même, vos mœurs, & vos discours; recevez, non pas des préceptes, mais des vœux d'un grand-pere qui fait des prieres pour vous, & qui se réjouit au jour de la naissance de son petit-fils. Témoignez par votre joie, que vous êtes bien-aise que je me porte bien sur le retour de l'âge que les destins m'ont prescrit, qu'à la veille (1) du départ de cette vie, je solemnise ce jour de fête, & que je jouisse de la lumiere des astres que je n'étois pas sûr de voir. L'arrivée de votre jour natal, mon cher neveu, me procure un double plaisir, en ce que le soin de ma santé m'en devient plus intéressant, que vous êtes déja dans l'âge de puberté, & qu'étant déja vieux, je vois mon neveu dans la fleur de sa jeunesse. Ce

corps étoit encore animé de quelque reste de vie. On voit dans l'Evangile qu'on se servoit pour la même fin des joueurs d'instruments, afin de réveiller les esprits léthargiques, supposé qu'il en existât encore.

Plenius hoc noſtræ : quod jam tibi puberis ævi
Creſcit honos , juvenemque ſenex jam cerno nepotem.
Sexta tibi hæc primo remeat trieteris ab anno,
Septembres notis referens natalibus idus.
Idus alma dies, geniis quoque culta deorum.
Sextiles Hecate Latonia vendicat idus
Mercurius Maias ſuperorum adjunctus honori.
Octobres olim genitus Maro dedicat idus.
Idus ſæpe colas biſſenis menſibus omnes,
Auſonii quicunque mei celebraveris Idus.
Vale, nepos dulciſſime.

AUSONIUS

Gregorio filio. Salutem.

An unquam vidiſti nebulam pictam in pariete ? Vidiſti utique, & meminiſti. Tre-

---

REMARQUES.

(1) Ce Grégoire n'étoit qu'un fils d'affection, comme Paulin & Symmaque, & non ſon véritable fils.

ſixiéme trienne, à commencer dès votre premiere année, nous ramene les ides de Septembre, célébres par le jour de votre naiſſance. Les ides ſont des jours ſolemnels conſacrés à la naiſſance de pluſieurs Dieux. Hécate fille de Latone, s'approprie les ides d'Août, Mercure qui a eu l'honneur d'être admis au rang des Dieux, celles du mois de Mai. Virgile conſacra jadis celles d'Octobre, pendant leſquelles il étoit né. Qui que vous ſoyez qui célébrerez les ides d'Auſone mon neveu; puiſſiez-vous ſouvent ſolemniſer toutes celles qui ſont dans les douze mois de l'année. Adieu, mon aimable neveu.

AUSONE

A ſon fils Grégoire (1), *ſalut.*

Avez-vous jamais vû cette peinture (2) à freſque? Vous l'avez vue, & vous vous

---

(2) Eraſme dans le 38me Adage de la quatriéme Centurie de la ſeconde Chiliade, ne me paroît avoir ſenti toute la valeur de *nebulam pictam in pariete*, puiſqu'il dit qu'on ne ſçauroit le repréſenter avec des couleurs. Un auſſi habile homme auroit-il ignoré la peinture à freſque?

veris quippe in triclinio Æoli fucata est pictura hæc : cupidinem cruci affigunt mulieres amatrices, non hæ de nostro sæculo, quæ sponte peccant : sed illæ Heroicæ, quæ sibi ignoscunt, & plectunt deum : quarum partem in lugentibus campis maro noster enumerat. Hanc ego imaginem specie & argumento miratus sum. Deinde mirandi stuporem transtuli ad ineptiam poetandi. Mihi præter lemma, nihil placet. Sed commendo tibi errorem meum. Nævos nostros, & cicatrices amamus : nec soli nostro vitio peccasse contenti, affectamus ut amentur. Verum quid ego huic eclogæ studiose patrocinor? Certus sum, quodcumque meum scieris, amabis. Quod magis specto, quam ut laudes. Vale.



en souvenez : car elle est à Trèves dans la salle d'Eole. Des femmes amoureuses attachent l'Amour en croix; ce ne sont pas de ces Dames de notre siécle qui font volontairement des faux bonds, mais ce sont de ces héroïnes, qui se pardonnent leurs fautes, & punissent le Dieu qui les a occasionnées, notre ami Virgile parle de quelques-unes d'elles, dans sa description (1) du Champ des larmes. J'admirai ce tableau pour sa beauté, & le sujet qui y étoit représenté. De l'étonnement que me causa l'admiration, je passai à la foiblesse de versifier. Au titre près de l'ouvrage rien ne m'y plaît, mais ayez de l'indulgence pour mes défauts. Non-seulement nous ne sommes pas contents d'avoir fait des fautes, nous les aimons, & nous desirons encore qu'on ait des égards pour elles. Mais pourquoi prens-je tant à cœur la défense de cette éclogue ? Je suis sûr que vous aimez tout ce que vous sçavez m'appartenir, & c'est ce que je préfére à vos louanges. Adieu.

REMARQUES.

(1) Au sixiéme Livre de l'Enéide,

Cupido cruci affixus. 6.

Aeris in campis, memorat quos musa maronis,
Myrteus amentes ubi lucus opacat amantes,
Orgia ducebant Heroides, & sua quæque,
Ut quondam occiderant, leti argumenta gerebant,
Errantes Sylva in magna, & sub luce maligna,
Inter arunineas comas, gravidumque papaver,
Et tacitos sine labe lacus, sine murmure rivos:

REMARQUES.

(1) Cet Idile a été imitée par M. le Roi, Auteur de l'Amour fouetté, & très-mal traduite par l'Abbé des Marolles.

(2) Ce mot signifie les emportemens de la colere; jadis les Thraciennes célébroient ces fêtes, qu'on nomma Bacchanales, à l'honneur de Bachus, se revêtoient de peaux de Tigre & de Panthere, étoient toutes échevelées, portoient des flambeaux allumés, ou desthyrses, (c'est un bâton couvert de feuilles de vigne), & couroient dans les montagnes comme des enragées.

L'Amonr (1) *crucifié.* 6.

Dans ce lieu des Champs-Elifées, dont parle Virgile, où il y a un bois de mirthe, à l'abri duquel fe promenent les amants infenfés, les héroïnes de l'amour célébroient les orgies (2), portoient toutes des fignes de la façon dont elles avoient autrefois péri, & à la faveur d'une lumiere fombre, elles erroient dans cette grande forêt, parmi les feuilles de rofeaux, les pavots fomniferes, les lacs dont les eaux font tranquilles, & les ruiffeaux qui s'écoulent fans murmure. Éclairées d'un femblable jour, languiffent fur ces mêmes rives, les fleurs qui portent les noms de Rois, & des jeunes hommes qu'on a autrefois pleuré : comme Narciffe (3), épris lui-même de fa beauté, Hiacinthe (4), fils d'Œbale, Adonis (5),

(3) Voyez les Remarques de la quatre-vingt-feiziéme Epigramme.

(4) Ce fils d'Œbale, Roi de Laconie, qui eft une contrée du Péloponèfe, étoit le favori d'Apollon, jouant un jour au palet avec ce Dieu, il en fut tué par méprife, & changé en la fleur qui porte fon nom.

(5) Fils de Mirha, qui fut aimé de Vénus à caufe de fa beauté, ayant été tué d'un Sanglier qu'il avoit

Quorum par ripas nebuloſo lumine marcent
Fleti olim regum & puerorum nomina flores,
Mirator Narciſſus, & Œbalides Hyacinthus,
Et crocus auri comans, & murice pictus Adonis,
Et tragico ſcriptus gemitu ſalaminius Æas.
Omnia quæ lachrymis, & amoribus anxia mæſtis
Exercent memores obita jam morte doloris:
Rurſus in amiſſum revocant Heroidas ævum.
Fulmineos Semele decepta puerpera partus

REMARQUES.

percé d'une flèche, cette Déeſſe le changea en la fleur de ſafran.

(1) Ce fils de Télamon & d'Héſione, fut un des plus vaillants Capitaines Grecs, n'ayant pu obtenir les armes d'Achille, il ſe tua de regret, & fut changé en la fleur d'hyacinthe.

(8) Iſle & Ville du même nom, près de l'Iſle de Chipre.

(1) Fille d'Hermione & de Cadmus Roi de Thé-

changé

changé en safran doré, mêlé de pourpre, & Ajax (1) de Salamine (2), sur la fleur duquel paroît sa plainte lugubre. Tout ce qui jadis a excité des larmes, & des amours funestes, rappelle à ces héroïnes le siécle auquel elles vivoient, & les fait souvenir après leur mort de leurs malheurs passés. Sémelé (3) trompée pendant sa grossesse, se plaint de ce qu'elle fut accouchée par la foudre, il lui semble voir les carreaux qui ont brûlé ses langes, & tâche de repousser le feu-folet d'une foudre apparente. Bien aise d'avoir été changée en homme, déplorant l'inutilité de cette faveur, Cénis (4) est affligée d'avoir repris son premier sexe. Procris (5) travaille encore à guérir ses

---

bes, étant maîtresse de Jupiter, elle voulut le voir dans toute sa majesté, mais n'en pouvant supporter l'éclat, elle fut brûlée de la foudre de ce Dieu, Jupiter sauva Bacchus dont elle étoit grosse, & le mit dans sa cuisse.

(1) Cette fille aimée de Neptune fut changée en homme, & rendue invulnérable, étant accablée sous un tas de pierres, elle reprit son sexe après sa mort.

(2) Jalouse de son mari Céphale, qui étoit fils d'Eole, elle se cacha sous un buisson, son mari qui en voyoit remuer les feuilles, crut qu'il y avoit dessous quelque bête cachée, lança son dard, qui fit à son épouse une blessure dont elle mourut.

Deflet, (1) & ambuſtas lacerans per inania cunas
Ventilat ignavum ſimulati fulminis ignem.
Irrita dona quærens ſexu gaviſa virili,
Mæret in antiquam cænis revocata figuram.
Vulnera ſiccat adhuc Procris : Cephalique cruentam
Diligit & percuſſa manum. Fert humida teſta
Lumina Seſtiaca præceps de turre puella,
Et de nimboſo ſaltum Leucate minatur
Maſcula Leſbiacis Sapho peritura ſagittis.
Hermoniæ cultus Eryphyle mœſta recuſat,
Infelix nato, nec fortunata marito.
Tota quoque aeriæ Minoa fabula Cretæ,

REMARQUES.

(1) On peut lire dans le Journal de Trévoux au mois de Juillet 1711, la diſpute Littéraire qu'il y eut entre M. Ravion de Varennes & le Pere Oudin Jéſuite, à l'occaſion d'une nouvelle leçon de ce vers, que ce dernier avoit propoſé.

(2) Elle ſe nommoit Héro, & ſon amant Léandre, celui-ci s'étant noyé de nuit en paſſant l'Helleſpont pour la venir voir. En mémoire de ce malheur, elle portoit à la main la lampe dont elle avoit accoutumé d'éclairer la route de ſon amant du haut de ſa tour.

blessures, & frappée par Céphale, elle aime la main dont est parti le trait cruel. La jeune (2) fille qui se précipita du haut de la tour de Sestos, porte un flambeau fumant dans un vase de terre, & la courageuse Sapho, (3) qui devoit périr par des traits partis de Lesbos, veut se jetter du haut du Mont-Leucate. La triste Eriphile (4), peu heureuse d'avoir eu un époux, plus infortunée encore d'avoir eu un fils, refuse d'accepter l'ornement d'Hermione (5) toute l'histoire de Minos, Roi de Crete y paroît sous une foible image, comme si elle étoit dépeinte sur un tableau (6) : Pasiphaé suit les traces de son taureau de couleur blanche ;

---

(3) Voyez les Remarques sur la quatre vingt-neuviéme Epigramme.

(4) Elle étoit femme du Devin Amphiaraus, & sœur d'Adraste, Roi des Orgiens. Au moyen du collier d'Hermione que lui donna Polynice, elle lui enseigna son mari qui s'étoit caché pour ne pas aller à la guerre de Thébes, où il sçavoit qu'il seroit tué. Ayant connu la trahison de sa femme, il commanda à Alcmeon son fils de faire mourir Eriphile à la premiere nouvelle de sa mort, ce qui fut exécuté.

(5) Voyez sa description dans le second Livre de la Thébaïde de Stace pag. 91 & 92 de la Traduction de l'Abbé des Marolles.

(6) Voyez la Remarque sur la cinquante-neuviéme Epigramme.

Picturarum instar tenui sub imagine vibrat.
Pasiphae nivei sequitur vestigia tauri.
Licia fert glomerata manu, deserta
Ariadne.
Respicit abjectas desperans Phædra tabellas.
Hæc laqueum gerit: hæc vanæ simulacra
coronæ,
Dædaliæ pudet hanc latebras subisse ju-
vencæ,
Præreptas queritur per inania gaudia noctes
Laodameïa duas, vivi functique mariti.
Parte truces alia strictis muneribus omnes
Et Thisbe & Canace, & Sidonis horret
Elissa.

REMARQUES.

(1) Fille de Minos & de Pasiphaé, maîtresse de Thésée, un des sept que les Athéniens avoient envoyé pour servir de pâture au Minotaure qui étoit dans le Labirinthe qu'avoit bâti Dedale ; elle donna à son amant un peloton de fil pour ne point s'égarer dans autant de détours ; Thésée tua le Minotaure, vint à Athènes avec Ariadne qui le suivit dans l'isle de Naxos ou de Chio, où cet ingrat l'abandonna pendant qu'elle dormoit. Elle fut ensuite dévorée par les bêtes féroces.

(2) Voyez les Remarques sur la quatre-vingt-neuviéme Epigramme.

Ariadne (1) abandonnée par son amant, porte à la main son peloton de fil. Phædre (2) regarde en désespérée ses lettres dont on fait peu de cas : celle-ci porte les marques de son supplice, & l'autre, ayant sur sa tête la figure d'une couronne, rougit de s'être renfermée dans la vache de Dédale. Laodamie (3) se plaint de ce qu'on lui a enlevé au milieu d'une vaine joie, les deux nuits qu'elle passa avec son mari, l'une pendant sa vie & l'autre après sa mort. On voit d'un autre côté toutes les personnes qui ont été assez inhumaines pour se priver du jour. Thisbé (4), Canacé (5) la Sidonienne Elisse (6) frissonnent d'horreur.

(3) Elle étoit fille d'Acaste Roi de Thessalie, & femme de Protésilas, qui dès le lendemain de ses nôces partit pour la guerre de Troye où il fut tué. Ayant appris sa mort elle demanda aux Dieux, & obtint de le faire revivre pendant un jour, de le voir, & de lui parler. Ensuite de quoi elle se brûla sur un bucher.

(4) Ayant donné un rendez-vous à Pyrame, qui s'étoit tué parce qu'il croyoit que sa maîtresse étoit morte, voyant le voile ensanglanté qu'elle avoit laissé sur le lieu assigné, en fuyant le lion qu'elle apperçut, elle se tua à son retour de l'épée de son amant.

(5) Voyez les Remarques sur la quatre-vingt-deuxiéme Epigramme.

Conjugis hæc, hæc patris, & hæc gerit
hoſpitis enſem.
Errat & ipſa olim qualis per Latmia ſaxa
Endymioneos ſolita affectare ſopores
Cum face, & adſtrigero diademate Luna
bicornis.
Centum aliæ veterum recolentes vulnera
amorum,
Dulcibus & mæſtis refovent tormenta que-
relis.
Quas inter medias furvæ caliginis umbram
Diſpulit inconſultus Amor ſtridentibus
alis.
Agnovere omnes puerum: memorique re-
curſu
Communem ſenſere reum, quanquam hu-
mida circum
Nubila, & auratis fulgentia cingula bullis.
Et pharetram, & rutilæ fuſcarent lampados
ignem:
Agnoſcunt tamen: & vanum vibrare vi-
gorem
Occipiunt: hoſtemque unum loca non ſua
nactum,
Quum pigros ageret denſa ſub nocte vo-
latus,

Thisbé porte l'épée de son époux, Canacé celle de son pere, & Didon celle de son hôte. La lune, ornée de son diadême garni d'étoiles court çà & là, le flambeau à la main, comme elle faisoit autrefois sur les rochers de Lamus, lorsqu'elle avoit accoutumé d'endormir Endymion (1). Il y en avoit encore cent autres, qui se ressouvenant de leurs anciennes amours, entretenoient leurs douleurs par des tristes, & amoureuses plaintes. L'amour fut au milieu d'elles, écarter d'un vol rapide & imprudent les ombres de cette lumiere obscure. Quoique les brouillards qui l'environnoient, obscurcissent l'éclat de sa brillante ceinture, de ses cheveux blonds, de son carquois, & de l'éclatante lumiere de son flambeau, elles le reconnurent cependant, se rapellerent toutes leurs aventures, le crurent unanimement coupable, s'attrouperent, arrêterent leur ennemi qui voloit négligeamment dans l'épaisseur des ténébres, & dans un lieu qui n'étoit pas sous

REMARQUES.

(1) La Lune aimoit beaucoup ce Berger de Thessalie, & pour le considérer plus à son aise, la Fable dit qu'elle l'endormit.

Facta nube premunt, trepidantem & cassa parantem
Suffugia, in cœtum mediæ traxere catervæ.
Eligitus mœsto myrthus notissima luco.
Invidiosa deum pœnis, cruciaverat illic
Spretam olim memorem Veneris Proserpina Adonin.
Hujus in excelso suspensum stipite Amorem,
Devinctum post terga manus, substrictaque plantis
Vincula mœrentem, nullo moderamine pœnæ
Affigunt. Reus est sine crimine, judice nullo
Accusatus Amor. Se quisque absolvere gestit:
Transferat ut proprias aliena in crimina culpas.
Cunctæ exprobrantes tolerati insignia leti
Expediunt: hæc arma putant, hæc ultio dulcis,
Ut quo quæque perit, studeat punire dolore.
Hæc laqueum tenet, hæc speciem mucronis inanem
Ingerit. Illa cavos amnes, rupemque fragosam,

ſa domination ; commencerent à faire montre de leur foible vigueur, le traînerent au milieu de leur cercle, quelque crainte qu'il fit paroître, & quelque vaine excuſe qu'il apportât, & choiſirent dans ce bois un mirthe (1) célébre par les tourments que les Dieux y ont fait ſouffrir. Ce fut là que jadis Proſerpine ſe vengea d'Adonis qui la mépriſoit par le ſouvenir qu'il avoit de Vénus. Sans vouloir rien diminuer du tourment auquel elles avoient condamné l'amour, elles le ſuſpendirent au haut de cet arbre, lui lierent les mains par derriere, & le forcerent à ſe plaindre des liens qui lui ſerroient trop les pieds. L'Amour accuſé ſe trouva coupable ſans avoir commis aucun crime, & ſans être condamné d'aucun Juge. Chacune d'elles eſt bien-aiſe d'excuſer ſes fautes, & de les rejetter ſur lui. Toutes enſemble lui font des reproches, lui montrent les ſimboles de la mort qu'elles ont autrefois ſubie, croyent que ce ſont des armes contre lui, & que c'eſt pour elles une douce vengeance

REMARQUES.

(1) Le Mirthe eſt conſacré à Vénus, parce qu'elle fut s'y cacher lorſqu'elle ſortit toute nue de la mer.

Insanique metum pelagi, & sine fluctibus, æquor.
Non nullæ flammas quatiunt trepidoque minantur
Stridentes nullo igne faces, rescindit adultum
Myrrha uterum lacrymis lugentibus. Inque paventem
Gemmea fletiferi jaculatur succina trunci.
Quædam ignoscentum specie ludibria tantum
Sola volunt : stilus ut tenuis sub acumine puncti
Eliciat tenerum, de quo Rosa nata, cruorem.
Aut pubi admoveant petulantia lumina lychni.
Ipsa etiam simili genitrix obnoxia culpæ
Alma Venus tantos penetrat secura tumultus
Nec circumvento properans suffragia nato

REMARQUES.

(1) Elle étoit fille de Cynire Roi de Chipre, dont elle devint amoureuse, & avec lequel à son insçu elle satisfit sa passion, son pere ayant découvert

d'irriter sa douleur par cela même qui a servi à les faire mourir. Celle-ci tient son lacet à la main, & celle-là porte la figure de son poignard. Une autre fait voir des rivieres profondes, des rochers affreux, toutes les horreurs d'une mer furieuse, & d'une mer qui n'est point agitée. Quelques-unes lui montrent des flammes & menacent l'Amour épouvanté de leurs flambeaux qui paroissent brûler. Mirrhe (1) ouvre ses flancs, & l'effraye en lui jettant de la gomme qui découle de son corps. D'autres font semblant de lui pardonner, veulent seulement en faire leur jouet, & de la pointe d'une aiguille, en tirer de ce beau sang dont la rose a été formée, ou bien, d'une maniere impudente approcher de ce Dieu la lueur de leurs flambeaux. Sa mere même, la favorable Vénus, agitée par les mêmes remords, pénétre en sûreté ce lieu où régnoit la discorde. Quoiqu'elle vit son fils environné de ces héroïnes, elle ne se hâta point d'intercéder pour lui, elle alluma par des traits de ressentiment leur fureur encore

l'inceste voulut la tuer, mais elle pria les Dieux de la punir sans faire tort à son fruit, qui étoit Adonis, elle fut aussi-tôt changée en l'arbre qui porte son nom.

Terrorem ingeminat, ſtimuliſque accendit
amaris
Ancipites furias, natique in crimina confert.
Dedecus ipſa ſuum : quod vincula cæca mariti
Deprenſo Mavorte tulit. Quod pube pudenda
Helleſpontiaci ridetur forma Priapi.
Quod crudelis Erix : quod ſemivir Hermaphroditus.
Nec ſatis in verbis. Roſeo Venus aurea
ſerto
Mœrentem pulſat puerum, & graviora paventem.
Olim purpureum mulcato corpore rorem

REMARQUES.

(1) Naquit à Lampſaque, étoit fils de Bacchus & de Vénus, & fut fait le Dieu des Jardins

(2) Fils de Vénus & de Buta, il tuoit tous les Etrangers qu'il ſurpaſſoit au combat du Ceſte; ayant été vaincu par Hercule à ſon retour d'Eſpagne, il fut mis à mort par ce fléau de tous les méchans, & enſeveli ſur une montagne de Sicile qui porta ſon nom, & qu'on nomme aujourd'hui Monta ſan Juliano. Ortel.

indécise, redoubla la peur de son fils, lui reprocha l'opprobre qu'elle essuya, lorsqu'il porta les rêts invisible que fit Vulcain, & desquels elle fut enveloppée avec Mars; De ce que la jeunesse méprise le simbole distinctif de Priape (1) de l'Helespont, de ce qu'Érix (2) est cruel, & qu'Hermaphrodite (3) n'est qu'un demi-homme. Ce ne fut pas assez pour elle de lui avoir fait ces reproches, la blonde Vénus frappa d'un bouquet de roses son fils qui étoit dans l'affliction, & qui craignoit des plus grands châtiments. Les coups récidivés de ce bouquet firent sortir du sang de son corps maltraité, & quoique la rose (4) eut déja de la couleur, elle en parut après d'un rouge beaucoup plus vif. Cette action termina leurs cruelles menaces, & la vengeance, qui paroissoit déja plus grande que le crime, alloit rendre Vénus coupable,

(3) Voyez les Remarques sur la soixante-huitiéme Epigramme.

(4) Anacréon dit dans une de ses Odes, que la rose sortit de la terre dans le temps que Vénus prit naissance de l'écume de la mer, & que Pallas sortit toute armée du cerveau de Jupiter. Il y en a qui croyent que la couleur de la rose vient du sang que répandit Vénus, lorsqu'après la mort d'Adonis, elle marcha nud pied dans la forêt où il avoit été tué.

Sutilis expressit crebro rosa verbere : quæ, jam
Tincta prius, traxit rutilum magis ignea fucum.
Inde truces cecidere minæ : vindictaque major
Crimine visa suo, venerem factura nocentem.
Ipse intercedunt Heroïdes, & sua quæque
Funera crudeli malunt adscribere fato.
Tum grates pia mater agit, cessisse dolentes,
Et condonatas puero dimittere culpas.
Talia nocturnis olim simulacra figuris
Exercent trepidam casso terrore quietem.
Quæ postquam multa perpessus nocte Cupido
Effugit, pulsa tandem caligine somni
Evolat ad superos; portaque evadit eburna.

Ausonius Paulo suo. S. P. D.

Pervincis tandem : & operta musarum mearum, quæ initiorum velabat obscuritas, quanquam non prophanus, irrumpis, Paule charissime. Quamvis enim te non ejus vulgi existimem, quod Horatius arcet

mais les héroïnes intercéderent pour l'amour, & chacune d'elles aima mieux accuser le destin de la violence de leur mort. Alors cette tendre mere, les remercia de ce qu'elles cessoient de se plaindre, & qu'elles pardonnoient à son fils.

C'est ainsi que les phantômes, par une vaine terreur, & des ombres qui ne paroissent que la nuit, troublent le repos des mortels. L'amour ayant souffert toutes ces choses pendant cette nuit, s'échappa, débarrassé enfin des ténébres du sommeil, il sortit par la porte d'yvoire, & vola vers les Dieux.

Ausone à Paul son ami, salut.

Vous l'emportez enfin sur ma résistance. Quelque sçavant que vous soyez, mon cher Paul, vous faites violence à mes Muses en leur demandant des ouvrages qu'elles voiloient comme des mysteres. Quoique je ne

ingressu : tamen sua cuique sacra : nec idem cereri quod Libero, etiam sub iisdem cultoribus. Poëmatia, quæ in alumnam luseram, rudia & inchoata ad domesticæ solatium cantilenæ, quum sine metu, arcana securitate fruerentur, proferre ad lucem caligantia coegisti. Verecundiæ meæ scilicet spolium concupisti : aut quantum sibi in me juris esset, ab invito indicari. Ne tu Alexandri Macedonis pervicaciam supergressus : qui fatalis jugi lora quum solvere non posset abscidit : & Pythiæ specum, quod nefas erat patere, penetravit. Utere igitur ut tuis, pari jure, sed fiducia dispari : quippe tua possunt populum non timere : meis etiam intra me erubesco.

Ut voluisti, Paule, cunctos Bissulæ versus habes :
Lusimus quos in suevæ gratiam virgunculæ,

REMARQUES.

(1) On offroit une Truie à Cérès, & un Bouc à Bacchus.

(2) C'étoit le Nœud Gordien, l'Oracle ayant promis l'Empire de l'Asie à celui qui le délieroit,

vous mette pas au nombre de ce profane vulgaire, dont Horace tâche d'éviter la visite, cependant chacun a ses droits sacrés, & les mêmes dévôts des deux Divinités n'offrent point à Cérès ce qu'ils sacrifient à Bacchus. Dans un temps que mes poëmes imparfaits & obscurs, que j'avois faits en faveur de mon éleve, que j'avois commencés pour me divertir, & pour chanter dans ma maison; jouissoient sans crainte, d'une sécurité d'autant plus parfaite, qu'elle étoit plus secrette, vous m'avez obligé de mettre ces mêmes poëmes au jour, c'est-à-dire, que vous avez souhaité triompher des égards que j'ai pour vous, & sçavoir malgré moi quels étoient (2) les droits que vous aviez sur mon esprit, votre façon d'agir n'est-elle pas plus téméraire que celle d'Alexandre, qui ne pouvant délier les courroies du joug (3) fatal, les coupa; & pénétra dans l'antre de la Pythienne (4),

---

Alexandre essaya plusieurs fois, & le coupa lorsqu'il vit qu'il ne pouvoit pas en venir à bout.

(3) C'étoit une Prêtresse d'Apollon, Alexandre fut à Delphes pour la consulter; mais étant arrivé dans ces jours où Apollon ne rendoit pas ses Oracles, la Prêtresse refusa d'entrer dans son antre, & y ayant été entraînée de force par ce jeune Prince, elle lui dit, mon fils, vous êtes invincible.

Otium magis foventes, quam ſtudentes gloriæ.

Tu moleſtus flagitator lege moleſta carmina.

Tibi, quod intriſti, exedendum eſt, ſic vetus verbum jubet :

Compedes, quas ipſe fecit, ipſus ut geſtet faber.

Ad Lectorem hujus libelli.

Carminis incompti tenuem lecture libellum,
Pone ſupercilium.
Seria contractis expende Poemata rugis.
Nos Thymelen ſequimur.

R E M A R Q U E S.

(1) Ce qui ſuit n'en eſt qu'un fragment.
(2) Nom d'une fameuſe danſeuſe de l'antiquité.

un jour que c'étoit un crime d'y entrer. Usez donc de ces vers comme s'ils étoient vôtres, mais n'en augurez pas aussi bien, vos ouvrages sont à l'abri de la censure du public, & je rougis intérieurement des miens.

Vous avez, mon cher Paul, comme vous l'avez souhaité, tous les vers (1) que j'ai fait à l'honneur de la Bissule, qui est jeune fille de la Souabe. Je les composai dans un temps ou j'entretenois plutôt mon loisir, que je ne songeois à m'acquérir de la gloire. Solliciteur importun, lisez de mauvais vers, digérez les mauvais mêts que vous vous êtes préparé : & comme le dit un ancien proverbe, que le Forgeron porte lui-même les entraves qu'il a faites.

Au Lecteur de ce Poëme.

Quittez votre gravité, vous qui allez lire ce Poëme négligé, & réservez à froncer vos sourcils lorsque vous examinerez des Poëmes serieux. Pour nous, nous suivons Thymelé (2). Je vais chanter dans

---

On donnoit aussi ce nom à cette partie du Théâtre que nous appellons l'Orchestre.

Biſſula in hoc ſchedio cantabitur, aut Eraſinus.
Admoneo, ante bibas.
Jejunis nil ſcribo. Meum poſt pocula ſi quis
Legerit, hic ſapiet.
Sed magis hic ſapiet. Si dormiet : & putet iſta
Somnia miſſa ſibi.

Auſonii Biſſula ; ubi nata ſit, & quomodo in manus domini venerit. 7.

Biſſula trans gelidum ſtirpe, & lare proſata, Rhenum ;
Conſcia naſcentis Biſſula Danubii ;
Capta manu, ſed miſſa manu, dominatur in ejus
Deliciis, cujus bellica præda fuit.

REMARQUES.

(1) Nom d'un célèbre Comédien, & d'un Fleuve du Péloponèſe.

(2) Le vieux Valentinien défit trois fois les Allemands en 366, 368 & 370 ; l'Empereur Gratien les

cet Ouvrage la Bissule, ou Erasinus (1). Buvez d'avance, je vous avertis que je n'écris point pour les personnes à jeun. Celui-là sera prudent qui lira ces vers après avoir bu, mais il le sera encore davantage, s'il s'endort après, & s'il les regarde comme un de ses songes.

En quel lieu est née la Bissule, & comment elle vint au pouvoir d'Ausone. 7.

La Bissule, née dans des lieux voisins des sources du Danube, a sa patrie & ses parents au-delà du Rhin. Elle fut faite prisonniere de guerre, mais elle est affranchie, & fait les délices de celui auquel elle est échue par le droit des armes. Elle n'avoit point de mere dans le temps qu'elle fut prise, avoit besoin de nourrice, ne connut jamais de maîtresse, & exempte tout de suite d'un esclavage qu'elle n'éprouva point, elle n'eut jamais à se plaindre de la fortune, de la perte (2) de

soumit aussi en 378. Le Lecteur peut fixer la prise de la Bissule à celle de ces quatre époques qu'il jugera le plus à propos.

Matre carens, nutricis egens, nefcivit herai
Imperium (1) . . . . .
Fortunæ ac patriæ quæ nulla opprobria fenfit,
Illico inexperto libera fervitio.
Sic Latiis mutata bonis, Germana maneret
Ut facies, oculos cærula, flava comas.
Ambiguam modo lingua facit, modo forma puellam,
Hæc Rheno genitam prædicat, hæc Latio.

De eadem Biffula.

Delicium blanditiæ, ludus, amor, voluptas,
Barbara, fed quæ Latias vincis alumna pupas.
Biffula nomen teneræ rufticulum puellæ,
Horridulum non folitis, fed domino venuftum.

REMARQUES.

(1) Scaliger a ainfi rempli cette lacune, *dominæ libera facta manu.*

ſa patrie. Formée par l'éducation qu'elle reçut dans le pays Latin, on ne la reconnoiſſoit étrangere que par le tour de ſon viſage, ſes yeux bleus, & ſes cheveux blonds. Sa beauté & la pureté de ſon langage font douter du lieu de ſa naiſſance, celle-là fait croire qu'elle eſt née au-delà du Rhin, & celle-ci perſuade qu'elle eſt originaire de Rome.

Sur le même ſujet.

Etrangere, qui faites mes délices, qui êtes l'objet de mes careſſes, de mes amuſements, de mes plaiſirs, & de ma tendreſſe, quoique née ſous un autre ciel, vous êtes plus belle que toutes les petites filles de Rome. Le nom de cet aimable enfant paroît un peu ruſtique, il n'eſt point mélodieux pour ceux qui n'ont pas accoutumé de l'entendre prononcer, mais il eſt charmant pour Auſone.



Ad Pictorem de Biſſulæ imagine.

Biſſula nec ceris, nec fuco imitabilis ullo,
Naturale decus fictæ non commodat arti.
Sandyx, & ceruſſa, alias ſimulate puellas;
Temperiem hanc vultus neſcit manus. Ergo age pictor,
Puniceas confunde roſas, & lilia miſce.
Quique erit ex illis color aeris, ipſe ſit oris.

Ad eundem.

Pingere ſi noſtram pictor meditaris alumnam,
Œmula Cecropias ars imitetur apes.

Precatio Auſonii Conſulis deſignati, pridie Calendas Januarii faſcibus ſumptis. 8.

Jane, veni : novus anne, veni : renovate veni Sol,
Conſulis Auſonii Latiam viſure curulem,
Ecquid ab Auguſta nunc majeſtate ſecundum

A

A un Peintre sur le portrait de la Bissule.

Il n'est ni rouge, ni blanc, qui puisse imiter les couleurs de la Bissule, les graces naturelles ne se prêtent point aux artificielles. Peignez les autres filles avec de la céruse & du vermillon, l'Art ne sçauroit atteindre la beauté de son visage. Peintre travaillez-donc, mêlez ensemble les roses & les lis, la couleur de ma Bissule est celle que vous donneront ces fleurs.

Au même.

Si vous avez résolu de portraire mon éleve, que votre art, Emule de la nature, imite plutôt le travail des Abeilles de Cecrops (1).

Priere d'Ausone désigné Consul, étant entré en charge la veille des Calendes de Janvier. 8.

Viens, Janus, viens nouvel an, viens

REMARQUES.

(1) Roi de l'Attique, qui est une Province de la Gréce, où il y a beaucoup d'abeilles & dont le miel est excellent.

Quod mireris, habes? Roma illa, domusque Quirini,
Et toga purpurei rutilans prætexta senati,
Hoc capite, æternis signat sua tempora Fastis.
Anne bonis cœpte auspiciis, da vere salubri
Apricas ventorum animas, da roscida Cancro
Solstitia, & gelidum Boream Septembribus horis.
Mordeat Autumnus frigus subtile pruinas;
Et tenuata modis cesset mediocribus Æstas.
Sementem Notus humificet. Sit Bruma nivalis,
Dum pater antiqui renovatur Martius anni.
Spiret adorato florum nova gratia Maio.
Julius & sejetes coquat: & mare temperet Euris.

REMARQUES.

(1) Ce Siége d'honneur des Consuls, étoit ordinairement d'yvoire.

(2) Ce ne fut qu'après l'année 600 de la fondation de Rome que les Consuls entrerent en charge le premier de Janvier; auparavant il n'y avoit

soleil qui as renouvellé ta course, viens voir la Chaise (1) curule d'Ausone. Est-il quelque chose qui approche la premiere dignité de l'Empire Romain, qui doive à présent causer ton admiration? C'est de ce jour (2) que Rome, le séjour de Romulus; & le Sénat, dont la toge brillante est ornée de pourpre, datent leurs époques dans leurs fastes éternels. Nouvel an, qui a commencé sous d'heureux auspices, fais régner un air tempéré donne-nous un printemps agréable, accorde-nous sous le Capricorne des Solstices pluvieux, & un air frais au mois de Septembre: fais que les grandes chaleurs diminuent peu à peu sur la fin de l'été; qu'une fraîcheur un peu vive dissipe les gelées de l'automne; que le vent du midi humecte les semences; que la neige ne tombe que pendant l'hyver, jusqu'au retour de Mars, qui étoit autrefois le premier mois de l'année Romaine; que dans le mois de Mai les nouvelles fleurs exhalent leurs agréables odeurs; que Juillet murisse les moissons; que pendant tout

point de temps déterminé. Q. Fulvius. M. P. M. N. Nobilior, & T. Annius. T. F. A. N. Luscus, furent les premiers des Consuls créés aux Calendes de Janvier. Goltz de Fastis Magis. & Triumph. Rom. p. 138.

Sirius ardentem non augeat igne Leonem.
Discolor arboreos variet Pomona sapores,
Mitiget Autumnus, quod maturaverit æs-
tas,
Et genialis hiems parta sibi dote fruatur.
Pacem mundus agat: nec turbida sidera re-
gnent.
Nulla tuos Gradive offendat stella penates.
Quæ non æqua tibi, non Cynthia, non
celer arcus
Finitimus terris non tu Saturne supremo
Ultime circuitu, procul à Pyroente re-
motus
Tranquillum properabis iter. Vos comi-
nus ite
Stella salutigeri Jovis, & Cythereïe Vesper.
Nonnunquam hospitibus facilis Cyllenius
adsit.
Jane, veni novus anne veni, renovate
veni Sol.

REMARQUES.

(1) La Déesse des fruits, & l'épouse de Vertumne.

(2) Les Romains croyoient que leur Empire étoit sous la protection de Mars, ce qui les enga-

ze mois, le vent d'Est rende la mer calme ; que la Canicule n'augmente pas par ses feux la chaleur boulliante du signe du Lion ; que Pomone (1), qui est de diverses couleurs varie le goût des fruits ; que l'Automne perfectionne ce que l'Eté aura muri ; que l'Hyver, qui est fait pour les plaisirs, jouisse des avantages qui lui sont échus ; que l'Univers soit en paix, & qu'il n'y ait point de fréquentes éclipses. O Mars (2), qu'aucune planette, qui ne soit pas de même proportion que la vôtre, n'aille point heurter votre sphere ; que ce ne soit ni la Lune ni Mercure, qui après elle, est le plus voisin de la terre, & qui roule avec une rapidité étonnante ; & vous Saturne, qui êtes la plus élevée de toutes les Constellations ; comme vous êtes la planette la plus éloignée de celle de Mars, vous ne hâterez point la lenteur de vôtre course. Allez ensemble, étoile salutaire de Jupiter, & vous Astre de Vénus, & recevez quelquefois Mercure, qui se trouve (3) si souvent en conjonction.

geoient à souhaiter qu'aucune planette ne concourut avec elle, de peur de présager quelque chose de sinistre à l'Empire Romain.

(3) Les Astrologues prétendent que la planette de Mercure est de toutes, celle qui concourt le

Hostibus edomitis, qua Francia mixta Suevis,
Certat ad obsequium. Latiis ut militet armis :
Qua vaga Sauromates sibi junxerat agmina Chuni,
Quaque Getes sociis Histrum adsultabat Alanis.
Hoc mihi præpetibus victoria nuntiat alis.
Jam venit Augustus : nostros ut comat honores,
Officio exornans, quos participare cupisset.
Jane, veni : novus anne veni : renovate veni Sol,
Aurea venturo Sol porrige gaudia Jano :
Fascibus Ausonii succedet Cæsar in annum,
Quintam Romulei prætextam habiturus honoris.
Ecce ubi se cumulat mea purpura (mitibus audi

REMARQUES.

plus facilement, qu'elle a un aspect favorable, ou mauvais, selon la planette avec laquelle elle est en conjonction.

(1) Les Gétes, les Huns & les Alains, auxquels

Viens Janus, viens nouvel an, viens Soleil qui as renouvellé ta course. La Victoire, dont le vol est d'une célérité extrême, m'a appris que nos ennemis étoient subjugués, du côté que les Sarmates errants s'étoient joints à l'armée des Huns, que les Gétes (1) ligués avec les Alains, se jettoient sur le Danube, que les François limitrophes de la Souabe, témoignoient par leur soumission, à qui mieux combattroit sous les armes des Romains, & qu'Auguste, décorant par ses façons obligeantes une dignité qu'il eut souhaité partager (2) avec nous, vient déja pour rehausser l'éclat de nos honneurs.

Viens Janus, viens nouvel an, viens Soleil qui as renouvellé ta course. Viens donner des joies excessives au premier jour de l'année prochaine. Cæsar étant Consul pour la cinquiéme fois, succédera (3)

ensuite on donna le nom des Goths, étoient des peuples du Nord.

(2) La chose n'étoit point possible; parce que Gratien, ayant dessein de nommer son Précepteur premier Consul, il ne convenoit pas à la dignité d'un Empereur qu'il fut le second, quelqu'envie qu'il en eut.

(3) Les vœux d'Ausone furent accomplis, Gratien fut Consul après lui, ce fut même son dernier Consulat, quoiqu'il régnât quelques années après.

Auribus hoc Nemesis) post me dignatur oriri
Augustus Consul. Plus quam conferre videtur
Me sibi : qui jussit nostros præcedere fasces.
Jane, veni, novus anne veni, renovate veni Sol,
Coge secuturos bis sena per ostia menses.
Tu tropicum solida cedere ; rursus & illum
Terga dare, ut duplex tropicus varietur ab astro,
Et quater à ternis properet mutatio signis.
Æstivos impelle dies, brumamque morantem
Noctibus acceleret promissus Cæsaris annus.
Illum ego si cernam, tum terque quaterque beatus,
Tunc ero bis consul : tunc tangam vertice cœlum.

Item precatio Calendis Januariis. 9.

Anne bonis cœpte auspiciis, felicia cernis
Consulis Ausonii primordia, prome coruscum

pour un an au Consulat d'Ausone. Voilà par où je suis au faîte des honneurs. Déesse de la vengeance écoute ceci sans indignation. Auguste daigne être Consul après moi, il semble qu'il m'accorde quelque chose de plus qu'à lui même, puisqu'il veut que mon Consulat précéde le sien.

Viens Janus, viens nouvel an, viens Soleil qui t'es renouvellé, hâte la course des mois qui doivent se suivre dans les douze signes. Fais, ô Janus, que le Soleil parcoure vite le signe du Tropique, qu'il revienne encore sur ses pas, afin qu'il paroisse avoir couru deux fois ces deux signes, précipite le cours des longs jours de l'été, afin que l'année prochaine, où Cæsar doit être Consul, presse la lenteur de l'hyver, dont les nuits sont si longues. C'est alors que je m'estimerai trois & quatre fois heureux, que j'aurai été deux fois Consul, & que je serai élevé jusqu'au faîte des Cieux.

Priere sur le même sujet, pour le jour des Calendes de Janvier. 9.

Année, qui a commencée sous de favorables auspices, tu vois les heureux prémices du Consulat d'Ausone. Soleil, dont le cours est continuel, répand sur nous

Sol æterne caput : ſolitoque inluſtrior, almo
Lumine, purpureum jubar exere lucis eoæ.
Anne pater rerum, quas Jani menſe bifrontis
Volvis in hibernum glaciali fine Decembrem,
Anne, veni, & feſtum veteris novus aſpice Jani.
Solemnes pervade vias, biſſenaque mundo
Curricula, æquatis varians per tempora ſignis.
Præcipitem æterna perfer vertigine curſum :
Sic prono raptate polo. Contraria Phœbus
Ut momenta ferat ſervata parte dierum.
Et novus hiberno reparet ſua lumina pulſu.
Menſtrua ter decies redeunt dum cornua Lunæ :
Exortus, obituſque manu volvente, rotabis,
Legitimum Phœbi cohibens per ſigna meatum.

REMARQUES.

(1) Chaque mois périodique de la Lune, eſt de 27 jours, c'eſt-à-dire, qu'elle reſte autant de jours à parcourir le Zodiaque, ce qui fait que dans l'année ſolaire il y a 13 mois & 14 jours périodiques, ou 13 années lunaires, parce que dans l'intervale de 27 jours la Lune décrit le même cercle que fait le Soleil

une lumiere éclatante, & plus brillante qu'à l'ordinaire, fais-nous voir à l'aide de tes rayons, l'éblouissant éclat de l'Aurore. Nouvelle année, qui au mois de Janus à deux faces, produis des choses que tu roule sans cesse jusqu'à l'extrêmité glaçante du mois de Décembre, viens, & après t'être renouvellée, vois le jour de fête consacré au vieux Janus. Parcours les voies céléstes, les douze maisons du Zodiaque, & en diversifiant les saisons par un égal nombre de signes, acheve ta course précipitée dans une rotation perpétuelle. Ainsi le Soleil entraîné par la pente du Pole, nous conserve une partie du jour dont il nous a enlevé quelques instants, se renouvelle dans l'hyver, & rétablit ses rayons dans leur premier état, fixe enfin dans le Zodiaque son légitime cours, à mesure que la troupe des lignes roule & tourne sphériquement à son lever & son coucher, pendant les treize (1) mois que la Lune reprend ses croissants.

---

en 365 jours. Le mois lunaire synodique est de 29 jours & demi, qui est celui qu'on nomme communément le mois lunaire : dans le cours de l'année il n'y a que douze de ces mois, & 11 jours de plus qui forment le nombre de l'Epacte.

FIN.

